

***Gynaecia Cleopatrae***  
**La gynécologie de Cléopâtre**

*Édition critique et traduction*

**Corinne Lavallée**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa  
dans le cadre des exigences du programme  
Maîtrise ès Arts

Département d'études anciennes et sciences des religions  
Faculté des arts  
Université d'Ottawa

© *Corinne Lavallée, Ottawa, Canada, 2020*

## *Résumé*

*Gynaecia Cleopatrae*, ou « La gynécologie de Cléopâtre » est une édition critique et une traduction en français d'un traité de gynécologie attribué à la reine Cléopâtre dont la composition remonterait au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère en Afrique du Nord. Le texte est accompagné d'une introduction dont l'objectif est de placer le *Gynaecia* dans le contexte de la création de matériel gynécologique par les trois grandes écoles de médecines grecques, l'adaptation et la transmission des traités de gynécologie durant l'Antiquité et au Moyen Âge, ainsi que dans le contexte d'une tradition littéraire déjà existante associée à Cléopâtre. Les méthodes et les choix de l'édition et la traduction du *Gynaecia* sont aussi abordés, comme il se doit, dans l'introduction.

## *Remerciements*

Nous tenons tout d'abord à remercier la Bibliothèque Royale de Belgique, la bibliothèque Laurentienne, la Bibliothèque apostolique vaticane, la Bibliothèque royale et la bibliothèque du St. John's College pour leur aide et le partage généreux des photos de leurs manuscrits pour notre édition. Nous aimerions remercier aussi la Bibliothèque nationale de France de nous avoir accordé l'accès à leurs manuscrits dans le but d'en faire la transcription.

Un remerciement particulier s'impose pour Mme Monica H. Green, dont les recherches sur la littérature médicale et la gynécologie dans l'Antiquité ont servi de pierre angulaire pour cette édition et son introduction. Son aide nous a été aussi précieuse lors de la rédaction de ce travail.

Nous tenons aussi à remercier Mme Marie-Claude Morand et Mme Kouky Fianu pour leur expertise dans le cadre de l'évaluation et de la révision de cette thèse.

Nos études n'auraient pas été possibles sans l'aide financière aux études du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Finalement, ce travail n'aurait jamais été effectué sans le soutien inconditionnel et les encouragements constants de Mme Marie-Pierre Bussières.

# *Table des matières*

<b><i>Introduction</i></b>	1
<b>Les trois piliers de la gynécologie antique</b>	2
Le corpus hippocratique	3
Soranos d'Éphèse	6
Galien de Pergame	9
<b>La transmission du savoir gynécologique en Occident</b>	12
Les premières traductions en Afrique du Nord	13
Les traductions de Ravenne	15
<b>Cléopâtre</b>	18
Cléopâtre VII	19
La tradition littéraire associée à Cléopâtre	20
L'auteure du <i>Gynaecia</i>	24
<b>L'édition du <i>Gynaecia</i></b>	29
Les origines du <i>Gynaecia</i>	30
Les manuscrits	33
Les traditions	38
Les choix et les corrections du texte	42
<b><i>Gynaecia Cleopatrae</i></b>	45
<b><i>Sources</i></b>	67
<b><i>Ouvrages cités</i></b>	68
<b><i>Annexe : Tableau comparatif des chapitres du Gynaecia</i></b>	74

# Introduction

À notre époque de recherche constante et d'avancées médicales repoussant toujours plus loin les limites de l'espérance de vie, la médecine est un domaine dont la littérature tombe rapidement dans la désuétude. Les études sont toujours remises en question, les technologies toujours améliorées, et il n'y a pas beaucoup de raisons pour lesquelles nous serions tentés de regarder en arrière vers le passé inconfortable, souvent douloureux, parfois mortel de la pratique médicale. Cependant, il serait injuste de nier tout intérêt à l'étude de la médecine antique et de sa littérature : les anciens traités médicaux, mieux que n'importe quelle source, offrent un point de vue unique sur la façon dont les anciens interagissaient avec leur monde<sup>1</sup>. Le domaine de la gynécologie antique, en particulier, offre un aperçu non négligeable de la perception de la femme et de son corps dans les sociétés grecques et romaines, ainsi que les rapports entre les sexes et les préoccupations liées à la sexualité, à la conception et à l'enfantement. Longtemps ignorée soit par pudeur, soit par simple désintérêt, la gynécologie antique a gagné en popularité depuis quelques décennies, exposant une véritable mine d'or de textes médicaux prête à être exploitée<sup>2</sup>.

Beaucoup de traités médicaux célèbres, comme les travaux d'Hippocrate, de Celse ou de Galien ont bien entendu été l'objet d'éditions modernes et de maintes traductions, mais beaucoup de traités moins documentés, parfois anonymes, parfois pseudépigraphes, attendent encore une analyse moderne. Le *Gynaecia*, attribué dans les manuscrits à Cléopâtre, a des origines mal connues; il a récemment attiré l'attention des chercheurs comme Monica H. Green mais n'a jamais fait l'objet d'une édition critique ou d'une traduction en français. Notre objectif sera d'offrir une version accessible de ce texte, ainsi que de présenter en détail ses influences, le contexte de sa création et de sa transmission, et la transmission du texte dans les manuscrits.

Avant d'aborder la transmission de la littérature gynécologique grecque et romaine et celle du *Gynaecia*, il convient de brosser un portrait de l'influence des trois grandes traditions dans ce traité: le corpus hippocratique, Soranos d'Éphèse et Galien de Pergame. Les ouvrages de

---

1 Lesley Dean-Jones, *Women's Bodies In Classical Greek Science* (Oxford : Clarendon Press, 1994), 1.

2 Quelques travaux de recherche à ce sujet ont été publiés au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais le domaine a pris de l'ampleur après 1980, notamment grâce aux travaux de Monica H. Green, d'Ann Ellis Hanson et de Danielle Gourevitch. Outre les ouvrages cités dans le cadre de cette étude, il convient de mentionner aussi Danielle Gourevitch, *Le mal d'être femme : La femme et la médecine dans la Rome antique* (Paris : Les Belles Lettres, 1984), Paola Manuli, « Donne mascoline, femmine sterili, vergini perpetue : la ginecologia greca tra Ippocrate e Sorano », dans *Madre Materia*, éd. Sylvia Campese, Paola Manuli et Giulia Sissa (Turin : Boringhieri, 1983), 149-204, et Lesley Dean-Jones, « The Cultural Construct of the Female Body in Classical Greek Science », dans *Women's History and Ancient History*, éd. Sarah B. Pomeroy (Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1991), 111-137.

ces auteurs ont servi de matériel de base pour de nombreux autres à travers l'Antiquité et le Moyen Âge, et l'analyse de leur contenu et de leur adaptation dans l'Antiquité tardive servira à

déterminer les modèles de transmission applicables aux ouvrages moins connus, comme le *Gynaecia*. L'engouement pour ce dernier au Moyen Âge peut sans doute être expliqué par son auteure présumée, Cléopâtre VII. La véracité de cette attribution a souvent été débattue par les chercheurs, mais l'examen d'un prologue jusqu'à présent ignoré du *Gynaecia* nous a donné l'occasion d'explorer les liens que la tradition médicale antique et médiévale a entretenus au sujet de la reine d'Égypte. Dans le cadre de cette étude, nous examinerons les éléments de la tradition attachée au *Gynaecia* qui ont rendu plausible une telle attribution. Finalement, le dernier segment de cette introduction sera entièrement consacré à la description et la comparaison des différents manuscrits du *Gynaecia* ainsi qu'à la méthode d'édition. Cette introduction fournira tous les outils nécessaires à la mise en contexte et à la compréhension du texte.

## *Les trois piliers de la gynécologie antique*

Le domaine de la gynécologie, entre le V<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le début du Moyen Âge, fut principalement influencé par trois grandes écoles de pensées, dont les différentes approches formèrent les piliers sur lesquels les théories médiévales de l'anatomie féminine furent fondées. Afin de comprendre le paysage intellectuel ayant engendré le *Gynaecia*, il convient de présenter ces écoles de pensées, soit le corpus hippocratique, Soranos d'Éphèse et Galien de Pergame<sup>3</sup>, et la façon dont leurs auteurs abordaient l'anatomie féminine et le soin de celle-ci. Les ouvrages de ces auteurs ayant été traduits et adaptés à travers l'Antiquité tardive, leurs éléments se retrouvent dans une grande proportion des traités composés à cette époque : les souligner pourra nous permettre de retracer la transmission des traités gynécologiques et les sources du *Gynaecia*.

---

3 Monica H. Green offre un résumé et une comparaison exhaustive de ces trois théories dans sa thèse de doctorat, « The Transmission of Ancient Theories of Female Physiology and Disease Through the Early Middle Ages » (Princeton University, 1985).

## Le corpus hippocratique

Une collection constituée d'environ soixante-dix ouvrages compilés aux V<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> avant notre ère, le corpus associé à l'école d'Hippocrate comprend une large quantité de matériel dédié à la gynécologie et à l'embryologie. On peut citer des ouvrages entiers comme le traité *Des maladies de la femme* (Γυναικείων πρώτων) et un groupe de travaux interreliés comprenant *De la génération* (Περὶ γονῆς), *De la nature de l'enfant* (Περὶ φύσιος παιδίου), *Quatrième livre des maladies* (Περὶ νόσων τὸ τέταρτον), *Sur les maladies des jeunes femmes* (Περὶ παρθένιων) et *Sur les femmes stériles* (Περὶ ἄφορων)<sup>4</sup>, mais on peut aussi trouver des notions de gynécologie dans des ouvrages plus généraux comme *Les Aphorismes* (Ἀφορισμοί)<sup>5</sup>.

*Des maladies de la femme*, en particulier, se distingue du reste des premiers écrits médicaux grecs<sup>6</sup> en ce que certaines de ses sections se terminent par une liste de remèdes<sup>7</sup>, une particularité à laquelle les traités tardifs consacrés quasi exclusivement aux traitements, comme le *Gynaecia*, font écho. L'existence de ces passages strictement pratiques dans un ouvrage d'un corpus fondé en majeure partie sur des enseignements théoriques porte à confusion : certains experts ont proposé d'y voir les traces de la médecine pratiquée par les femmes<sup>8</sup>, une sorte de compilation de remèdes passés oralement de mère en fille. Plusieurs arguments ont été cependant proposés pour contredire cette théorie. Tout d'abord, l'utilisation de matières « sales », comme des fientes d'animaux<sup>9</sup>, dans des remèdes destinés à être appliqués sur les parties génitales ou ingérés par des femmes, alors que ces ingrédients ne figurent pas dans les traitements destinés à des hommes, pourrait être interprétée comme une projection de l'« impureté » du corps féminin dans la psyché masculine plutôt qu'une réelle pratique<sup>10</sup>. De plus, la nature particulièrement

4 L'attribution de ces ouvrages à un seul auteur a été suggérée en premier par É. Littré et corroborée par Elizabeth Craik dans « Hippocrates and Early Greek Medicine », dans *The Oxford Handbook of Science and Medicine in the Classical World*, éd. Paul T. Keyser avec John Scarborough (New York, NY : Oxford University Press, 2018), 228.

5 Le corpus hippocratique est analysé plus en détails par Craik, « Hippocrates and Early Greek Medicine », 215-232.

6 Ann E. Hanson, « The Logic of the gynecological prescriptions », dans *Tratados Hipocráticos (estudios acerca de su contenido, forma e influencia) : actas Del VIIe Colloque International Hippocratique (Madrid, 24-29 de septiembre de 1990)*, éd. López Férez et Juan Antonio (Madrid : Universidad Nacional de Educación a Distancia, 1992), 235.

7 Helen King, « Medical texts as a source for women's history », dans *The Greek World*, éd. Anton Powell (London : Routledge, 1995), 206.

8 Aline Rousselle, *Porneia : De la maîtrise du corps à la privation sensorielle, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne* (Paris : Presses Universitaires de France, 1983), 56-57.

9 Par exemple, plusieurs recettes de pessaires (un médicament à insérer dans le vagin ou dans l'anus, souvent au moyen d'un morceau de laine ou de lin imbibé d'une substance thérapeutique) expulsifs prescrivent des excréments de rat, Hippocrate, *Des maladies de la femme* I, 78, éd. et trad. Émile Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate, VIII* (Amsterdam : Adolf M. Hakkert, 1962), 187 et 189.

10 Heinrich von Staden, « Women and dirt », *Helios* 19 (1992), 7-30, cité par Helen King, « Medical texts as a source for women's history », 207. Au sujet de l'impureté intrinsèque de la femme, voir Anne Carson, « Putting Her in Her Place: Woman, Dirt, and Desire », dans *Before Sexuality : The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, éd. David M. Halperin, John J. Winkler et Froma I. Zeitlin (Princeton, NJ : Princeton University Press, 1990), 135-170. Il a récemment été suggéré que la pharmacopée excrémentielle (*Dreckapotheke*) romaine serait tirée

flamboyante de certaines recettes (comme le passage dans *Maladies de la femme* I,78 où l'auteur prescrit « le foie récent d'une tortue marine encore vivante » broyé dans du lait maternel<sup>11</sup>) ou la nature coûteuse de certains ingrédients comme le parfum égyptien<sup>12</sup>, la myrrhe<sup>13</sup> ou l'huile de narcisse<sup>14</sup>, suggèrent que certaines de ces recettes auraient été élaborées par des médecins avec l'accès à ces matériaux et le désir d'innover et de se distinguer de leurs collègues par leur créativité<sup>15</sup>. En bref, il est difficile d'imaginer que tous ces remèdes auraient été élaborés et préparés dans la cuisine familiale par des mères soucieuses du bien-être de leurs filles. Il existe cependant des experts proposant un compromis : si les recettes ont été à l'origine élaborées et oralement transmises par des femmes de génération en génération, les auteurs hippocratiques auraient cependant fondé leur pratique sur celles-ci et les auraient intégrées à leurs ouvrages en les modifiant pour les adapter à leur pratique<sup>16</sup>. En effet, la grande quantité et la variété des remèdes dans *Les Maladies de la femme* suggèrent l'utilisation de plusieurs sources accumulées au cours d'environ deux siècles<sup>17</sup>. Malgré l'extravagance ou l'insalubrité de certaines recettes, une grande proportion de celles-ci demeurent accessibles pour le commun des mortels, mêlant des ingrédients végétaux et des produits courants comme du vin, du miel ou de l'huile<sup>18</sup>, ou préconisant des aliments ou des activités particulières.

Bien qu'il présente quelques variations entre ses différents traités, l'exposé du système anatomique par le corpus hippocratique a eu une influence indéniable sur les écrits des siècles suivants. Les principes opposés comme le chaud et le froid, le sec et l'humide, la gauche et la droite prennent une importance particulière dans la médecine hippocratique, ainsi que la théorie des humeurs qui veut que le corps humain soit traversé par différents fluides dont l'équilibre (ou le déséquilibre) détermine son état de santé. Ces notions théoriques jouaient un rôle central dans

---

de la médecine babylonienne dans laquelle les ingrédients visés seraient en faits des plantes et des minéraux ordinaires dissimulés par des noms secrets (*Decknamen*); voir la thèse de Maddalena Rumor, *Babylonian Pharmacology in Graeco-Roman 'Dreckapotheke', with an Edition of Uruanna III 1-143* (Freie Universität Berlin, 2015).

11 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 78, 173.

12 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 74, 159.

13 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 74, 157.

14 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 80, 201.

15 Helen King, « Medical texts as a source for women's history », 207.

16 Ann E. Hanson, « Talking Recipes in the Gynaecological Texts of the *Hippocratic Corpus*, » dans *Parchment of Gender: Deciphering the Body in Antiquity*, éd. Maria Wyke (Oxford : Oxford University Press, 1998), 73-74. Il s'agit aussi de la conclusion de Vincent Barras, voir « La naissance et ses recettes en médecine antique », dans *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : actes du colloque de Fribourg, 28 novembre - 1<sup>er</sup> décembre 2001*, éd. Véronique Dasen (Fribourg : Academic Press, 2004), 93-102. À ce sujet, voir aussi Lesley Dean-Jones, « *Autopsia, historia* and what women know: the authority of women in Hippocratic gynaecology », dans *Knowledge and the Scholarly Medical Traditions*, éd. Don Bates (Cambridge : Cambridge University Press, 1995), 41-59.

17 Hanson, « Talking Recipes in the Gynaecological Texts of the *Hippocratic Corpus* », 73.

18 Sur les ingrédients utilisés dans les remèdes du corpus hippocratique, voir Jerry Stannard, « Hippocratic Pharmacology », *Bulletin of the History of Medicine* 35, 6 (novembre-décembre, 1961), 497-518.

les traitements des maux des femmes, mais aussi dans les théories sur la formation de l'embryon, le processus de la grossesse ainsi que dans la différenciation entre les corps masculins et les corps féminins. L'auteur des *Maladies de la femme* explique que « la femme a la chair plus lâche et plus molle que l'homme; cela étant ainsi, le corps féminin tire du ventre le fluide plus vite et plus que le corps masculin<sup>19</sup> ». Ainsi, pour se débarrasser de cette accumulation de fluides qui menace sa santé, le corps féminin expulse de lui-même l'excès de sang chaque mois. Lorsque la femme ne produit plus de menstruations lors de la grossesse, le sang sert à la croissance du fœtus<sup>20</sup>. Il était donc considéré dangereux pour une femme qui n'était pas enceinte de ne pas avoir de menstruations, et dans cette optique de nombreux manuels de gynécologie, incluant le *Gynaecia* de Cléopâtre, présentaient des remèdes visant à les provoquer. Dans le même ordre d'idée, avoir des menstruations durant la grossesse présentait un danger pour le fœtus et, en conséquence, ces remèdes pouvaient aussi être utilisés de façon contraceptive ou abortive<sup>21</sup>.

Chez les penseurs hippocratiques, les rapports sexuels (avec un homme) et les grossesses qui en résultaient étaient aussi indispensables à la santé des femmes que les menstruations<sup>22</sup>. Le coït « en échauffant et en humectant le sang, rend la voie plus facile pour les règles<sup>23</sup> » et sert aussi à humidifier l'utérus, sans quoi celui-ci se contracte violemment<sup>24</sup>, ou il se fatigue et se dessèche et se met à bouger dans le reste du corps à la recherche d'humidité<sup>25</sup>. Les mouvements de l'utérus peuvent ainsi causer « une suffocation subite, interceptant la voie respiratoire qui est dans le ventre<sup>26</sup> » ou encore porter la femme à serrer les dents et à prendre une couleur noirâtre<sup>27</sup>. La suffocation utérine sera universellement reconnue à travers l'Antiquité et elle sera aussi expliquée dans les écrits de Soranos et de Galien. Le traitement proposé pour ce genre de phénomènes dépend des sources ou des influences de l'auteur d'un traité. Chez Hippocrate, la

19 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 1, 11.

20 « ...il va de tout le corps à la matrice du sang peu à peu; ce sang, se disposant circulairement autour du produit de la conception, en détermine la croissance. » Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 25, 65-67.

21 À ce sujet, voir Wolfgang Jöchles, « Menses-Inducing Drugs : Their Role in Antique, Medieval and Renaissance Gynecology and Birth Control », *Contraception* 10, 4 (octobre 1974), 425-439.

22 Ann Ellis Hanson, « The Medical Writer's Woman », dans *Before Sexuality : The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, éd. David M. Halperin, John J. Winkler et Froma I. Zeitlin (Princeton, NJ : Princeton University Press, 1990), 319.

23 Hippocrate, *De la génération* IV, 3, éd. et trad. Robert Joly, *Hippocrate, Tome XI* (Paris : Les Belles Lettres, 1970), 47.

24 Hippocrate, *De la génération* IV, 3, 47 : « la matrice, dans le coït, devient humide, et non sèche; or, quand elle est sèche, elle se contracte violemment et plus qu'il ne convient; et en se contractant violemment, elle fait souffrir le corps. »

25 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 7, 33 : « la femme ayant les vaisseaux plus vides que d'ordinaire et étant plus fatigués, la matrice, desséchée par la fatigue, se déplace, attendu qu'elle est vide et légère; la vacuité du ventre fait qu'il y a place pour qu'elle se déplace. »

26 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 7, 33.

27 Hippocrate, *De la nature de la femme* 3, éd. et trad. Émile Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate, VII* (Amsterdam : Adolf M. Hakkert, 1962), 315.

fumigation ou l'application de parfum, d'huile ou d'herbes à forte odeur sont le plus souvent proposées comme remède : comme si l'utérus était doté du sens de l'odorat, il est prescrit d'appliquer de mauvaises odeurs au niveau des narines et de bonnes odeurs au niveau des parties génitales pour attirer celui-ci vers sa position naturelle. L'inverse, aussi, était prescrit pour soigner le prolapsus utérin. Des siècles plus tard, si d'autres médecins comme Galien ne croyaient plus au sens de l'odorat de la matrice, ils continuaient néanmoins à prescrire des fumigations odorantes pour soigner ces maux ; ce qui laisserait croire que cette pratique était assez répandue dans la tradition populaire<sup>28</sup>, au point qu'on ne la remettait jamais vraiment en question. Le *Gynaecia* de Cléopâtre, quant à lui, propose aussi un traitement pour une matrice déplacée dans un chapitre proposant « un pessaire qui est fabriqué pour la matrice qui n'est pas à sa place pour qu'elle revienne à sa place » (*pessarium quod factum ad matricem quae loco suo non est ut reuertatur ad locum [...]lam habeat*<sup>29</sup>.)

Les écrits du corpus hippocratique sont avant tout motivés par une forte volonté d'expliquer le fonctionnement des corps masculins et féminins et d'identifier leurs maux. Beaucoup de passages sont entièrement consacrés à la théorie et les diagnostics sont établis à l'aide d'une liste exhaustive de symptômes précis, souvent renforcés par des comparaisons au monde naturel servant de modèle explicatif mais aussi d'explication<sup>30</sup>, démontrant une volonté de vulgarisation pour le lecteur peu familier avec la matière. Les listes de remèdes des traités gynécologiques, quant à eux, indiquent la familiarité des médecins hippocratiques avec les traditions médicales alternatives des femmes<sup>31</sup>. Le format en liste fut repris par des médecins d'époque romaine comme Galien qui publièrent leurs propres compilations de remèdes<sup>32</sup>; cette façon de présenter et de transmettre la matière, à cause de sa simplicité et de son accessibilité, a eu une forte influence sur les textes médicaux tardifs comme le *Gynaecia*.

## Soranos d'Ephèse

Alexandrie, forte de l'influence de la tradition hippocratique de l'île de Cos et de ses liens avec l'école aristotélicienne, s'imposa sous le règne de Ptolémée I<sup>er</sup> Sôter (ca. 323-283) comme un centre d'apprentissage et d'échange entre intellectuels de différents domaines<sup>33</sup>.

28 Green propose même que cette pratique serait directement tirée de la tradition populaire, « Transmission of Ancient Theories, » 21.

29 Chapitre XXIV, voir *infra*, 60.

30 Kouky Fianu, communication personnelle, 2020.

31 Dean-Jones, « *Autopsia, historia and what women know* », 47.

32 Hanson, « Talking Recipes in the Gynaecological Texts of the *Hippocratic Corpus* », 75-76.

33 Fabio Stok, « Medical Sects : Herophilus, Erasistratus, Empiricists, » dans *The Oxford handbook of science and medicine in the classical world*, éd. Paul T. Keyser avec John Scarborough (New York, NY : Oxford University

Exceptionnellement, le tabou entourant la dissection de cadavres humains fut levé lors de cette période<sup>34</sup>, ce qui permit des développements sans précédent dans les domaines de la médecine et de l'anatomie. Les travaux de dissections des médecins Hérophile et Érasistrate en particulier fournirent aux penseurs des siècles suivants des connaissances nouvelles sur l'arrangement et le fonctionnement des organes internes masculins et féminins et permirent l'exploration de plusieurs méthodes de diagnostic et de prescription<sup>35</sup>. Ayant étudié à Alexandrie, Soranos d'Éphèse aurait pratiqué la médecine entre 98 et 138 à Rome<sup>36</sup>, où il a produit une vingtaine d'ouvrages touchant plusieurs aspects des sciences médicales et biologiques, dont le *Traité des maladies des femmes* (Περὶ γυναικείων πάθων), un ouvrage de théorie abordant les fonctions reproductrices féminines. Soranos n'hésite pas à présenter des théories d'autres auteurs opposées aux siennes et, comme l'auteur hippocratique du *Traité des maladies de la femme*, à justifier les siennes par des observations de divers comportements humains ou animaux, des observations effectuées à l'aide de la dissection ou de références à d'autres auteurs, incluant Hippocrate.

Selon ses écrits, il n'y a pas de différence fondamentale entre l'anatomie féminine et masculine, et il n'existe « aucune affection spécifiquement féminine, en dehors de la conception, de la charge du développement du fœtus, de sa mise au monde, de la lactation et des états qui s'opposent à ceux-ci.<sup>37</sup>» Les menstruations sont la fonction première de la matrice, et l'auteur reconnaît que certaines personnes sont « exemptes de règles pour des raisons naturelles : ce peut être à cause de leur âge — ainsi celles qui sont trop jeunes ou au contraire des femmes âgées — ; mais il y a aussi des femmes enceintes, les femmes de tempérament viril, les femmes stériles, les chanteuses et les femmes athlètes, chez lesquelles ne subsiste aucun résidu à éliminer par la menstruation.<sup>38</sup>» Ces dernières ne souffrent pas de leur condition et il serait inutile, voire même dangereux, de chercher à les traiter. Cependant, les règles peuvent être interrompues à cause de plusieurs maux de la matrice ou du corps<sup>39</sup> et dans plusieurs cas, Soranos recommande de trouver et de traiter la cause de l'arrêt des menstruations avant de chercher à les provoquer. Dans le cas où l'arrêt des menstruations serait néfaste, l'auteur prescrit le traitement par la diète, la

---

Press, 2018), 359.

34 Stok, « Medical Sects », 360.

35 Michael Frede désigne l'ensemble de ces principes par le terme *method of treatment* dans « The Method of the So-called Methodical School of Medicine », dans *Essays in Ancient Philosophy* (Minneapolis, MN : University of Minnesota Press, 1987), 261.

36 « Σωράνιος (Soranos, Soranus) » Suda On Line. Trad. David Whitehead. 9 août 2014. 14 mai 2019 (<http://www.stoa.org/sol-entries/sigma/851>).

37 Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes Livre III*, 1, éd. et trad. P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas (Paris : Les Belles Lettres, 1994), 3-4.

38 Soranos, *Maladies des femmes III*, 2, 6.

39 Voir Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes III*, 2, 6-7.

saignée ou des cataplasmes plutôt que des concoctions à administrer par voie orale ou vaginale<sup>40</sup>, qui selon lui causent de l'inflammation sans guérir<sup>41</sup>.

En ce qui concerne l'utilité du coït et de l'enfantement, Soranos s'opposait aux théories des médecins hippocratiques : alors que ceux-ci mettaient de l'avant l'importance d'une vie sexuelle active chez les femmes ainsi que les bienfaits de la grossesse, Soranos affirmait dans *Maladies des Femmes* que bien que les pulsions reproductrices et le désir soient naturels, « la virginité prolongée est salutaire aussi bien chez l'homme que chez la femme<sup>42</sup>», les femmes recevant un double bienfait en ce qu'elles évitent les maux associés à la conception et à l'enfantement. En effet, Soranos considérait les grossesses comme étant naturelles, mais néfastes<sup>43</sup>, et comparait la fonction des menstruations à la phlébotomie en ce qu'elle peut aider à conserver la santé sans être recommandée pour une personne saine<sup>44</sup>. S'il reconnaissait l'existence d'une semence féminine, celle-ci ne contribuait en rien à la conception, puisqu'elle était produite à l'extérieur de l'utérus<sup>45</sup>.

Soranos ne considérait pas la matrice comme un organe vital du corps humain<sup>46</sup> et contrairement à Hippocrate, il affirmait qu'elle était maintenue en place dans le torse « par de fines membranes, vers le haut à la vessie, vers le bas au rectum, vers les côtés et l'arrière aux saillies des os iliaques et au sacrum<sup>47</sup>. » La suffocation utérine était causée par l'inflammation de ces membranes, qui tiraient alors l'utérus dans une direction ou une autre : ainsi la matrice n'était pas comparée à une éponge devant être humectée, mais Soranos considérait qu'elle était dotée d'« un sens tactile qui la fait se contracter sous l'action des agents refroidissants et se détendre sous celle des agents relâchants<sup>48</sup>. » L'auteur critiquait abondamment les remèdes par les fumigations et les odeurs prescrits par les autres médecins<sup>49</sup> et recommandait à leur place une série de traitements visant à relaxer le corps à l'aide, entre autres, de massages, de compresses chaudes sur diverses parties du corps et le visage, d'injections d'huile, de mouvements doux, de cataplasmes, d'ovules vaginaux et de bains de sièges relâchants ainsi qu'une diète liquide<sup>50</sup>.

40 Helen King, « Galen and the widow : towards a history of therapeutich masturbation in ancient gynaecology », *EuGeStA : Journal on Gender Studies in Antiquity*, 1 (2011), 213.

41 Soranos, *Maladies des femmes* III, 2, 12.

42 Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes Livre I*, 9, éd. et trad. P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas (Paris : Les Belles Lettres, 1988), 28.

43 Soranos, *Maladies des femmes* I, 9, 26, elles « épuisent le corps féminin, le flétrissent en profondeur. »

44 Soranos, *Maladies des femmes* I, 8, 23.

45 Soranos, *Maladies des femmes* I, 4, 12.

46 Soranos cite les observations de Thémison de Laodicée qui soutient que l'utérus peut être enlevé sans provoquer la mort, *Maladies des femmes* I, 4, 13.

47 Soranos, *Maladies des femmes* I, 4, 9.

48 Soranos, *Maladies des femmes* I, 4, 9-10.

49 Soranos, *Maladies des femmes* III, 5, 30-32.

50 Soranos, *Maladies des femmes* III, 5, 28-29.

Soranos lui-même n'a probablement jamais pratiqué de dissection<sup>51</sup>, mais ses écrits attestent des connaissances poussées en matière d'anatomie auxquelles certains médecins avaient accès durant l'Antiquité. Sans rompre entièrement avec la médecine hippocratique, la médecine de Soranos incorpora plutôt ses principes de base aux connaissances anatomiques apportées par ses prédécesseurs, donnant naissance à un système qui accordait une plus grande liberté reproductrice aux femmes<sup>52</sup> et leur permettait de choisir l'abstinence ou un mode de vie considéré plus « masculin » sans que cela soit considéré contre leur nature ou malsain. Ce mode de pensée peut probablement être attribué à la participation plus active des femmes de haut rang dans la société romaine<sup>53</sup> dès l'époque de Soranos.

### **Galien de Pergame**

Né vers 130 de notre ère, Galien fut un médecin reconnu à Rome et un auteur prolifique jusqu'à sa mort au début du IIIe siècle<sup>54</sup>. À la fois innovateur et traditionaliste, il montrait dans certains aspects des connaissances impressionnantes en matière d'anatomie et dans d'autres une grande admiration pour les écrits des autres penseurs avant lui, en particulier pour Hippocrate. S'il paraît évident en lisant son œuvre que le médecin n'a jamais pratiqué la dissection sur un être humain, on pourrait considérer comme sa plus grande force sa capacité à trouver des explications logiques, rationnelles et parfois même empiriques<sup>55</sup> à des théories obscures ou sans fondement logique. N'ayant jamais produit d'ouvrage exclusivement dédié à la gynécologie (si on exclut un bref traité sur l'anatomie de l'utérus écrit dans sa jeunesse, *De l'anatomie de l'utérus*<sup>56</sup>), Galien a cependant écrit de nombreux commentaires (dont un, entre autres, sur les *Aphorismes* d'Hippocrate) ainsi que des traités originaux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie à travers lesquels il nous est possible de retracer les influences de l'auteur et d'apprécier son originalité<sup>57</sup>.

Dans le système proposé par Galien, la principale différence entre l'homme et la femme repose dans la théorie d'Aristote sur la perfection de l'homme et la « difformité » naturelle de la femme, qui n'est pas tant considérée comme une tare par Galien qu'une déviation de la norme

51 Hanson, « The Medical Writer's Woman », 321.

52 Hanson, « The Medical Writer's Woman », 333.

53 Hanson, « The Medical Writer's Woman », 330-331.

54 Green, *Transmission of Ancient Theories*, 37.

55 Green, *Transmission of Ancient Theories*, 38.

56 *Περὶ μήτρας ἀνατομῆς*, édité par D. Nickel dans *Corpus Medicorum Graecorum, Vol. 2.1*, (Berlin : Akademie Verlag, 1971).

57 Ce travail a déjà été effectué par J. Lachs dans son ouvrage, *Die Gynaekologie des Galen : Eine geschichtlich-gynaekologische Studie*, Abhandlungen zur Geschichte der Medizin, Heft IV (Breslau : J. U. Kern's Verlag, 1903).

nécessaire à la reproduction de l'espèce. D'un point de vue strictement anatomique, les corps masculins et féminins possèdent exactement les mêmes organes et les mêmes parties, à la seule différence que « les parties de la femme sont internes et celles de l'homme externes, à partir de la région dite périnée<sup>58</sup>». Cette différence serait due à l'absence de la chaleur suffisante pour « pousser » les organes internes à l'extérieur chez le fœtus féminin lors de la grossesse<sup>59</sup>. Ainsi, la froideur innée de la femme permet de « cuire » et d'absorber moins de nourriture, et d'en laisser pour le fœtus lors de la grossesse. Cette théorie rejoint les enseignements du corpus hippocratique en ce qu'elle justifie ainsi la nécessité des menstruations pour évacuer la matière superflue et de leur arrêt lors de la grossesse et de l'allaitement. Ainsi, le sang menstruel est retenu dans les vaisseaux sanguins pour nourrir le fœtus durant la grossesse, et le surplus est évacué par les mamelons sous la forme de lait maternel. Ce lien direct entre la poitrine et l'utérus fait écho aux passages dans les *Aphorismes* d'Hippocrate, dont V, 37 : « Chez une femme enceinte, si les seins s'affaissent subitement, elle avorte<sup>60</sup> » ou bien V, 52 : « Chez une femme enceinte, si beaucoup de lait coule par les mamelles c'est une preuve que le fœtus est faible. Si les mamelles sont fermes, c'est une preuve que le fœtus est bien portant<sup>61</sup> ».

En ce qui a trait à la disposition de l'utérus dans le corps, Galien affirme qu'il ne flotte pas dans le torse : « En effet, parmi les organes qui sont en relation avec l'utérus, certains le touchent à peine seulement et ne sont plus combinés à lui; mais beaucoup lui sont liés et ne pourraient être séparés sans dissection. Il y en a aussi que l'on peut séparer en les écorchant; ainsi, il est rattaché à de nombreuses structures, et beaucoup y sont insérées<sup>62</sup> ». Galien avait étudié l'anatomie de l'utérus et des organes avoisinants, et il était en mesure de donner une description précise de son système d'ancrage<sup>63</sup>. À la différence d'Hippocrate, l'auteur est d'avis que l'utérus n'est pas « un animal avide de procréation [...] errant à travers tout le corps<sup>64</sup> » mais que les mouvements de l'utérus seraient une illusion causée par des contractions de ce dernier sous l'effet de l'accumulation de sang menstruel dans les veines<sup>65</sup>. À plusieurs reprises cependant, Galien prescrit des traitements par l'odeur pour les mouvements de l'utérus sans leur donner d'explication. Selon certains chercheurs, Galien n'aurait peut-être pas eu assez d'intérêt

58 Galien, *De l'utilité des parties du corps humain* XIV, VI, 99.

59 Galien, *De l'utilité des parties du corps humain* XIV, VI, 102.

60 Éd. et trad. Émile Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate, IV* (Amsterdam : Adolf M. Hakkert, 1962), 362.

61 Hippocrate, *Aphorismes*, 551.

62 Galien, *De l'anatomie de l'utérus* IV, 892, traduit en français par Christine Bonnet-Cadilhac, « L'anatomo-physiologie de la génération chez Galien » (École Pratique de Hautes Études, 1997), 62.

63 Galien, *De l'anatomie de l'utérus* IV, 893, trad. Bonnet-Cadilhac, « L'anatomo-physiologie de la génération chez Galien », 62.

64 Galien, *Des lieux affectés* VI, V, trad. Daremberg, *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, 691.

65 Galien, *Des lieux affectés* VI, V, 694.

pour la gynécologie pour s'attarder plus en détail aux implications des traitements qu'il proposait en relation avec ses théories sur l'anatomie féminine<sup>66</sup> et se serait contenté de reproduire les remèdes populaires à l'époque.

Comme les auteurs hippocratiques avant lui, Galien reconnaissait l'importance des relations sexuelles pour la santé, ainsi que l'existence d'une semence féminine, responsable de la fécondation autant que la semence masculine<sup>67</sup>. Tous peuvent être atteints d'un excès de semence, mais chez les femmes, la rétention de celle-ci peut causer des symptômes allant du coma à la suffocation ou des contractions<sup>68</sup>, surtout chez les veuves, car la rétention de la semence est entièrement reliée à l'existence d'un passé sexuel<sup>69</sup>. Délaissant les théories d'Hippocrate, Galien expliquait les déplacements ou la suffocation de la matrice par ce phénomène et non par la sécheresse causée par l'absence de semence masculine<sup>70</sup>.

À une époque d'expérimentation et d'échanges dans l'univers de la médecine, Galien choisit de poser les bases de sa pratique médicale sur les travaux d'auteurs qu'il considérait comme des autorités intellectuelles, tout en y combinant sa propre expérience et sa propre ingéniosité pour produire un système cohérent couvrant l'ensemble du corps humain. Les travaux de Galien représentent bien le lien entre la période des écoles de médecins dans le monde grec et la période suivante à partir du III<sup>e</sup> siècle, un nouveau genre de littérature médicale visant à faciliter la pratique de la médecine émergea dans le monde romain. Il serait injuste de penser qu'aucun autre auteur n'aurait produit de théories originales sur l'anatomie féminine et ses maux à l'époque du corpus hippocratique, de Soranos et de Galien, mais on peut affirmer sans se tromper que ces trois auteurs furent les plus communément transmis et adaptés. Leurs théories allaient fortement influencer la gynécologie du Moyen Âge, une période à laquelle l'urgence de préserver la matière antique allait l'emporter sur le loisir d'explorer le fonctionnement du corps humain et les différentes façons de le soigner. La transmission de la matière médicale durant cette période fut menée grâce au travail diligent d'une poignée d'auteurs reconnus, de médecins et de copistes anonymes et influencée, comme nous allons le voir, par plusieurs facteurs politiques et culturels.

---

66 Green, « Transmission of Ancient Theories », 51.

67 À ce sujet, voir Rebecca Flemming, *Medicine and the Making of Roman Women. Gender, nature and authority from Celsus to Galen* (Oxford : Oxford University Press, 2000), 201-203, King, « Galen and the widow », 218, et Rousselle, *Porneia*, 42-43.

68 Galien, *Des lieux affectés* VI, V, 686-687.

69 Flemming, *Medicine and the Making of Roman Women*, 337.

70 Monica H. Green, *The Trotula : a medieval compendium of women's medicine* (Philadelphia, PA : University of Pennsylvania Press, 2001), 24.

## *La transmission du savoir gynécologique en Occident*

À la mort de Galien au III<sup>e</sup> siècle, la société romaine était encore relativement bilingue : si le latin était considéré comme la langue du peuple, le grec régnait toujours en maître dans les domaines de la science, de la philosophie et de la médecine; les traités latins de médecine, comme ceux de Varron ou de Celse, relevaient surtout d'un encyclopédisme pratique à l'usage du *paterfamilias*<sup>71</sup>. Cependant, à partir de cette période, l'érosion graduelle de la connaissance du grec commença à poser un problème de transmission du savoir médical en Occident<sup>72</sup>. Désormais, la création et la diffusion des écrits médicaux était motivées par le besoin de transmission et de traduction dans une langue que tous pouvaient comprendre. L'influence des médecins des grandes écoles grecques ayant été reléguées au monde littéraire, il était facile de piger dans plusieurs traités à la fois pour choisir des éléments à transmettre et à adapter, même si les notions théoriques de ces traités pouvaient se contredire<sup>73</sup>. C'est ainsi qu'à travers deux principaux centres de transmission, soit l'Afrique du Nord et le nord de l'Italie, les écrits de Soranos, du corpus hippocratique, de Galien et des autres furent traduits en latin et intégrés à une nouvelle génération de littérature médicale en Occident<sup>74</sup>.

À partir du III<sup>e</sup> siècle, dans l'Empire romain morcelé au pouvoir décentralisé de l'Europe occidentale, les écoles de médecine grecques appartenaient à une autre époque et la médecine romaine se trouvait orientée vers l'utilité pratique, la brièveté, l'éclectisme et l'évitement de la théorie<sup>75</sup>. On peut retracer les premières traductions de traités antiques en Afrique du Nord, où les idées de la secte méthodique avaient eu le plus de succès : les travaux de Soranos d'Éphèse y furent traduits et adaptés par des auteurs-médecins comme Helvius Vindicianus<sup>76</sup>, Théodore Priscien, son élève, Caelius Aurélien, et Muscio. Les bouleversements du paysage sociopolitique

---

71 Henri-Irénée Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité* (Paris : Éditions du Seuil, 1965), 372-373.

72 Un phénomène qui s'accéléra avec l'application de la *Constitutio Antoniniana* en 212 et le partage de l'administration de l'Empire romain par Dioclétien, selon Louise Cilliers, « Medical Writings in the Late Roman West », dans *The Oxford Handbook of Science and Medicine in the Classical World*, éd. Paul T. Keyser avec John Scarborough (New York, NY : Oxford University Press, 2018), 1014.

73 Sur la compétition entre les médecins, voir Geoffrey E. R. Lloyd, *Science, Folklore and Ideology : Studies in the Life Sciences in Ancient Greece* (Cambridge : Cambridge University Press, 1983), 80-83 et King, « Medical texts as a source for women's history », 207.

74 Green, « Transmission of Ancient Theories », 133.

75 Joan Cadden, *Meanings of Sex Difference in the Middle Ages : Medicine, Science and Culture* (Cambridge : Cambridge University Press, 1993), 42-43.

76 Le travail d'Helvius Vindicianus est décrit plus en détails dans l'ouvrage de Louise Cillier, « The Contribution of the 4th Century North African Physician , Helvius Vindicianus », dans *Medicine and Healing in the Ancient Mediterranean*, éd. Dimitrios Michaelides (Oxford : Oxbow Books, 2014), 122-128. Helvius Vindicianus est par endroits confondu à tort avec Avianus Vindicianus, le vicaire d'un diocèse dans l'Ouest et *consularis Campaniae*, ce qui est souligné par Louise Cillier dans « Medical Writing in the Late Roman West », dans *The Oxford Handbook of Science and Medicine in the Classical World*, éd. Paul T. Keyser avec John Scarborough (New York, NY : Oxford University Press, 2018), 1017.

de la région à partir du V<sup>e</sup> siècle engendrèrent un transfert graduel de la littérature médicale vers les centres économiques et politiques de l'Europe, en particulier à Ravenne, la capitale du territoire byzantin en Italie entre 560 et 751<sup>77</sup>. Forte de ses liens avec l'Orient et Alexandrie, la péninsule italienne connut une intense période de productivité qui permit à des adaptations et des traductions latines de textes grecs, dont beaucoup de courts travaux pseudonymes ou anonymes comme le *Gynaecia*, d'atteindre de nouveaux centres de transmission dans le reste de l'Europe<sup>78</sup>.

### **Les premières traductions en Afrique du Nord**

Il existe plusieurs explications pour justifier la grande quantité de traductions et de traités médicaux produits en Afrique du Nord alors que sur le continent européen, le reste de l'Empire romain croulait sous les pressions économiques, sociales et militaires. La première d'entre elles était la relative stabilité militaire et la richesse économique des provinces africaines. En effet, l'Afrique du Nord fut une des dernières régions de l'Empire romain d'Occident à subir les déplacements des peuples germaniques<sup>79</sup>. Le système d'éducation établi favorisait l'apprentissage du grec chez les jeunes, et ce, même dans les petites villes de province. De plus, le centre intellectuel de Carthage était proche géographiquement et intellectuellement de l'école d'Alexandrie qui vivait elle aussi une renaissance au IV<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. Tous ces facteurs contribuaient donc à créer un climat propice aux activités intellectuelles et culturelles et à la traduction et la transmission d'ouvrages scientifiques<sup>81</sup>.

Le premier auteur connu à avoir traduit un ouvrage de Soranos en latin est le médecin Helvius Vindicianus, qui fut actif à la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>. Ses travaux marquèrent le début de ce qu'on pourrait appeler l'« âge d'or » du compendium médical latin, en ce qu'un nombre important de compilations sophistiquées furent produites en latin par des médecins entre 370 et 450<sup>83</sup>. Le style des ouvrages produits en Afrique du Nord à cette époque est austère, dogmatique, et ces derniers réunissent en les résumant des notions d'anatomie, de gynécologie et de pharmacologie à la matière de manuels destinés à des étudiants, ce qui laisse croire qu'il y aurait eu à cette époque une école à Carthage réunissant des médecins et des auteurs de traités

---

77 Clare Pilsworth, « Could you just sign this for me John? Doctors, charters and occupational identity in early medieval northern and central Italy », *Early Medieval Europe* 17, 4 (2009), 364.

78 Cillier, « Medical Writing in the Late Roman West », 1030-31.

79 Cillier, « Medical Writing in the Late Roman West », 1016

80 Cillier, « Medical Writing in the Late Roman West », 1017.

81 Cillier, « Medical Writing in the Late Roman West », 1016

82 Cillier, « The Contribution of the 4th Century North African Physician , Helvius Vindicianus », 123.

83 David Langslow, *Medical Latin in the Roman Empire* (Oxford : Oxford University Press, 2000), 63.

médicaux dévoués à la traduction et à l'adaptation des écrits grecs<sup>84</sup>. Théodore Priscien, Célius Aurélien et Muscio sont des traducteurs nord-africains notoires : la version de Muscio du *Traité des maladies des femmes* de Soranos est particulièrement importante en ce que l'auteur explique sa démarche dans le prologue<sup>85</sup>. Ayant remarqué qu'aucune sage-femme ne lisait le grec, mais soucieux de rendre la science de Soranos accessible même à la sage-femme la moins expérimentée, Muscio explique qu'il a entrepris de condenser la matière essentielle dans ce que lui-même nomme un « commentaire » (*collectus commentarius*<sup>86</sup>) en prenant soin d'utiliser un langage courant<sup>87</sup>. En plus d'une volonté de préservation du savoir médical, on pourrait peut-être aussi y voir un certain effort de vulgarisation : soucieux de l'accessibilité de leur œuvre, Muscio et les traducteurs nord-africains n'hésitaient pas à adapter la matière d'un ou plusieurs textes originaux pour les rendre plus faciles à lire pour les médecins ou les étudiants auxquels leurs traités étaient destinés<sup>88</sup>. Il n'est pas impossible de supposer que *Gynaecia* de Cléopâtre, semblable en style aux travaux des médecins nord-africains et doté comme le traité de Muscio d'un prologue exprimant la volonté de son auteur de préserver des sources grecques en les traduisant, aurait pu être composé dans ces circonstances, à cette époque.

Après la conquête de l'Afrique du Nord par les Vandales au V<sup>e</sup> siècle et sa reconquête par Justinien près d'un siècle plus tard<sup>89</sup>, l'Afrique du Nord perdit un peu de la stabilité qui lui avait permis de s'épanouir sur les plans intellectuels et culturels. En revanche, les bouleversements favorisèrent une nouvelle dynamique d'échanges intellectuels entre Carthage et le reste de l'Europe, et entre cette dernière et l'Empire byzantin d'Orient<sup>90</sup>. On a même proposé qu'il s'agissait de la principale raison pour laquelle autant de littérature nord-africaine aurait survécu<sup>91</sup>. De nombreux membres du clergé et d'intellectuels nord-africains, poussés à l'exil par les politiques de conversion et d'oppression des rois Vandales ariens<sup>92</sup>, puis par la prise de contrôle

84 Guy Sabbah, « Notes sur les auteurs médicaux africains de l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles) », dans *Curiosité historique et intérêts philologiques : hommage à Serge Lancel*, éd. Bernard Colombat et Paul Mattei (Grenoble : Université Stendhal-Grenoble 3, 1998), 131-150.

85 Édité et transcrit dans son entièreté dans l'introduction d'Hergott, *Traité des maladies des femmes*, xxiv-xxv.

86 Cité par Brigitte Maire, « *Gynaecia Muscionis*. Réincarnation des Γυναικεῖα de Soranos ou naissance d'un traité? », dans *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : actes du colloque de Fribourg, 28 novembre - 1<sup>er</sup> décembre 2001*, éd. Véronique Dasen (Fribourg : Academic Press, 2004), 321.

87 *His autem multo simplicius volui loqui et ut verius dicam dicam muliebribus verbis usus sum* (cité par Hergott, *Traité des maladies des femmes*, xxv).

88 Green, « Transmission of Ancient Theories », 138.

89 Au sujet des bouleversements au sein de l'Église chrétienne en Afrique du Nord, se référer à Maureen A. Tilley, « The Collapse of a Collegial Church : North African Christianity on the Verge of Islam », *Theological Studies* 10 (2001), 3-22.

90 Green, « Transmission of Ancient Theories », 139 et Cillier, « Medical Writing in the Late Roman West », 1023.

91 Green, « Transmission of Ancient Theories », 209.

92 Tilley, « The Collapse of a Collegial Church », 10-13.

absolue de l'empereur Justinien<sup>93</sup>, et finalement par la montée de l'Islam en Afrique du Nord, choisirent de s'établir dans les centres culturels et religieux d'Italie, apportant avec eux leur littérature et leurs traités médicaux.

### Les traductions de Ravenne

Durant toute la période entre le VI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle en Europe, si la pratique médicale au sein de la population laïque était bien vivante, et cela, chez les personnes des deux sexes<sup>94</sup>, la transmission des textes antiques se retrouvait reléguée à des espaces spécifiques. Le nord de l'Italie et en particulier Ravenne, la capitale du nouveau royaume du roi ostrogoth Théodoric, où résidait Cassiodore, auteur et fondateur du monastère de Vivarium<sup>95</sup>, constituait un véritable épiceutre de la transmission de la culture et de la littérature antique. Il est attesté qu'au VI<sup>e</sup> siècle on y avait pris connaissance des travaux d'au moins deux auteurs de traités médicaux nord-africains : Théodore Priscien, dont l'*Euphoriston* a servi de source pour la version latine de l'encyclopédie d'Oribase, et Caélius Aurélianus, recommandé aux moines de Vivarium par leur chef spirituel<sup>96</sup>. Durant cette période, Ravenne profita des liens du roi avec Constantinople et Alexandrie et de l'accessibilité des ouvrages des auteurs grecs, dont Hippocrate et Galien<sup>97</sup>.

Si plusieurs textes à portée générale d'Hippocrate furent traduits pour la première fois en latin au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle en Italie et abondamment transmis au cours des siècles suivants<sup>98</sup>, seuls quelques traités de nature gynécologique ont été traduits à cette époque. Les traductions latines de deux livres du traité *Des Maladies de la femme* ainsi que des *Aphorismes* furent produites à Ravenne autour du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle par des figures inconnues, et la matière de *Des Maladies de la femme* nous est parvenue en segments de longueurs variables dans des ouvrages composites, si bien qu'il est impossible de savoir si l'ouvrage a été traduit et adapté dans son entièreté. Comme les textes de Soranos en Afrique du Nord, ces ouvrages n'étaient pas simplement traduits, mais aussi remaniés : on peut y noter des ajouts de précisions sur les symptômes, des épurations des textes, des modifications des recettes ou même parfois des

93 Tilley, « The Collapse of a Collegial Church », 13-17.

94 À ce sujet, se référer à Pilsworth, « Could you just sign this for me John? », ou à Katharine Park, « Medicine and society in medieval Europe », dans *Medicine in Society : Historical Essays*, éd. Andrew Wear (Cambridge : Cambridge University Press, 1992), 59-90.

95 Henry E. Sigerist, « The Latin Medical Literature of the Early Middle Ages », *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences* 13, 2 (Avril, 1958), 135.

96 Green, « Transmission of Ancient Theories », 209.

97 Green, « Transmission of Ancient Theories », 140.

98 Pearl Kibre a produit un résumé des écrits attribués à Hippocrate et de leur transmission au Moyen Âge dans « Hippocratic Writings in the Middle Ages », *Bulletin of the History of Medicine* 18, 4 (novembre, 1945), 371-412. Malheureusement, aucune mention n'est faite des écrits d'Hippocrate spécifiquement consacrés à la gynécologie.

remaniements de certains passages pour les adapter aux valeurs chrétiennes<sup>99</sup>.

Quant à Galien, il ne connut pas immédiatement le même succès que son prédécesseur : malgré la mention déjà courante de son nom comme une autorité, au même niveau qu'Hippocrate ou Soranos<sup>100</sup>, dans les traités médicaux au III<sup>e</sup> siècle ou la grande quantité d'écrits pseudépigraphes qui lui sont attribués à la même époque, on peut seulement recenser un total de quatre ouvrages traduits en latin, soit *Des sectes aux étudiants* (*De sectis ad introducendos*), *L'art médical* (*Ars medica*), *Du pouls aux étudiants* (*De pulsibus ad tirones*) et *De la méthode thérapeutique, à Glaucon* (*De methodo medendi ad Glauconem*)<sup>101</sup>. Comme les traductions d'Hippocrate, celles-ci furent produites à Ravenne vers la fin du V<sup>e</sup> ou au début du VI<sup>e</sup> siècle et, comme les *Aphorismes*, commentées un peu plus tard<sup>102</sup>. De ce corpus, seul *La Méthode thérapeutique* contient de la matière gynécologique. Il fallait attendre l'avènement du « Maître de l'Orient et de l'Occident<sup>103</sup>» Constantin l'Africain en Italie pour voir émerger un intérêt réel pour les écrits de l'auteur.

Les efforts de préservation de la littérature médicale antique entre les III<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles en Occident latin furent aussi accompagnés d'une certaine créativité. Une quantité non négligeable de traités de médecine générale ou de *compendia* latins, certains comportant des sections considérables sur la gynécologie, furent produits et transmis à cette époque<sup>104</sup>, et beaucoup de courts traités anonymes ou pseudépigraphes y ont vu le jour. Certains d'entre eux ne sont en essence qu'une liste de recettes organisées dans l'ordre *a capite ad calcem*, une organisation typique de la littérature du genre encyclopédique<sup>105</sup>, mais certains sont aussi d'anciens chapitres de *compendia*, séparés de leur contexte original et incorporés à un amalgame de textes divers<sup>106</sup>. Pour ces raisons, il est difficile d'assigner un auteur, une date de création ou un lieu d'origine précis à la plupart d'entre eux. Le matériel gynécologique comme le *Gynaecia*, en particulier, semblait être traité comme une catégorie à part : les écrits concernant les maux des femmes

99 Innocenzo Mazzini, dans son introduction à l'ouvrage *De Conceptu*, établit les modifications apportées à la matière du Livre I du *Maladies des femmes* lors de son intégration à un traité composite, le *Liber ad Mecenatem* dans I. Mazzini et G. Flamini (éd.), *De Conceptu : Estratti di un' antica traduzione latine del Peri Gynaikeion pseudoippocratico libro I ; introduzione di I. Mazzini, testo critico di G. Flammini, rivisto da I. Mazzini* (Bologne : Pàtron Editore, 1983). Ce passage a été pris en exemple d'une tendance de la traduction de la littérature hippocratique en Occident.

100 Temkin, « The History of Hippocratism in Late Antiquity », 177.

101 Cillier, « Medical Writing in the Late Roman West », 1027.

102 Green, « Transmission of Ancient Theories », 151.

103 Un surnom qui lui a été attribué par le chroniqueur Pierre Diacre dans son *De viris illustribus* et sa *Chronique du Mont-Cassin*, voir Danielle Jacquart et Françoise Micheau, *La médecine arabe et l'occident médiéval* (Paris : Maisonneuve et Larose, 1990), 97-98.

104 Green, « Transmission of Ancient Theories », 164.

105 Green, « Transmission of Ancient Theories », 168.

106 Green, « Transmission of Ancient Theories », 204.

étaient consciencieusement regroupés avec des textes semblables et souvent isolés de leur matériel source<sup>107</sup>.

Les traités médicaux connurent un regain de popularité à l'époque de la renaissance carolingienne durant laquelle, sous l'autorité de Charlemagne et de ses descendants, une nouvelle vague d'intérêt pour les écrits antiques et leur préservation balaya l'Europe. Lorsqu'à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle Ravenne fut intégrée au royaume de Charlemagne, ce dernier fit déplacer une grande quantité des manuscrits qui y étaient gardés vers sa cour à Aix-la-Chapelle. Cette transition eut pour effet d'amplifier le phénomène de transmission de la littérature antique dans les puissants monastères du nord de l'Europe<sup>108</sup> et avec celle-ci, la transmission du corpus de littérature gynécologique établi grâce au travail des copistes italiens. Cela dit, entre le XI<sup>e</sup> siècle et la fin du Moyen Âge, les textes anciens étaient toujours transmis, transformés et incorporés à de nouveaux ouvrages. L'apparition au XII<sup>e</sup> siècle d'une version abrégée du *Gynaecia* de Cléopâtre est un exemple du genre de remaniement délibéré et scrupuleux<sup>109</sup> auquel les écrits gynécologiques étaient encore soumis à cette époque.

Bien entendu, le monde de la gynécologie et de sa littérature allait connaître d'autres transformations durant les siècles suivants, et le traité de Cléopâtre tomba en désuétude avec le reste du corpus de littérature gynécologique antique vers la fin du Moyen Âge. S'il est difficile de retracer le cheminement exact d'un texte aussi retravaillé, il est néanmoins possible de tracer un portrait général des tendances dans la traduction et la transmission de la littérature gynécologique et cela, à partir de l'essoufflement de la culture grecque dans l'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle jusqu'à la transmission des traductions latines à travers l'Europe, fruit du travail d'adaptation de la matière soranienne des auteurs nord-africains au IV<sup>e</sup> siècle ainsi que de la création d'un corpus de littérature gynécologique par les moines italiens quelques centaines d'années plus tard. On pourrait s'étonner que le *Gynaecia* ait suffisamment intéressé ses lecteurs pour assurer sa survie et sa transmission de l'Antiquité tardive jusqu'à l'ère moderne, mais on pourrait y voir aussi les effets de son association avec Cléopâtre et en conséquence, avec les célèbres écoles de médecine d'Alexandrie; une association qui mérite d'être étudiée plus en profondeur.

---

107 Green, « Transmission of Ancient Theories », 203.

108 Le mouvement des livres vers les monastères du nord de l'Europe était déjà un phénomène documenté depuis longtemps à cette époque, voir Leighton D. Reynolds (éd.), *Texts and Transmission : A Survey of the Latin Classics* (Oxford : Clarendon Press, 1983), xxi-xxii.

109 Green emploie l'expression « active manipulation » dans « Transmission of Ancient Theories », 232.

## Cléopâtre

Il est à peu près impossible de parler du *Gynaecia* de Cléopâtre sans aborder la question de l'identité de l'auteure. Parce que le nom de la reine d'Égypte a été souvent évoqué et son personnage réinventé à travers les âges<sup>110</sup>, le personnage historique a pris une certaine dimension mythique propre à captiver l'attention et à provoquer les discussions. Si certains chercheurs modernes<sup>111</sup> ont pu s'étonner qu'une reine reconnue avant tout pour ses pouvoirs de séduction, sa ruse et son extravagance<sup>112</sup> ait pris part à une chose aussi intellectuelle et aussi banale que la rédaction d'un traité de gynécologie, elle ne serait cependant pas le premier chef d'État dont les écrits auraient traversé le temps. On peut songer ici à Marc Aurèle ou à Julien et leurs travaux de philosophie, ou, plus proches de Cléopâtre, Jules César, qui aurait rédigé en plus de ses récits de campagnes un traité en deux livres sur l'étymologie et divers essais<sup>113</sup> et à Ptolémée IV Philopator, qui aurait écrit une tragédie intitulée *Adonis*<sup>114</sup>. De plus, il existe un nombre relativement élevé de fragments et de textes du nom de Cléopâtre qui suggèrent l'existence d'une tradition écrite qui lui est associée<sup>115</sup>. La plupart des fragments ne faisant aucune mention d'un titre ou d'un rang royal, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'il aurait existé une ou plusieurs auteures nommées Cléopâtre (ce n'était pas un nom rare<sup>116</sup>) ayant écrit bien longtemps après la mort de Cléopâtre VII qui auraient plus tard été confondues avec cette dernière. Dans cette introduction, cependant, nous allons présenter l'hypothèse de l'existence de matériel écrit par la reine d'Égypte au sein du *Gynaecia*.

Tout d'abord, nous allons nous pencher sur la possibilité que la reine d'Égypte ait pu donner naissance à son propre héritage littéraire en s'appuyant sur les sources et sur les écrits connus de d'autres souverains orientaux et romains. Il convient ensuite d'explorer la tradition littéraire associée au nom de Cléopâtre : en plus de témoignages d'auteurs attestant de la culture de la reine, il existe aussi de nombreux fragments de traités scientifiques attribués à une certaine Cléopâtre. Ensuite, les éléments du texte du *Gynaecia* seront présentés pour y trouver des

---

110 Au sujet de la réception tardive du personnage de Cléopâtre, voir Prudence J. Jones, *Cleopatra: A Sourcebook* (Norman : Oklahoma University Press, 2006).

111 Ian M. Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome : An Anthology* (Norman : University of Oklahoma Press, 2004), 135 et Flemming, *Medicine and the Making of Roman Women*, 40.

112 Si l'on se fie au témoignage de Plutarque dans *Vie d'Antoine*, 26-28, éd. et trad. Robert Flacelière et Émile Chambry (Paris : les Belles Lettres, 1977), 122-126, et de Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IX, XXV, 58, éd. et trad. Étienne de Saint-Denis (Paris : Les Belles Lettres, 1947), 75-76.

113 Suétone, *Vie de Jules César*, LVI, trad. Henri Ailloud, *Vies des Douze Césars* (Paris : Gallimard, 1975), 67-69 et Aulu-Gelle, *Les Nuits Attiques*, I, X, 4, éd. et trad. René Marache (Paris : Les Belles Lettres, 1967), 41.

114 Duane W. Roller, *Cleopatra : A Biography* (Oxford : Oxford University Press, 2010), 49.

115 Ceux-ci ont été compilés par Plant dans *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, en excluant toutefois les écrits gynécologiques tardifs comme le *Gynaecia*.

116 Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, 135.

indications quant à l'identité de l'auteure. Les deux plus anciens témoins de ce texte et les écrits qui y sont directement associés comportent un prologue sous la forme d'une dédicace dont les éléments le rattachent à l'école d'Alexandrie : l'auteure affirme avoir produit le traité en se basant sur des sources grecques et mentionne les noms de Théodote, de Cléopâtre et de sa sœur Arsinoé.

## Cléopâtre VII

La communauté intellectuelle se montre divisée face à la possibilité que la reine Cléopâtre VII ait consacré son temps à la lecture et à l'écriture de traités scientifiques: certains écartent cette possibilité d'emblée en affirmant que Cléopâtre aurait été trop prise par ses fonctions de chef politique et religieuse<sup>117</sup>, alors que d'autres proposent plusieurs arguments en faveur du contraire<sup>118</sup>. Malgré l'expulsion d'une grande partie des intellectuels de la cité en 145 avant notre ère par Ptolémée VIII Evergète II<sup>119</sup>, Alexandrie, siège de la cour royale d'Égypte, connaissait un essor culturel non négligeable lors du règne de Cléopâtre (ca. 51 – 30) et ce, dans les domaines de la littérature, de la philosophie, de la philologie et de la grammaire, mais aussi dans les domaines des sciences exactes, en particulier de l'astrologie et de la médecine. Son environnement contribua à la formation et au succès de plusieurs médecins célèbres, tels Philotas d'Amphissa, Apollonios Mys, Sostratos, Dioscoride et bien entendu, Soranos. Les domaines de la chirurgie, de la pharmacologie et de l'étude des maladies, en particulier, ont connu d'importants développements. Il semblerait que Cléopâtre ait patronné plusieurs intellectuels, philosophes et hommes de lettres, et que, si l'on se fie au témoignage de Plutarque<sup>120</sup>, des médecins participaient couramment aux banquets de la cour de Cléopâtre et aux débats qui y auraient eu lieu<sup>121</sup>.

Outre l'entourage de Cléopâtre, les historiens antiques ont souvent peint un portrait flatteur de son érudition et de ses capacités intellectuelles. Par exemple, Plutarque, dans sa *Vie d'Antoine*, dressa une liste impressionnante de langues parlées couramment par la reine d'Égypte, précisant que ses prédécesseurs avaient du mal à parler l'égyptien<sup>122</sup>. Il ne s'agit pas du seul souverain non-Romain dont les auteurs antiques soulignaient les prouesses intellectuelles : Mithridate VI roi du Pont (ca.130-63) portait comme Cléopâtre un grand intérêt à la pharmacologie; il a été rapporté par Galien que ce dernier avait expérimenté avec des poisons sur

---

117 Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, 135.

118 Roller, *Cleopatra*, 50-51.

119 Marasco, « Cléopâtre et les sciences de son temps », 39.

120 *Vie d'Antoine*, 28, 124-16.

121 Voir Marasco, « Cléopâtre et les sciences de son temps », 49.

122 *Vie d'Antoine*, 27, 124.

des condamnés à mort et avait ainsi découvert un antidote universel qu'il aurait nommé le *Mithridateion*<sup>123</sup>. Attale III de Pergame (ca. 170-133) a lui aussi fait des études de biologie, de pharmacologie et de botanique<sup>124</sup>, Nicomède de Bithynie (ca. 94-74) a été l'auteur de quelques médicaments rapportés par Galien<sup>125</sup> et Juba II de Maurétanie (ca. 52 anè-23), le mari de la fille de Cléopâtre, a composé, entre autres, un traité sur une nouvelle plante, l'*euphorbea*<sup>126</sup>. Tous ces exemples n'excluent la possibilité que les auteurs antiques comme Plutarque aient exagéré l'érudition de Cléopâtre pour la rendre moins romaine, plus conforme au stéréotype du souverain oriental, mais ils confirment néanmoins l'existence de chefs d'État orientaux agissant aussi à titre d'auteurs. En somme, l'attribution de fragments de traités médicaux à la reine d'Égypte correspond à une tradition d'érudition et de production littéraire non seulement chez des souverains orientaux qui auraient pu influencer Cléopâtre dans sa jeunesse<sup>127</sup>, mais aussi chez des chefs d'État romains tels que César, contemporain et allié de Cléopâtre.

### La tradition littéraire associée à Cléopâtre

Avant d'aborder le contenu du *Gynaecia*, il convient de passer en revue la tradition littéraire médicale associée au nom de Cléopâtre ayant précédé le traité. Dans sa *Vie d'Antoine*, Plutarque décrit les expériences de la reine sur des condamnés à mort dans le but de trouver le poison procurant la mort la plus paisible<sup>128</sup>. Alors que l'objectif de Plutarque était de démontrer la cruauté du personnage, le passage suggère aussi une certaine familiarité avec la pharmacologie chez la reine. Outre les récits d'histoire, il existe aussi plusieurs recettes à usage cosmétique ou médicinal attribuées à Cléopâtre éparpillées dans divers traités qui attestent d'une tradition reliée à ce nom. Le premier d'entre eux se trouve dans le manuscrit Florence, Plut. 73.1, qui contient aussi un des témoins du *Gynaecia*. Il s'agit d'un passage dans un ouvrage de gynécologie intitulé *Liber Genecia ad Soteris obstetrix*, un traité en six livres traduit du grec<sup>129</sup>. L'ouvrage est écrit

123 Galien, *Sur les antidotes* I, 6, édité par Karl. G. Kühn, *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XIV, Medicorum graecorum quae exstant* (Leipzig : Car. Cnoblochii, 1827), 32-34. À ce sujet, voir Véronique Bourdon-Millet, « Aux origines de la thériaque: la recette d'Andromaque, » *Revue d'Histoire de la Pharmacie* 367 (2010), 261-270.

124 Galien, *De la faculté des aliments simples* X, édité par Karl. G. Kühn, *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XII, Medicorum graecorum quae exstant* (Leipzig : Car. Cnoblochii, 1826), 251-252.

125 Entre autres dans Galien, *Sur les médicaments composés, selon les lieux*, éd. Kühn, *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XII*, 556 et 579 et *Sur les médicaments composés, selon les genres*, VI, éd. Kühn, *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XII*, 929.

126 D'après Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* XXV, 38, éd. et trad. Jacques André (Paris : Les Belles Lettres, 1947), 54-55.

127 En particulier Mithridate VI, dont l'entourage aurait pu joindre celui de Cléopâtre après la mort de celui-ci en 63 avant notre ère; Roller, *Cleopatra*, 50.

128 *Vie d'Antoine*, 71, 7, 171.

129 Sur la tradition du *Liber Genecia* et de Théodote, se référer à Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », 276-277, Monica Green « Medieval Gynecological Texts : A Handlist », M. H. Green (éd.),

sous la forme d'un dialogue entre Soranos et une sage-femme nommée Soteris et contient à la fois du matériel du *Gynaecia* (les prologues des premier et cinquième livres du *Liber Genecia* sont notamment calqués sur celui du *Gynaecia* dans le même manuscrit) et du *Traité des maladies des femmes* de Soranos<sup>130</sup>. Le sixième livre du *Liber Genecia* contient cependant une recette de pessaire indépendante du *Gynaecia* dont la création est attribuée à Cléopâtre, dont l'introduction va comme suit : « Pessaire pour concevoir inventé par Cléopâtre en vue de la succession du roi, auquel on peut attribuer les fils qu'elle engendra durant de nombreuses années. Après cela Cléopâtre parvint à l'éprouver par l'abstinence. »

Pessarium ad concipiendum a Cleopatra inventum pro regis successione in quae causas filiorum per annos plurimos laborabat. Post ea Cleopatra castimoniale hoc aduenit expertum. Storace dragma I medulla ceruina dragmae VIII adipe leonis dragma VI adipis torinos dragma I adipe ansarinos dragmae VII foliu dragmae II puleium dragma II cera pumica dragmae XII in oleo nardo temperas cum adipis et cetera<sup>131</sup>.

Si certains ingrédients de la recette présentée ci-dessus, comme la moelle de cerf (*medulla ceruina*)<sup>132</sup>, la graisse d'oie (*adipe ansarinos*)<sup>133</sup>, le pouliot (*puleium*)<sup>134</sup> et la cire punique (*cera pumica*)<sup>135</sup> sont communément retrouvés dans les recettes du *Gynaecia*, cet extrait du *Liber Genecia* utilise des mesures grecques au lieu des mesures latines utilisées dans le *Gynaecia*. Cela peut suggérer la transmission d'extraits tirés d'une source commune par des compilateurs différents, ou bien l'existence d'un autre ouvrage de gynécologie attribué à Cléopâtre, mais surtout, ce fragment nous permet de constater l'utilisation courante de l'autorité de la reine dans les écrits médicaux de l'Antiquité tardive.

Dans la même tradition, il existe un autre traité intitulé *De pennis Cleopatrae*, dont le plus ancien manuscrit existant date du IX<sup>e</sup> siècle<sup>136</sup> : il s'agit d'une liste de vingt pessaires semblable en contenu et en ton au *Gynaecia* et contient même certains passages de ce dernier<sup>137</sup>. Un remède intitulé *Antidotum Cleopatre regine et Theodoten idem regine* se retrouve aussi dans une liste de remèdes pour les maux des femmes dans un manuscrit daté de la fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>138</sup>. Toutes ces

---

*Women's Healthcare in Medieval West : Texts and Contexts* (Burlington, VT : Ashgate/Variorum, 2000), 1-36, et Hanson et Green, « Soranus of Ephesus : Methodicorum Princeps », 1047-1049. Il est à noter que ces ouvrages ne prennent pas en compte la version du manuscrit de Bruxelles.

130 Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », 276.

131 Fol. 171r.

132 Chapitres III, XIII, XXI, XXIV et XXVI de l'édition.

133 Chapitres III, XI, XIX, XXI, XXIII, XXIV et XXVI de l'édition.

134 Chapitre XVIII de l'édition.

135 Chapitres XIX, XXI, XXIV et XXVI de l'édition.

136 Voir Green, « Medieval Gynecological Texts : A Handlist », 10.

137 Green, « Medieval Gynecological Texts : A Handlist », 10.

138 Montecassino 69, décrit par Augusto Beccaria, *Codici di medicina del periodo presalermitano (secoli IX, X e XI)*, Edizioni di Storia e Letteratura, vol. 53 (Rome, 1956), 294, nr. 94.4 et cité dans Green, « Transmission of Ancient

références attestent l'existence d'une tradition gynécologique en latin attribuée à Cléopâtre au Moyen Âge. L'examen des fragments de cette tradition nous permettra de faire le point sur les premières sources médicales attribuées à Cléopâtre et l'origine de la tradition médiévale associée à cette dernière.

Un manuel sur les soins cosmétiques attribué à Cléopâtre est cité comme une des sources d'un traité de Criton, médecin de Trajan (98-117), intitulé *Κοσμητικόν*<sup>139</sup>. Galien lui-même fait référence à cet ouvrage, qu'il désigne sous le nom de *Τῶν κοσμητικῶν* dans son traité *Sur les médicaments composés selon les lieux*. Le premier passage consiste en une liste de traitements contre la perte de cheveux dont l'introduction va comme suit : « Dans le livre de Cléopâtre sur les parures du corps sont décrits des remèdes contre l'alopecie, qui après l'enchaînement de cette leçon vont comme suit. Pour l'alopecie.<sup>140</sup>» Un second passage va comme suit : « Choses écrites par Cléopâtre dans le livre sur les parures, ainsi vont en ses propres mots. Pour la génération des cheveux sur la tête.<sup>141</sup>» Un autre passage désigne des traitements pour les pellicules : « Choses pour les pellicules que Cléopâtre aurait écrites, elles sont rapportées à la suite dans ses propres mots.<sup>142</sup>» Un autre fragment qui semble avoir été tiré du *Κοσμητικῶν* de Cléopâtre se trouve dans un traité médical écrit par Paul d'Égine au VII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier était familier avec beaucoup d'auteurs anciens, incluant Galien, et son ouvrage contient plusieurs recettes pour le soin des cheveux dans la même veine que les trois extraits précédents<sup>143</sup> : « Choses qui font des cheveux frisés, et qui teignent ceux-ci d'après les écrits de Cléopâtre.<sup>144</sup>» Dans les ouvrages des deux auteurs, il faut noter que la matière des fragments préservés relève davantage de la pharmacologie que des préoccupations purement esthétiques, contrairement à ce que le titre de l'ouvrage pourrait suggérer, et que l'auteure du *Τῶν κοσμητικῶν* est aussi désignée uniquement par son nom; il n'est pas spécifié s'il s'agit de la reine Cléopâtre ou d'une homonyme<sup>145</sup>. Ce nom

---

Theories, » 169.

139 L'édition et la traduction en anglais de tous les fragments attribués à Cléopâtre, ainsi que des notes complémentaires, sont données dans Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, 136-142.

140 Galien, *Sur les médicaments composés, selon les lieux* I édité par Karl. G. Kühn, *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XII, Medicorum graecorum quae exstant* (Leipzig : Car. Knoblochii, 1826), 403 : *In libro Cleopatrae de ornatu corporis ad alopecias descripta sunt pharmaca, quae juxta illius dictionis seriem hoc modo habent. Ad Alopecias.*

141 Galien, *Sur les médicaments composés, selon les lieux* I, 432-434 : *Quae a Cleopatra in libro de ornatu scripta sunt illius ipsius verbis sic habent. Ad capillorum in capite generationem.*

142 Galien, *Sur les médicaments composés, selon les lieux* I, 492-493 : *Porro quae Cleopatra ad achoras scripserit, ea deinceps referentur illius ipsius verbis.*

143 Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, 140.

144 Paul d'Égine, *De res medica* III, édité par Henri Estienne, *Medicae artis principes, post Hippocratem et Galenum: Graeci Latinitate donati, Actuarius, Aretaeus, Ruffus Ephesius, Oribasius, Paulus Aegineta, Aetius, Alex. Trallianus Nic. Myrepsus : Latini, Corn. Celsus, Scrib. Largus, Marcell. Empiricus, aliique praeterea, quorum unius nomen ignoratur ... Hippocr. aliquot loci cum Corn. Celsi interpretatione* (Genève : 1567), 413 : *Quae crispas capillos faciunt, et quae eosdem tingunt Ex Cleopatrae scriptis.*

145 Un papyrus égyptien du III<sup>e</sup> siècle décrit plutôt le *Κοσμητικῶν* comme une liste de remèdes utilisés par la reine

était plutôt commun durant l'Antiquité tardive<sup>146</sup> et il pourrait être le nom réel de l'auteure. En somme, on ne trouve nulle part dans les ouvrages de Galien ou de Paul d'Égine la volonté d'exploiter la réputation de la reine Cléopâtre, et bien que les auteurs accordent une valeur certaine au contenu du traité sur les soins du corps, ils semblent l'aborder comme une source parmi tant d'autres.

Un autre fragment cité par Aétius d'Amida dans un traité médical du VI<sup>e</sup> siècle mentionne une recette de savon utilisé par la reine Cléopâtre : « Un autre savon somptueux parfumé de la reine Cléopâtre. » (Ἄλλο σμῆγμα Κλεοπάτρας βασιλίσσης πολυτελὲς εὐῶδες.<sup>147</sup>) La matière traitée dans ce fragment ressemble peu en contenu aux passages transmis par Galien. L'unité de mesure utilisée dans l'extrait, la livre (λίτρα) est une mesure romaine, alors que l'auteure du *Κοσμητικῶν* utilise des mesures grecques<sup>148</sup> et à la différence des fragments du *Κοσμητικῶν*, Cléopâtre est aussi désignée par son titre royal (βασιλίσσης). Ces détails laissent penser que la recette aurait été tirée d'une source différente, mais étant donné la réputation pour le faste et le charme attribuée à la reine, il ne serait pas impossible que le nom royal ait été associé à la recette de savon luxueux uniquement dans le but d'attirer l'intérêt du lecteur<sup>149</sup>.

Le nom de Cléopâtre a aussi été associé à un traité sur les poids et les mesures en grec préservé encore une fois dans l'œuvre de Galien<sup>150</sup>, dans lequel l'auteur décrit les différentes unités dans les systèmes de pesée romains et grecs et compare les différents systèmes. La comparaison des mesures grecques et romaines et leurs différents standards suggère que son public cible s'étendait à travers le monde méditerranéen<sup>151</sup> et accentue son association à la reine Cléopâtre VII, qui parlait plusieurs langues et possédait des liens avec les mondes grec et romain. L'attribution de ce texte à la reine d'Égypte est cependant plus que douteuse, puisque le texte mentionne des réformes établies seulement après l'an 64 par Néron, soit au moins quatre-vingt-quatorze ans après sa mort en 30 avant notre ère<sup>152</sup>. Ce traité était considéré comme un

---

Cléopâtre compilée par un auteur inconnu. Étant donné l'absence de titre royal dans les fragments connus du traité, il semble plus plausible que l'auteur du papyrus aurait lui aussi assumé que le *Κοσμητικῶν* était attribué à la reine Cléopâtre. À ce sujet, voir Marie-Hélène Marganne, « Cléopâtre et la médecine » *Culture, le magazine culturel en ligne de l'Université de Liège*, culture.uliege.be, consulté le 22 mars 2020, [http://culture.uliege.be/jcms/prod\\_63000/fr/cleopatre-et-la-medecine](http://culture.uliege.be/jcms/prod_63000/fr/cleopatre-et-la-medecine).

146 Pascal Luccioni, « « Aspasia » : Une gynécologue d'époque impériale? », *Eruditio Antiqua* 1 (2009), 33.

147 Aétius d'Amida, *Libri Medicinales* VIII, 6, éd. Alexander Oliveri, *Aetii Amideni Libri medicinales V-VIII*, Corpus Medicorum Graecorum VIII, 2 (Berlin : Akademie Verlag, 1950), 408.

148 Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, 139.

149 Rebecca Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », *Classical Quarterly* 57 (2007), 269.

150 Il a été reconnu depuis que l'ouvrage contenant ce fragment a été écrit par un auteur différent que celui des *Médicaments composés*. (Pseudo-)Galien, *De l'apprentissage des poids et des mesures*, édité par Karl. G. Kühn, *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XIX, Medicorum graecorum quae exstant* (Leipzig : Car. Knoblochii, 1821), 767-71.

151 Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, 139.

152 Roller souligne cependant que les réformes n'apparaissent qu'une fois dans les trente-et-un points du fragment et

outil extrêmement utile dans un ouvrage sur la pharmacologie, une spécialité qui requiert des poids et des mesures précises, et cela, surtout pour un médecin à l'influence aussi étendue que Galien. Quelle que soit l'identité réelle de l'auteur de ce traité (et des fragments du *Κοσμητικῶν*), sa présence dans des écrits de Galien suggère que le nom de Cléopâtre était considéré comme un signe d'autorité dans le domaine de la pharmacologie, et qu'il s'agit certainement d'un élément ayant contribué à la survie partielle de textes mineurs.

En conclusion, on ne peut nier qu'il y ait eu au moins un ou une auteur écrivant sous le nom de Cléopâtre ayant servi de source à Criton, à Galien et à Paul d'Égine; il est fort possible à cause de leur similitude que tous les fragments aient été extraits du même livre, le *Κοσμητικῶν*, ou qu'il ait existé plusieurs traités de pharmacologie ou de médecine associés au nom de Cléopâtre. Il reste aussi la réelle possibilité qu'il y ait eu plusieurs auteurs ayant écrit sous le nom de Cléopâtre; il s'agissait, après tout, d'un nom associé à un personnage respecté. Les écrits de ces auteurs sont d'intérêt pharmacologique plutôt que théorique, et ce n'est que plus tard, durant l'Antiquité tardive et au début du Moyen Âge, que l'on voit apparaître des traités spécialisés en gynécologie associés à son nom, eux aussi fortement axés sur la pharmacologie et les remèdes pratiques. C'est aussi à partir de cette époque que l'on semble croire que le nom de Cléopâtre désignait véritablement la reine d'Égypte, comme le suggère l'épithète βασιλίσσης dans les écrits Aétius d'Amida. Cela dit, il convient à ce point d'aborder la question de l'identité de l'auteur du *Gynaecia* en s'appuyant sur les éléments du texte ainsi que la place des femmes dans la littérature médicale de l'Antiquité.

### **L'auteur du *Gynaecia***

La présence de femmes pratiquant la médecine dans le monde romain a souvent été confirmée par des sources littéraires, épigraphiques et manuscrites : outre les *maiai* et les *obstetrices*, les sages-femmes, certaines femmes portaient le titre de *medica*, l'équivalent féminin du *medicus*<sup>153</sup>. La nature exacte du travail de la *medica* en rapport avec la fonction de sage-femme ou du médecin reste incertaine<sup>154</sup>, mais les mentions occasionnelles de femmes médecins dans la littérature, combinée à l'absence de liste de femmes médecins ou de commentaire sur leur existence suggère que la pratique de la médecine par des femmes était une chose assez courante

---

que ce passage pourrait s'agir d'une addition tardive, *Cleopatra*, 50

153 Au sujet de la présence des femmes médecins et auteures de traités de médecine dans l'Antiquité, voir Luccioni, « Aspasia ».

154 Flemming, *Medicine and the Making of Roman Women*, 35-36.

pour être considérée banale<sup>155</sup>. Quant à la culture littéraire, les sources comme Soranos et Muscio indiquent un certain engagement des femmes avec celle-ci, mais l'existence de femmes auteures de traités médicaux, cependant, est encore sujette à débat.

Dans l'Antiquité, il était courant d'écrire sous un pseudonyme, que ce soit pour donner de l'importance à un travail en y associant un nom célèbre, pour adopter l'identité d'un personnage à des fins stylistiques ou simplement pour rendre hommage à un auteur célèbre<sup>156</sup>. Dans le cas de matériel didactique comme d'un traité sur la gynécologie ou les soins du corps, utiliser une voix de femme servirait à renforcer l'autorité de l'auteure en exploitant l'expérience de son propre corps et de sa propre féminité<sup>157</sup>. La pratique de la pseudonymie et la prévalence des traditions apocryphes durant l'Antiquité n'effacent pas cependant toute possibilité qu'il y ait eu des femmes auteures : celles-ci auraient pu écrire sous un pseudonyme pour les mêmes raisons que des hommes<sup>158</sup>. Dans le monde de la pharmacologie et de la médecine, outre une poignée de recettes attribuées à des noms féminins disséminées dans des ouvrages d'auteurs connus<sup>159</sup>, il n'existe qu'un seul autre ouvrage attribué à une femme. Il s'agit d'un traité gynécologique tardif<sup>160</sup> intitulé *Des travaux de Metrodora* (ἐκ τῶν Μητροδόρας)<sup>161</sup> : un ouvrage en soixante-trois chapitres basé surtout sur des sources hippocratiques. Vu l'existence de femmes médecins éduquées et d'une tradition littéraire antérieure qui leur est attribuée, il est fort probable que les auteurs des *Travaux de Metrodora* et du *Gynaecia*, aient été des femmes, et dans le reste de notre introduction, l'auteure du *Gynaecia* sera désignée comme telle. Dans la section qui suit, notre démonstration sera complétée à l'aide d'une analyse en détail du prologue du traité et ce qu'il nous révèle sur l'identité de l'auteure.

Les préfaces des écrits antiques peuvent parfois apporter des indices quant aux circonstances de la composition du texte ou de sa transmission : les auteurs médicaux latins, selon l'usage, utilisaient l'espace du prologue pour obtenir la faveur du lecteur et proclamer leur orientation ou leur idéal<sup>162</sup>. Malgré des variations importantes entre les manuscrits, la préface du

---

155 Comme ça a été le cas pour les femmes peintres, voir Pline, *Histoire naturelle* XXXV, 40. Holt N. Parker, « Women Doctors in Greece, Rome, and the Byzantine Empire, » dans *Women Healers and Physicians : Climbing a Long Hill*, éd. Lilian R. Furst (Lexington : University Press of Kentucky, 1997), 131.

156 Plant, *Women Writers of Ancient Greece and Rome*, 1.

157 Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », 275.

158 Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », 276.

159 Voir Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », 265-267.

160 Parker situe la date de création du traité entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle (« Women Doctors in Greece, Rome, and the Byzantine Empire », 138) alors que Flemming situe celle-ci au VI<sup>e</sup> siècle au plus tôt (« Women, Writing and Medicine in the Classical World », 278).

161 À ce sujet, voir Parker, « Women Doctors in Greece, Rome, and the Byzantine Empire », 138-140 (celui-ci travaillerait présentement sur une édition commentée de cet ouvrage) et Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », 278.

162 Françoise Gaide, « Dédicaces, préfaces et postfaces: le cas des textes médicaux latins », dans *Commencer et finir*:

*Gynaecia* s'inscrit sans effort dans cette tradition déjà établie chez les auteurs de recueils médicaux à partir du III<sup>e</sup> siècle. Dès les premiers mots, l'auteure s'adresse à sa « très chère fille » (*filia carrissima*<sup>163</sup>) : une dédicace courante<sup>164</sup>, mais qui se montre particulièrement bien adaptée au caractère populaire et gynocentrique de la pratique de la médecine des femmes<sup>165</sup>. Elle affirme avoir elle-même exercé la médecine à l'aide des remèdes partagés dans son traité (*haec remedia medicinalia quibus semper usa et ubique sum experta conscripsi et in populo tradidi*<sup>166</sup>), certainement dans le but de renforcer la crédibilité de son matériel et de montrer son expertise, et elle se présente aussi comme une compilatrice-traductrice, ayant traduit du grec au latin la matière d'auteurs desquels elle a appris sa profession.

Dans le manuscrit le plus ancien connu du *Gynaecia*, conservé à Bruxelles<sup>167</sup>, il est indiqué que le texte a été composé à partir de deux livres, l'un écrit par le médecin d'une certaine Théodote et l'autre attribué à Cléopâtre, et l'auteure affirme plus loin que son traité a été rédigé « grâce à la science médicale des reines Cléopâtre et Arsinoé » (*arte medicam reginarum Cleopatre et Arsenes*<sup>168</sup>). Il s'agit probablement d'une référence à Arsinoé IV, la fille de Ptolémée XII et la sœur cadette de Cléopâtre VII<sup>169</sup> : à notre connaissance, aucun écrit de nature médicale attribué à Arsinoé, seule ou en relation avec Cléopâtre, n'a été préservé<sup>170</sup>, et on pourrait interpréter cette mention comme une tentative de rapprocher la matière du texte à la cour de Cléopâtre VII et à la tradition médicale d'Alexandrie. En ce qui concerne Théodote, celle-ci n'est mentionnée nulle part ailleurs dans le traité et aucun autre indice n'est donné dans ce témoin pour l'identifier<sup>171</sup>.

---

*débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine, actes du colloque organisé les 29 et 3 septembre 2006 par l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et l'ENS-LSH*, éd. Bruno Bureau et Christian Nicolas (Lyon : Édition CERGR, 2008), 475-486.

163 *Infra*, 45.

164 On peut prendre les exemples de Marcellus ou de l'auteur africain Cassius Felix qui ont dédié leur traité à leur(s) fils, cités dans Gaide, « Dédicaces, préfaces et postfaces », 480.

165 Si la pratique des femmes médecins s'étendait aux patients des deux sexes (voir Parker, « Women Doctors in Greece, Rome, and the Byzantine Empire », 136-138) et les hommes médecins soignaient souvent des femmes (voir Dean-Jones, « *Autopsia, Historia and What Women Know* », 42-3), les sages-femmes jouaient encore un rôle important et on accordait une autorité certaine aux femmes en ce qui concernait leur corps et leur expérience; Dean-Jones, « *Autopsia, Historia and What Women Know* », 47.

166 *Infra*, 45.

167 Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, MS 3701-15, sur lequel cette édition a été basée.

168 Fol. 32r.

169 Nous nous sommes appuyées sur l'arbre généalogique des Ptolémée donné dans Jones, *Cleopatra: A Sourcebook*, annexe.

170 Vu l'exil et la mise à mort d'Arsinoé à un jeune âge, il serait fort improbable qu'elle ait eu l'opportunité d'étudier ou de pratiquer la médecine.

171 En analysant le texte du *Gynaecia* dans ce seul manuscrit, on pourrait émettre l'hypothèse qu'il s'agirait d'une autre figure royale comme Théodote, la seconde épouse de l'empereur Constantin VI, mais dans ce cas, cependant, la date de composition du *Gynaecia* ne pourrait pas être fixée avant au moins la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, soit à peine un siècle avant l'écriture du manuscrit de Bruxelles et du manuscrit de Florence.

Dans un autre manuscrit, celui de Florence<sup>172</sup>, la préface et le texte ont été fortement corrompus par endroits et les éléments qui peuvent en être tirés tracent un portrait différent de l'auteur du *Gynaecia*. Le titre qui accompagne la préface, *Incipit prologus Cleopatrae*<sup>173</sup>, indique dès le départ que l'on attribuait le texte à Cléopâtre<sup>174</sup>. Dans le dix-neuvième chapitre du manuscrit, un passage écrit à la première personne mentionne une sœur nommée Arsinoé<sup>175</sup>. Ce passage pourrait être tiré d'une source inconnue, mais le caractère inusité du passage ainsi que l'animosité connue entre les reines Cléopâtre et Arsinoé<sup>176</sup> laisse penser il s'agit plus probablement d'une addition tardive cherchant à renforcer l'association du texte à la reine d'Égypte. Dans le prologue, cependant, l'auteure affirme s'être appuyée sur deux livres très célèbres (*preclarissimos libros duos*) attribués à Théodote, décrite plus loin comme la médecin des reines Cléopâtre et Arsinoé (*medica reginarum cleopatres et arsono*), et à un certain Meothicus (*meothicum meum*). Il existe un médecin grec du nom de Théodotos (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle ANÈ) dont une recette de collyre a été préservée dans un ouvrage de Celse<sup>177</sup>, mais il n'a jamais été identifié comme l'un des médecins de l'entourage de Cléopâtre VII : les médecins personnels connus de cette dernière portent les noms d'Olympos<sup>178</sup> et de Glaucos<sup>179</sup>. Cela n'exclut pas la possibilité que'il y ait eu une femme médecin Théodote ayant été médecin d'Arsinoé IV et de son autre sœur, Cléopâtre VI<sup>180</sup>, mais la mention demeure tout de même douteuse. Quant à Meothicus, avec lequel l'auteure du *Gynaecia* était particulièrement familière, il n'est pas connu dans le corpus de littérature médicale antique ou répété ailleurs dans le texte. Il s'agirait peut-être d'un surnom tiré d'une déformation du mot grec σμηκτικός, qui a le sens de « purgatif » ou de « détergent ». Finalement, la présence dans le prologue du passage dans lequel l'auteure affirme avoir employé ses remèdes et avoir pratiqué la médecine au sein du peuple (*haec remedia medicinalia quamquibus semper usasum et ubique experta scripsi, et in populo tradidi*<sup>181</sup>) tend

172 Florence, Biblioteca Medicea-Laurenziana, Plut. 73. 1.

173 Fol. 149v.

174 Il s'agit d'une hypothèse avancée par Green, qui n'avait pas accès au manuscrit de Bruxelles, dans « Transmission of Ancient Theories », 158.

175 Fol. 152r : *hoc pessum masculum efficacem quod ego semper usa sum et expertat arsonoe soror mea*. Le texte pose problème, mais il établit un parallèle évident entre Arsinoé et Cléopâtre.

176 Voir Dion Cassius, *Histoire romaine* XLII et XLIV et César, *La guerre civile* III, 112.

177 *De Medicina* VI, 6, 6, August Pauly, Georg Wissowa, Wilhelm Kroll, Kurt Witte, Karl Mittelhaus, Konrat Ziegler, *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft : neue Bearbeitung*, V A,2 (Stuttgart : J.B. Metzler, 1934), 1959.

178 Plutarque, *Vie d'Antoine*, 82, 180.

179 Gabriele Marasco, « Les médecins de cour à l'époque hellénistique », *Revue des Études Grecques* 109 (juillet-décembre 1996), 455.

180 Les noms Arsinoé et Cléopâtre sont partagés par plusieurs reines de la dynastie des Ptolémés, mais seules Cléopâtre VI, Cléopâtre VII et Arsinoé IV ont été sœurs, voir Jones, *Cleopatra: A Sourcebook*, Genealogical Table 2 en annexe.

181 Fol. 149v.

aussi à contredire l'écriture du *Gynaecia* par Cléopâtre. En effet, il est difficile de croire que la reine d'Égypte ait pratiqué la médecine ailleurs qu'à la cour royale ou au-delà de son entourage proche.

Concernant la tradition de Cléopâtre et de Théodote au-delà du *Gynaecia*, le manuscrit de Florence constitue notre seule source d'information, et les passages faisant allusion aux deux personnages sont eux-mêmes problématiques. Le *Liber Genecia ad Soteris obstetrix* dans le même manuscrit présente un passage dans le prologue du premier livre (fol. 155ra) faisant lui-aussi mention de Théodote, *medica* des reines Cléopâtre et Arsinoé :

Theodote pante medica reginarum cleopatrae et tarsenoe ac remedia singula medicinalis quibus semper usa est et ubique experta conscripsit et in populi traditit.  
Ut posteritatis suae memoriae beneficio his duobus utantur in quibus docent<sup>182</sup>.

Ce passage est quasiment identique à celui du *Gynaecia*, à la différence que Théodote est présentée comme l'auteure des remèdes du traité et celle qui a pratiqué la médecine au sein du peuple (*experta conscripsit et in populi traditit*,) et non pas l'auteure du prologue. Incidemment, le cinquième livre du même ouvrage, qui porte le sous-titre *De medicamina licice ad teudoten medicos et eumethicos*, comporte un autre prologue semblable à celui du *Gynaecia* montrant le passage *et elegi pretiosos libros secundum teodote et emeticum et cleopatrem*<sup>183</sup>. Ces passages sont fortement corrompus, mais il est possible de reconnaître des variations du nom de Théodote (*teudoten*, *teodote*) et du mot *meothicus* (*eumethicos*, *emeticum*). Les répétitions et les similarités des passages des deux traités du manuscrit de Florence semblent indiquer une contamination entre les textes, mais en l'absence d'une autre copie du *Liber Genecia ad Soteris obstetrix*<sup>184</sup>, il est difficile de déterminer la direction de la contamination.

Les passages du manuscrit de Florence visant à attribuer la maternité du texte du *Gynaecia* à Cléopâtre VII sont difficilement convaincants, et ces tentatives explicites, mais contradictoires contrastent avec les approches plus anciennes, plus subtiles de la construction de l'image associée à l'auteur.<sup>185</sup> Le manuscrit de Bruxelles, quant à lui, donne peu de détails sur l'auteure du *Gynaecia* à l'exception de son occupation de médecin, mais il attribue explicitement une partie de son matériel source à la reine Cléopâtre. Malgré les variations et les corruptions entre les manuscrits, l'auteure associait visiblement le *Gynaecia* à la cour des Ptolémées, soit par

182 Transcription tirée de Green, « Transmission of Ancient Theories », 186.

183 Fol. 164vb, transcrit par Green, « Transmission of Ancient Theories », 186.

184 Hanson et Green identifient en tout trois témoins manuscrits de ce texte dans « Soranus of Ephesus : Methodicorum Princeps, » 1072 : Florence, Biblioteca Medicea-Laurenziana, Plut. 73, cod. I, IX-Xe s. (Italie), ff. 155ra -157va, 159ra-160vb, Vatican, Biblioteca Apostolica. MS Vat. lat. 6337, 1494 (Italie), ff. 48r-51v, 53v-55v (une apographe de Florence 73) et Vicenza, Biblioteca Civica Bertoliana, MS 287, XIIIe S. , ff. 142r-142v (fragment).

185 Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », 278.

le biais de son matériel source, soit en empruntant l'identité de la reine Cléopâtre. De ces deux possibilités, la première est la plus vraisemblable et aussi la plus cohérente avec le modèle de transmission observé jusqu'à présent. Le fait même d'attribuer un traité scientifique à Cléopâtre la reine d'Égypte n'est pas entièrement dénué de fondement : l'entourage et la culture à laquelle la reine aurait participé de son temps auraient plus facilement encouragé les poursuites intellectuelles qu'on pourrait le penser.

Il est difficile de prouver hors de tout doute que Cléopâtre VII ait été auteure d'un ou de plusieurs traités scientifiques, mais si l'on prend en compte la pratique courante d'autorat chez d'autres chefs d'État de son entourage, cela serait vraisemblable. L'existence d'autres travaux de nature médicale antérieurs à cet ouvrage attribués à une homonyme, ainsi que la mention de l'utilisation de matériel source semblable dans le prologue du *Gynaecia*, font pencher en faveur de l'existence d'une auteure grecque du nom de Cléopâtre. La reine d'Égypte ayant elle-même eu des liens documentés avec des médecins célèbres, ainsi que l'influence d'une forte tradition intellectuelle et scientifique parmi les autres figures politiques de son entourage, il serait plausible qu'elle ait elle-même étudié la médecine et composé ses propres écrits. Ces éléments de contexte pris en considération, il convient maintenant de nous pencher sur le travail d'édition du traité.

### *L'édition du Gynaecia*

Le titre *Gynaecia*, ou parfois *Genecia*, est une latinisation du grec Γυναικεῖα, un terme employé dès l'époque du corpus hippocratique qui se traduit littéralement par « choses » ou « affaires de femme<sup>186</sup>» ou encore « remèdes pour les maux des femmes<sup>187</sup>». Plus tard, au Moyen Âge, il fut utilisé pour définir un genre de littérature technique mêlant une vaste gamme de maux liés à l'appareil reproducteur féminin, d'explications rationnelles et de remèdes destinés à alléger des pathologies féminines<sup>188</sup>. Il sera parfois utilisé de façon interchangeable avec d'autres titres génériques comme *Curae ad causa[s] mulierum* (*Remèdes pour les états des femmes*), *De passionibus mulierum* (*Sur les souffrances des femmes*), *De morbis mulierum* (*Sur les maladies des femmes*) ou *Liber de muliebria causa* (*Livre sur l'état féminin*)<sup>189</sup>.

186 Monica H. Green, « From "Diseases of Women" to "Secrets of Women" : The Transformation of Gynecological Literature in the Later Middle Ages », *Journal of Medieval and Early Modern Studies* 3, no. 1 (Hiver 2000), 5.

187 Hanson, « The Medical Writer's Woman », 310.

188 Hanson, « The Medical Writer's Woman », 311.

189 Green, « From "Diseases of Women" to "Secrets of Women" », 5.

Le titre *Gynaecia* s'est imposé dans les catalogues comme titre communément accepté de l'ouvrage : un titre unique qui couvre cependant une grande diversité de versions du texte variant en longueur et en contenu. Dans cette introduction au texte du *Gynaecia*, il sera tout d'abord question d'établir une date ainsi que le lieu approximatif de sa composition. Monica Green a déjà émis l'hypothèse en analysant le manuscrit de Florence que le texte aurait une origine nord-africaine<sup>190</sup>, et qu'il aurait été composé durant l'Antiquité tardive, certainement après le IV<sup>e</sup> siècle<sup>191</sup>. L'analyse des autres témoins connus du *Gynaecia* dans le cadre de cette édition corrobore ces hypothèses. Ensuite, nous allons établir les paramètres de l'édition du texte, en exposant les diverses observations liées aux variations entre les traditions, soit l'organisation des différents segments du texte par sujet, les corrections de la langue et les remaniements de passages du texte entre les différents témoins. Finalement, les quatre témoins utilisés dans le cadre de cette édition seront présentés en détail.

### Les origines du *Gynaecia*

En raison de ses différentes adaptations et de l'abondance des manuscrits préservés de celles-ci, on peut déduire que le *Gynaecia* semble avoir joui d'une forte popularité et d'une certaine influence au Moyen Âge. Son origine nord-africaine établie par Green fut déterminée grâce à l'affiliation du texte à l'école de Soranos, ainsi que sa fréquente association aux travaux d'auteurs nord-africains : le texte fut fréquemment regroupé dans les manuscrits avec d'autres d'ouvrages de médecine attribués à des auteurs nord-africains connus. Dans le manuscrit de Florence, le traité de Cléopâtre côtoie le *Gynaecia* de Théodore Priscien ainsi que le *Gynaecia* de Muscio; ce dernier est d'ailleurs transmis de pair avec le *Gynaecia* de Cléopâtre dans tous ses témoins connus (15r- 31v dans Bruxelles,<sup>192</sup> 188va-89vb et 191v-216va dans Florence<sup>193</sup> et 3r-25v dans Copenhague<sup>194</sup>) à l'exception du manuscrit du Vatican, où il est remplacé par des écrits de Constantin l'Africain. La popularité de Soranos ainsi que la connaissance répandue du grec en Afrique du Nord peuvent renforcer l'hypothèse d'une origine nord-africaine.

En ce qui concerne la datation du *Gynaecia*, la nature composite du texte en ce qui a trait à ses sources et à ses traditions médicales renforce elle aussi l'hypothèse d'une composition après le IV<sup>e</sup> siècle. Si les travaux des auteurs des grandes écoles de médecine, qui cherchaient d'abord à expliquer et à enseigner l'anatomie avec un système uniforme, servaient encore de

190 Green, « Transmission of Ancient Theories », 185.

191 Green, « Transmission of Ancient Theories », 158.

192 Beccaria, *Codici di medicina del periodo presalernitano*, 115-116, nr. 6, I.

193 Bandini, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, 18-19.

194 Beccaria, *Codici di medicina del periodo presalernitano*, 120. nr. 8.

sources non négligeables pour les auteurs de l'Antiquité tardive, les travaux de ces derniers étaient avant tout utilitaires et n'hésitaient pas à emprunter à différentes sources<sup>195</sup>. Après tout, plusieurs siècles séparaient l'époque des écoles de médecine grecques rivales et celle de l'adaptation de leurs écrits en latin. Bien que l'*explicit* du manuscrit de Florence associe le traité de Cléopâtre à Soranos avec la mention *Explicit Genecia a Cleopatra facta a Sorano lib. III* (fol. 155r), et nous avons déjà observé des liens avec le *Gynaecia* dans le texte soranien *Liber ad Soteris*<sup>196</sup>, le corps du texte trouvé dans les autres témoins montre plutôt un collage d'influences diverses. Il est difficile de déterminer à quelle école de pensée son auteur adhérait : les notions d'anatomie sont brèves, et les traitements sont prescrits en fonction de symptômes peu spécifiques, comme des douleurs aux coins des yeux et un visage enflammé (chapitre II), une baisse de température du corps (chapitre VII), des démangeaisons (chapitre III) ou des écoulements (chapitre VI). À part quelques exceptions, la plupart des remèdes prescrits sont des préparations d'ingrédients à base de plantes et de parts d'animaux que l'on pourrait retrouver dans n'importe quel traité de pharmacologie antique. À défaut d'y trouver un système d'anatomie précis, nous devons nous fier aux remèdes du traité et les comparer aux différentes traditions pour déterminer les influences du *Gynaecia*.

Un passage du chapitre XIV, où il est question de traiter la matrice « qui n'est pas à sa place pour qu'elle revienne à l'endroit » (*qui loco suo non est ut reuertatur ad locum*<sup>197</sup>), semble relier le texte à une source méthodique. Il n'est pas spécifié qu'il s'agirait du résultat de la contraction ou du relâchement de membranes utérines (comme l'enseignait l'école méthodique) ou d'un assèchement de la matrice (selon le corpus hippocratique.) Cependant, le remède proposé n'est pas un traitement par l'odeur ou par fumigation, comme il était prescrit dans les pratiques d'Hippocrate ou de Galien, mais un pessaire à base de graisse d'oie, de cire punique, de beurre, de fenugrec et de graine de lin, des substances « relâchantes » souvent utilisées dans la pharmacologie de Soranos qui s'accordent avec les enseignements de l'école méthodique<sup>198</sup>.

Le *Gynaecia* ne semble pas entièrement rejeter l'influence d'autres auteurs, dont le corpus hippocratique. En effet, si à plusieurs reprises dans le texte il est question d'« humeur » (*humor*), sans qu'il soit donné d'indication que l'auteur considère qu'il en existe plusieurs types<sup>199</sup>, le

---

195 Green, « Transmission of Ancient Theories », 131.

196 Green, « Transmission of Ancient Theories », 187.

197 *Infra*, 59.

198 Voir John Scarborough, « The pharmacy of Methodist medicine : the evidence of Soranus' Gynecology », dans *Les Écoles médicales à Rome : Actes du 2ème Colloque International sur les textes médicaux latins antiques, Lausanne, 1986 (Université de Lausanne, Publications de la Faculté des Lettres 33)*, éd. Philippe Mudry et Jackie Pigeaud (Genève : Droz, 1991), 204-216.

199 Le terme apparaît seulement lorsqu'il est question de la vulve ou de la matrice, et la composition ou l'apparence de

*Gynaecia* montre deux traitements similaires à un passage du *Maladies de la femme* du corpus hippocratique. Le chapitre VI du *Gynaecia*, qui aborde les écoulements vaginaux empêchant la rétention de la semence masculine, propose deux traitements à base de fumigation d'urine de cheval et humaine réchauffée à l'aide de pierres chaudes :

[...] tu mélanges de l'urine de cheval et d'homme en parts égales, fais en sorte d'en avoir assez. Tu mets dans un vase en cuivre, ensuite tu produis des pierres ardentes, mais [choisis] une pierre à meule si cela peut être fait. Ensuite fais en sorte que la femme s'assoie au-dessus du vase et enveloppe-la consciencieusement de toutes parts avec ses vêtements. Que la vapeur ne sorte d'aucune façon à l'extérieur pour que son corps puisse prendre toute la chaleur et, lorsqu'il aura légèrement commencé à refroidir, de sorte que tu puisses joindre sa main, alors elle sera couverte ainsi de toutes parts tant qu'il y aura de la chaleur. Réchauffe-la, mais qu'elle ne ressente pas de vent et lorsqu'enfin elle aura commencé à être tiède, qu'elle se retire au chaud au lit et qu'elle soit nourrie surtout d'aliments visqueux. 2 [...] Recueille de l'urine de jument en abondance et fais bien chauffer soit près d'un feu, soit à l'aide de pierres ardentes, et réchauffe-la à l'aide de ce remède jusqu'à ce que son corps et sa vulve devienne bien chaude et se nettoie, mais ensuite, lorsque tu auras fait cela ajoute dans un vase sur le feu autant de vin noir que tu voudras et fais bouillir les pierres, qui seront alors chauffées dans le même vase dans lequel le vin serait placé, de sorte qu'il réchauffe le sol, et tu ordonneras à la femme de s'asseoir dessus et tu la réchaufferas, soigneusement entourée par ses vêtements, de sorte que la vapeur ne sortira pas.<sup>200</sup>

Ces remèdes pourraient avoir été inspirés par ce traitement tiré du *Maladie des femmes* du corpus hippocratique, qui vise lui-aussi à aider à la conception :

Vieille urine, scories de fer en fragments gros à remplir la main; faire asseoir la femme sur un siège, lui recouvrir le corps et la tête, mettre dessous un vase à bains de pieds, et y jeter trois à trois, chauffés au rouge, les fragments de scorie; il y aura un conge d'urine; on ira, de la sorte, jusqu'à trente morceaux de scorie; après la fumigation, frotter la tête avec l'urine qui a servi à la fumigation, y éteignant derechef les masses et échauffant derechef le liquide<sup>201</sup>...

Les fumigations ne sont pas entièrement absentes de la médecine soranienne<sup>202</sup>, mais Soranos accordait cependant un caractère « irritant » à l'urine<sup>203</sup> et désapprouvait l'usage d'ingrédients semblables à cause de leur tendance à provoquer des écoulements d'humeur et à provoquer l'inflammation<sup>204</sup>. La présence d'un tel traitement semble indiquer d'autres influences dans le

---

celle-ci n'est jamais décrite, sinon dans un cas très spécifique au chapitre VI où un liquide « très abondant et dense » (*maximus et crassus*), « un peu semblable à du pus » (*quasi puri similis*) s'écoule de la matrice et empêche le sperme de s'y rendre. On pourrait en déduire que le terme *humor* est uniquement employé pour décrire les pertes vaginales.

200 *Infra*, 50.

201 Hippocrate, *Maladies de la femme* I, 75, 163.

202 Soranos, *Maladies des femmes* III, 8, 37 recommande entre autres de « faire des fumigations des parties avec de la résine mêlée à de la myrrhe, du suc de baumier et de l'amome » pour traiter l'hydropisie de la matrice.

203 Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes Livre II*, 21, éd. et trad. P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas (Paris : Les Belles Lettres, 1990), 61.

204 Soranos, *Maladies des femmes* III, 22, 63.

*Gynaecia* que les écrits de Soranos, ce qui suggère l'utilisation de sources multiples dont au moins une associée au corpus hippocratique.

De la même façon, le chapitre VIII, où il est question d'inconfort de la matrice chez les femmes veuves ou vierges, soutient que les douleurs, les démangeaisons ou les élancements sont causés par un manque de stimulation sexuelle. L'auteure ne prescrit pas le coït, qu'elle désigne de « remède pervers » (*moleste curationis*<sup>205</sup>), mais la masturbation pour la veuve, et une préparation à base de plantes pour la vierge. Cela rejoint la philosophie de Soranos en ce qu'il est recommandé de conserver sa virginité<sup>206</sup>, mais le recours à la masturbation thérapeutique rejoint mal les pratiques de la secte méthodique. Les dangers physiques du désir sexuel inassouvi chez les femmes veuves ainsi que la thérapie par la masturbation furent mentionnées en premier dans les écrits de Galien<sup>207</sup>, soit dans le traité *Des lieux affectés*. Galien rapporte l'anecdote d'une veuve dont l'utérus s'était rétracté et à laquelle une sage-femme prescrit « les moyens auxquels on a coutume de recourir en pareil cas<sup>208</sup> ». Le remède, nécessitant des attouchements aux organes génitaux, cause « des tiraillements accompagnés à la fois de douleur et de plaisir, semblables aux sensations qu'on éprouve pendant le coït, et à la suite desquels elle rendit un sperme épais et abondant<sup>209</sup>. » Si l'on en croit ce passage, la masturbation thérapeutique était déjà à l'époque recommandée par certaines sages-femmes et assez répandue pour être considérée un remède habituel, mais le ton anecdotique du passage fait en sorte qu'il est difficile de déterminer si Galien endossait cette pratique ou non. Si l'on peut se fier à son témoignage et que la masturbation à des fins thérapeutiques était un remède répandu à une certaine époque malgré son omission par les auteurs des traités de médecine les plus connus, il semblerait que ce passage du *Gynaecia* serait inspiré par la coutume populaire, comme les listes de remèdes ajoutées aux écrits hippocratiques.

## Les manuscrits

Le *Gynaecia* a survécu dans sept manuscrits<sup>210</sup>: le plus ancien témoin étant *B* : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, MS 3701-15, un manuscrit carolingien copié vers la moitié du

---

205 *Infra*, 52.

206 Soranos, *Maladies des femmes* I, 9, 28 : « nous affirmons que la virginité prolongée est salutaire pour la raison que l'acte sexuel est nocif en soi ».

207 À propos de l'histoire de la masturbation thérapeutique et de la mention de celle-ci dans Galien, voir King, « Galen and the widow ».

208 Galien, *Des lieux affectés* VI, V, 689.

209 Galien, *Des lieux affectés* VI, V, 689.

210 Green, « Medieval Gynecological Texts : A Handlist », 10. Cette liste a été révisée en 2015 dans Green, « *Genecia Cleopatre* » (*The Gynecology of Cleopatra*)– working notes, 10.

IX<sup>e</sup> siècle dans l'ouest de la France<sup>211</sup>. Il s'agit d'un ouvrage assez mince, écrit en minuscule caroline inséré dans un recueil de traités médicaux en deux parties<sup>212</sup>; la première partie du codex se termine avec le *Gynaecia* alors la deuxième partie composée des folios 34r à 65v, a été ajoutée à sa suite au XI<sup>e</sup> siècle<sup>213</sup>. Les débuts des vingt-trois chapitres du texte sont indiqués par des majuscules à l'encre rouge (manquantes à certains endroits) ainsi que des espaces insérés entre ceux-ci. Les chapitres ne sont pas numérotés, et leur organisation se limite à une alternance entre des listes de remèdes divers et des listes de pessaires. Le traité est bref, plutôt éclectique et fortement axé sur la pratique : les chapitres diffèrent en ton et les notions théoriques sont données dans quelques chapitres seulement et visent avant tout à établir un diagnostic ou à expliquer certains maux au lecteur. Seul le passage portant sur les différents types de pessaires médicaux aux chapitres IX et X se distingue par sa longue liste faisant l'exposé des noms en grec ou tirés du grec des différents types de traitement utilisés pour soigner les maux des femmes.

Les cinq derniers chapitres au verso du dernier folio du *Gynaecia* ont été particulièrement abîmés : des mots entiers ont disparu dans la nouvelle reliure ou ont été trop effacés pour être bien lus. Comme il était impossible de consulter le témoin sur place, notre transcription du texte a dû se limiter à ce qui était visible sur les photos numérisées offerte par la bibliothèque<sup>214</sup>. À cause du dommage visible au texte, nous pensons que ce cahier était auparavant le dernier dans ce codex et qu'en conséquence le verso du dernier folio a subi plus de traumatismes. Le codex contient aussi de nombreux ouvrages attribués à Hippocrate, ainsi que des écrits de Pseudo-Galien (extraits de *De sanguine et flegma*), d'Isidore de Séville (extraits de l'*Etymologiae*), d'Oribase (*Conspectus ad Eusthatium filium* et *Ad Eunapium de parabilibus medicamentis*) et de Muscio (*Gynaecia*), ainsi que de nombreux traités d'auteurs moins connus, *epistolae*, fragments et recettes isolées sur des aspects divers de la médecine en général<sup>215</sup>. Le verso du dernier folio du codex devait originellement avoir été laissée vide, mais quelques recettes y ont été rajoutées

211 Bernard Bischoff, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen) Teil 1 : Aachen-Lambach* (Wiesbaden : Harrassowitz, 1998), 152-153, nr. 708. La présence en gloses en vieux haut allemand sur le folio 33v suggère que le manuscrit aurait été conservé en Allemagne au XI<sup>e</sup> siècle et renforce l'association du manuscrit avec l'Europe centrale (Bibliothèque royale de Belgique, « [Tractatus medicinae] ; Gynaecia = [ms. 3701-15] », opac.kbr.be, consulté le 11 novembre 2019, <https://opac.kbr.be/Library/doc/SYRACUSE/17018051/tractatus-medicinae-gynaecia-ms-3701-15>.) Au sujet de ce manuscrit, voir Roger Calcoen, *Inventaire des manuscrits scientifiques de la Bibliothèque royale de Belgique. Tome 1* (Bruxelles : Bibliothèque royale, 1965), 73-75, nr. 94 et Camille Gaspar et Frédéric Lyna, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale de Belgique, Première partie* (Bruxelles : Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, 1984), p. 15-16, nr. 5.

212 Green, « *Genecia Cleopatre* », 10.

213 Calcoen, *Inventaire des manuscrits scientifiques de la Bibliothèque royale de Belgique*, 74.

214 <https://uurl.kbr.be/1558108>

215 Pour une liste de tous les ouvrages compilés dans ce manuscrit, voir Calcoen, *Inventaire des manuscrits scientifiques*, 73-74.

par au moins trois mains différentes ; on pourrait y voir la preuve que l'ouvrage aurait été régulièrement consulté au cours de sa vie utile. La deuxième partie du codex est un commentaire sur les *Aphorismes* du corpus hippocratique, ce qui renforce les liens du manuscrit avec la France, où les écrits du corpus furent transmis à plus grande échelle qu'en Italie<sup>216</sup>.

Le deuxième témoin utilisé dans cette édition est le manuscrit *F* : Florence, Biblioteca Medicea-Laurenziana, Plut. 73. 1, copié entre la moitié et le troisième quart du IX<sup>e</sup> siècle au monastère de Saint-Ambroise à Milan<sup>217</sup>. Écrit en minuscule caroline, le texte du *Gynaecia* est réparti en deux colonnes par folio et chaque début de chapitre est numéroté à l'encre rouge et souligné par une majuscule, alternant entre l'encre noire et rouge à chaque début de chapitre. Certaines restaurations ont été effectuées, un lecteur habitué à l'écriture gothique à rédigé trois gloses et on peut observer de petits dessins griffonnés dans les marges de certains folios, ce qui suggère que cet ouvrage était encore consulté quelques siècles plus tard. Ce témoin du *Gynaecia* accompagne dans le codex divers ouvrages de médecine<sup>218</sup>, dont le livre VI de l'*Arte Medica* de Celse, le *Liber Geneciae ad Soteris obstetrix*, le *Gynaecia* de Muscio, le *Genaecia* de Théodore Priscien ainsi que le *De Pessis Cleopatrae*<sup>219</sup>. Dans le catalogue, le *Gynaecia* est désigné par le titre *Cleopatrae de morbis muliebribus et eorum curationibus*<sup>220</sup>, et le texte dans le manuscrit se termine par le colophon *Explicit Genecia a Cleopatra facta a Sorano liber IIII*. Ce témoin a donné naissance à un apographe, le manuscrit *F2* : Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, MS Vat. Lat. 6337 1494 (Italie), fol. 40r-47v et une copie, *F3* : Paris, Académie de Médecine, MS 469 (1348), XIX<sup>e</sup> s. : ces deux témoins ne présentent aucune particularité propre ou utile à l'édition et ils ne seront pas intégrés à notre travail.

Ensuite s'ajoute un manuscrit copié au Mont Cassin<sup>221</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, *C* : Copenhague, Det Klondike Bibliotek, Gamle Kgl. Samling, MS 1653<sup>222</sup>. Rédigé en bénéventaine, le texte de *C* est décoré par des majuscules fleuries en début de chapitre. Le texte comprend un prologue et vingt-six chapitres qui sont identifiés par des numéros dans les marges. L'ouvrage est encadré dans ce

---

216 Green, « Transmission of Ancient Theories », 185.

217 Bischoff, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts*, 262, nr. 1238 et Beccaria, *Codici di medicina del periodo presalernitano*, 277, nr. 88. La liste complète des ouvrages de ce codex est disponible dans le catalogue établi par Angelo Maria Bandini, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae. Tomus III* (Florence : Typis Regiis, 1776), 11-28.

218 Le contenu du codex Plut 73.1 est analysé en détail par Green, « Transmission of Ancient Theories, » 158-162.

219 Bandini, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, 11-28.

220 Bandini *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, 17.

221 Cette précision est suggérée par l'utilisation de l'écriture bénéventaine, voir Monica H. Green, « Constantinus Africanus and the Conflict Between Religion and Science », dans *The Human Embryo : Aristotle and the Arabic and European Traditions*, éd. Gary R. Dunstan (Exeter : Exeter University Press, 1990), 65.

222 Répertoire par Ellen Jørgensen, *Catalogus Codicum Latinorum Medii Aevi Bibliothecae Regiae Hafniensis* (Hafniae : Gyldendal, 1926), 427.

codex par le *Gynecia Muscionis, ex Grecis Sorani in Latinum sermonem translata* et un ouvrage intitulé *Liber Galieni*, et le reste du codex contient des traités de médecine sans lien avec la gynécologie<sup>223</sup>. Par leur vocabulaire et leur structure extrêmement similaire, il est possible d'établir un lien direct entre *F* et *C*. Ce dernier, cependant, présente des corrections mineures du texte qui en facilitent la lecture.

Un autre manuscrit italien du XII<sup>e</sup> siècle, *V* : Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, MS Borghesiana 86, présente un texte de la même branche que le manuscrit de Copenhague qui fut corrigé et remanié par endroits pour être plus compréhensible. Il s'agit d'un manuscrit organisé de façon sobre et économique : quelques titres de paragraphes sont écrits à l'encre rouge et débordent sur la marge, alors que d'autres sont simplement soulignés ou marqués par une majuscule rouge, et les majuscules au début de chaque chapitre sont elles aussi tracées en rouge. L'ouvrage est relié dans un codex dont la première moitié comprend plusieurs textes à caractère médical, dont trois attribués à Constantin l'Africain et deux à Matthaëus Platearius, un médecin de l'école de Salerne, ce qui démontre un lien avec les grands centres de transmission italiens. Le *Gynaecia* termine la première partie du codex, qui après se consacre exclusivement à des ouvrages à caractère religieux. Ce témoin du *Gynaecia* est particulier en ce qu'il débute avec le titre *Matrici et uentri*, après l'incipit *Genecia Cleopatre regine*. Il s'agit d'une partie du titre du chapitre VII des témoins *F* et *C*, *Ad fluxa humoris matricis et uentres*, ce qui nous a permis d'émettre l'hypothèse que le copiste de *V* avait accès à une copie endommagée ou incomplète du *Gynaecia*. Malgré cela, ce dernier a pris grand-peine à réviser la grammaire du texte et à en améliorer la lisibilité en enlevant les mots considérés superflus ou même en changeant l'ordre de certains groupes de mots.

Pour terminer, des extraits du *Gynaecia* ont été préservés dans *M* : Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 756 (Vict. 49), XV<sup>e</sup> s., mais étant donné la date tardive et fortement abrégée du texte, ce dernier n'a pas été mis à contribution dans le cadre de l'édition.

Puisque le texte et ses témoins n'ont jamais été comparés et édités, les sigles désignant les différents témoins ont été assignés dans le cadre de ce travail selon les lieux de conservations des manuscrits.

Il existe aussi une version abrégée du *Gynaecia* qui consiste en un remaniement du texte de la tradition du témoin *F*. Cette version du *Gynaecia* a été vraisemblablement vu le jour au XI<sup>e</sup>

---

<sup>223</sup> La liste complète des ouvrages de Gl. kgl. S. 1653 peut être trouvée dans Jørgensen, *Catalogus Codicum Latinorum*, 426-428.

siècle<sup>224</sup>; elle se trouve dans un total de vingt-et-un manuscrits datés entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle conservés un peu partout à travers l'Europe<sup>225</sup>. Un de ses témoins notoires est gardé à Cambridge, St. John's College, D.4 [James 79], XII<sup>e</sup> s., fol. 171r-173r. La version abrégée a été copiée et préservée dans un plus grand nombre de témoins que sa version antérieure, exposant la tendance au Moyen Âge occidental à la simplification et au dépouillement progressif des textes médicaux que l'on peut observer depuis l'Antiquité tardive<sup>226</sup>. Dans cette version, le texte en quarante-trois chapitres de *F* a été réduit à une trentaine à l'aide d'une réorganisation des recettes<sup>227</sup> et en dépouillant le texte de divers éléments qu'un lecteur aurait pu considérer comme superflus : des passages soulignant l'efficacité des traitements, certaines précisions (comme des adverbes de manière ou des instructions allant de soi), quelques répétitions (par exemple, certains chapitres présentant plusieurs recettes très similaires dans *F* ont été réduits à une ou deux recettes<sup>228</sup>) et même certains passages s'adressant directement au lecteur<sup>229</sup> ont été élagués. En raison du fort remaniement du texte, il est considéré comme un ouvrage distinct du *Gynaecia* et ne peut pas contribuer à l'édition de ce dernier. La version abrégée du *Gynaecia* a été éditée en 1566 par Caspar Wolff dans une compilation intitulée *Harmonia Gynaeciorium*, dans lequel elle est réunie dans un ouvrage en deux livres avec un autre texte intitulé *De passionibus mulierum*, attribué à Théodore Priscien<sup>230</sup>.

#### Tableau des manuscrits utilisés dans l'édition

Sigle	Lieu de conservation	Institution et fonds	Numéro d'inventaire	Datation et lieu d'origine (si déterminé)	Feuillets
<i>B</i>	Bruxelles	Bibliothèque Royale de Belgique	MS 3701-15	moitié IX <sup>e</sup> siècle, ouest de la France	32r-33v

224 Il s'agit de l'hypothèse de Green fondée sur les plus anciens témoins préservés de cette version courte, dont la liste complète des manuscrits a été produite une première fois dans Green, « Medieval Gynecological Texts : A Handlist. », 10 et révisée dans Green, « *Genecia Cleopatre* », 11-12.

225 Le témoin *V* utilisé dans cette édition a récemment été identifié par Green (« *Genecia Cleopatre* », 12) comme un exemplaire de la version abrégée du *Gynaecia*, mais à la lumière des comparaisons effectuées dans le cadre de cette édition, il serait plus approprié de considérer celui-ci comme un témoin légèrement remanié de la tradition italienne.

226 Green, « Transmission of Ancient Theories », 228.

227 On peut prendre en exemple les chapitres XXIII et XXV de *F*, qui visent à provoquer les menstruations et à avorter, fusionnés en un seul chapitre (22) dans le manuscrit de Cambridge ou les chapitres XXVI, XXVII et une partie de XXVIII réunis dans un chapitre visant à provoquer les menstruations (23).

228 Le chapitre XXVII du manuscrit *F* présente trois recettes à partir d'armoise (*herba artemisia*, fol. 153r) alors que le chapitre correspondant de Cambridge n'en a conservé qu'une seule (fol. 172V, chapitre 23).

229 Ces éléments sont explorés plus en profondeur dans Green, « Transmission of Ancient Theories, » 229-230.

230 Pour plus de détails sur le *Passionibus* et son association avec Cléopâtre, se référer à Monica Green, « The *De Genecia* Attributed to Constantine the African », *Speculum* 62 (1987), 299-323.

<i>F</i>	Florence	Biblioteca Medicea-Laurenziana	Plut. 73, cod. 1	moitié -¾ du IX <sup>e</sup> siècle, Mont Cassin	149vb-155ra
<i>C</i>	Copenhague	Det Klongelige Bibliotek, Gamle Kgl. Samling	MS 1653	1058-1080, Saint-Ambroise, Milan	28v-31v
<i>V</i>	Vatican	Biblioteca Apostolica	MS Borghese 86	XII <sup>e</sup> siècle, Italie	71r-73v

## Les traditions

En s'appuyant sur les différences linguistiques et textuelles ainsi que la structure du texte, il est possible de diviser la transmission du *Gynaecia* en deux traditions distinctes : l'une située dans la région de l'Europe centrale, dont *B* est le seul témoin préservé, et une autre centrée en Italie réunissant tous les autres témoins, dont le plus ancien serait *F*. La création en France et à Milan des témoins *B* et *F* atteste de la présence du *Gynaecia* à la fois dans la péninsule italienne et dans l'ouest de l'Europe dans la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit de Bruxelles présente un latin tardif, irrégulier, ainsi qu'une bonne quantité d'erreurs de grammaire, ce qui permet de penser que le texte aurait été transmis sans être abondamment corrigé ou remanié. Ces incohérences et ces erreurs sont en général corrigées dans les témoins *F*, *C* ou *V*.

Par exemple, à quelques reprises on observe dans le témoin *B* des pronoms démonstratifs associés à un nom dont le cas diffère, ou des prépositions employées avec le mauvais cas, comme au chapitre XII où le mot *compositione* à l'ablatif est accompagné du démonstratif *hanc* à l'accusatif<sup>231</sup>, ou au chapitre X, 5 où la préposition *ad* est accompagnée du mot *suppressionibus* à l'ablatif. Dans les ingrédients, on trouve un bon nombre de noms masculins ou neutres dont le génitif possède une terminaison en *-o*, comme les mots *galbano* ou *apio* au chapitre XIII. Les exemples sont trop nombreux pour tous les énumérer, ce qui suggère que le copiste était peu familier avec la langue latine, et peut-être d'origine italienne.<sup>232</sup> Il est possible aussi d'observer à travers le texte des variations de ton qui laissent croire que le texte aurait été composé en utilisant plusieurs sources différentes sans que les extraits aient été remaniés pour créer un ensemble homogène : dans certaines recettes, l'auteure s'adresse au lecteur à l'impératif (comme

231 Le manuscrit *C* présente la correction *hanc suppressionem* et le manuscrit *V*, *hac suppressione*; cette dernière a été retenue pour l'édition.

232 Compte tenu du rôle central qu'a joué l'Italie dans la transmission des textes de l'Afrique du Nord vers le centre de l'Europe, cela n'aurait rien d'improbable.

les verbes d'instruction *commisce* et *calefac* au chapitre II, 1) et à la deuxième personne du singulier (*conteris* au chapitre II, 2), mais certains passages montrent l'utilisation de la première personne du singulier (*dicam* au chapitre IX alors que l'auteure change de ton pour introduire une liste de pessaires, ou *supermitto* au chapitre XXI dans une recette ordinaire).

Le témoin *B* présente aussi des passages qui ont été omis dans les chapitres de *F*, *C* et *V*. Ce sont généralement des segments ou des phrases entières qui sont particulièrement difficiles à interpréter que, dans la transmission, on avait probablement préféré ignorer. Un passage à la fin du chapitre XI<sup>233</sup> (voir *infra*, 57-58), qui recommande d'adopter une diète particulière dans le cadre du traitement s'intègre maladroitement au reste du chapitre et se montre particulièrement difficile à comprendre : il est probable qu'on ait abandonné ce passage et clôt ce chapitre après la recette donnée.

Parfois aussi *B* présente des passages redondants ou strictement théoriques, et il y a lieu de croire qu'ils ont été remaniés ou même enlevés dans l'autre tradition par souci de brièveté. Par exemple, un passage du chapitre IV, *hanc scias lumbricos rotundos habere qui frequenter ad ipsam uulvam per intestino decurrunt harum ergo uulva maxime prurigo fit et uenter et corpus ipsut et humor de corpore multum decurrit* (« sache qu'elle a des vers ronds qui fréquemment se déplacent vers la vulve-même à travers l'intestin, il se produit donc de la démangeaison à la vulve surtout, au ventre et au corps lui-même, et du liquide coule beaucoup du corps<sup>234</sup>») est aussi présent dans *F* sous la forme *lumbricos rotundos habere et frequenter humor ei decurrere*<sup>235</sup> (« qu'il se trouve des vers ronds et de l'humidité en découle fréquemment. ») Le témoin *B* est plus détaillé en ce qu'il donne à un lecteur potentiellement peu familier avec le sujet d'autres symptômes de la présence de vers ronds ainsi qu'une brève description de leur comportement; il s'agit du genre de passage théorique qui, en accord avec la tendance à la simplification et à l'abréviation des traités de médecine dans l'Antiquité tardive, aurait plus vraisemblablement été consciemment enlevé du texte lors d'une étape de sa transmission que rajouté par un copiste. Cela dit, la présence de ces notions théoriques renforce l'importance du témoin *B* et de sa tradition en ce qu'ils présentent des connaissances uniques qui ont été perdues dans la tradition italienne.

Le chapitre IX aussi présente plusieurs altérations du même genre dans la liste de types de pessaires qui sont abordés dans le chapitre X. Le premier d'entre eux, le *colops*, est

---

233 Les numéros de chapitres du témoin *B* sont ceux de l'édition.

234 *Infra*, 48.

235 Fol. 150r.

accompagné d'une description dans le témoin *B* : *longi autem sed digitorum debent esse V sequenti digitorum IIII minimus digitorum trium* (« ils doivent être longs de cinq doigts<sup>236</sup>, pour le suivant de quatre doigts, et le plus petit de trois doigts<sup>237</sup>») Celle-ci a été abrégée dans le témoin *F* sous la forme *collyria fiant longa dioitorum trium uel quattuor*<sup>238</sup> (« que des collyres longs de trois ou quatre doigts soient faits »), et dans les témoins *C*<sup>239</sup> et *V*<sup>240</sup> sous la forme *colliria fiant longa tribus digitis uel quattuor*. Pour un autre exemple dans le même chapitre, le segment *alter est qui uocatur cotereses* (« il existe un autre qui est nommé *cotereses*<sup>241</sup>») dans le témoin *B* présente un type de pessaire qui n'est pas abordé plus tard dans le chapitre X. Ce segment n'est pas répété dans les témoins *F*, *C* et *V*, ce qui laisse croire qu'à un certain point un copiste aurait réalisé l'incohérence du texte et y aurait remédié en enlevant le segment.

En ce qui concerne la structure du texte du *Gynaecia*, pour donner une meilleure vue d'ensemble de la structure des chapitres dans chaque manuscrit de cette édition, nous avons ajouté un tableau en annexe (page 74). Après le prologue, les vingt-trois chapitres du témoin *B* forment une structure en diptyque, elle-même divisée en deux : après un premier chapitre qui présente divers remèdes pour les maux aux yeux, au visage et à la vulve au moment du coït, six chapitres proposent des traitements variés pour des maux liés au système reproducteur. Le texte passe ensuite à une liste de pessaires médicaux en un chapitre (X) précédée d'une introduction. Cette séquence est par la suite reproduite dans le reste du texte : les chapitres XI à XVII montrent divers remèdes pour les gonflements et inflammations, et ils sont suivis de neuf chapitres proposant des recettes de pessaires contre les maux allant de la fièvre au déplacement de la matrice, en passant par les maux d'estomac et un traitement pour provoquer les menstruations. À la différence des traités médicaux qui tendent à adopter la méthodologie *a capite ad calcem*, le témoin *B* ne suit pas de parcours anatomique précis et semble plutôt être organisé par type de remède.

Le témoin *F*, pour sa part, contient un prologue et quarante-deux chapitres; le prologue ainsi qu'onze chapitres sont aussi présents dans *B*, mais à la différence de ce dernier, ceux-ci ont été regroupés symptômes liées à des parties du corps au lieu d'une organisation bipartite. Ces catégories ne suivent pas cependant l'ordre de la tête aux pieds typique et ne montrent pas de suite logique ou de parcours précis. Les trois premiers chapitres concernent les douleurs aux

---

236 Une unité de mesure romaine.

237 *Infra*, 56.

238 Fol. 151r.

239 Fol. 29v.

240 Fol. 71v.

241 *Infra*, 56.

yeux et à la tête; ceux-ci comprennent le chapitre II dans *B*. Les cinq chapitres suivants s'attaquent aux humeurs et aux écoulements produits dans la matrice, et les trois autres à la suite aux démangeaisons. Le paragraphe d'introduction à la liste de pessaires (chapitre IX dans *B*) est intégré au chapitre XI dans *F*, ce qui termine le segment dédié aux démangeaisons. Après la liste de pessaires médicaux, les huit chapitres suivants concernent les gonflements de la vulve; les chapitres XIII à XVI du témoin *B*, qui abordent les mêmes symptômes ainsi que des concoctions pour provoquer le sommeil, y sont intégrés. Le témoin *F* continue ensuite avec onze chapitres proposant des traitements divers pour provoquer les menstruations, pour concevoir ou pour avorter : le chapitre VI du manuscrit *B*, pour les écoulements empêchant la conception, a été déplacé au début de ce segment. Le reste des chapitres du manuscrit *F* est un assemblage de remèdes pour des problèmes divers allant des ulcères à la suffocation de la vulve aux douleurs aux seins, avec trois chapitres concernant les maux de l'anus placés l'un à la suite de l'autre.

Les autres témoins reprennent la structure de *F*, à quelques exceptions près. *C* s'arrête après le chapitre XXVI<sup>242</sup>, mais il présente un chapitre sans numéro concernant la perte de sang inséré entre les chapitres IX et X (qui visent tous les deux à soigner les démangeaisons.) Il est difficile de justifier la présence de ce chapitre à cet endroit particulier du texte, mais il a néanmoins été préservé dans la structure du témoin *V*. Ce dernier se distingue des autres en ce qu'il débute abruptement au chapitre VII des témoins *F* et *C* sous le titre tronqué *matrici et ventri*, mais il suit néanmoins fidèlement la structure de *C* jusqu'au chapitre XXIII. Les chapitres XXIV et XXV, qui présentent des recettes pour provoquer un avortement, sont ensuite condensés en un seul paragraphe, et les chapitres XXVI et XXVII, dont les traitements servent à provoquer les menstruations, sont traités de la même façon. Six chapitres supplémentaires sont rajoutés à leur suite : quatre recettes de pessaires pour provoquer les menstruations, un pessaire pour le prolapsus utérin, et un autre pessaire pour les femmes qui ne peuvent pas concevoir et qui ont la matrice inversée.

En comparant les différents témoins du *Gynaecia*, on peut estimer que le texte, qui serait vraisemblablement un composite de plusieurs sources différentes, fut transmis à partir de la péninsule italienne dans le reste de l'Europe avant le IX<sup>e</sup> siècle. Dans l'ouest de la France, le manuscrit *B* fut probablement copié sans que la structure, le contenu et la grammaire du texte soient trop altérés, et l'existence d'un seul exemplaire préservé de cette tradition semble indiquer que sa portée fut plutôt limitée. En revanche, les manuscrits transmis dans la péninsule italienne qui ont été préservés, soit *F*, *C* et *V*, attestent des efforts qui ont été déployés au fil des

---

242 Les numéro de chapitres sont ceux du témoin,.

transmissions pour corriger le latin du *Gynaecia* et réorganiser ce dernier.

## Les choix et les corrections du texte

L'édition du *Gynaecia* de Cléopâtre s'est révélée être un véritable défi d'interprétation pour plusieurs raisons. L'hypothèse de Monica Green voulant que le *Gynaecia* ait été composé en Afrique du Nord après le IV<sup>e</sup> siècle, bien que fondée sur des circonstances, demeure incontestée. Vraisemblablement, le *Gynaecia* aurait suivi le mouvement des manuscrits médicaux à partir de l'Afrique du Nord vers Italie, pour être transmis dans le reste de l'Europe à l'époque carolingienne.

Les questions du choix de la tradition à suivre dans le cadre de cette édition et de la plus tradition la moins altérée entre *F* et *B* ont soulevé quelques problèmes. Nous avons déjà abordé la tendance à l'abréviation des textes dans la transmission de littérature médicale en Antiquité tardive et au Moyen Âge; le témoin *F*, dont la longueur double quasiment celle de *B*, devrait selon cette tendance constituer une version moins altérée. Cependant, *F* présente un latin corrigé et une structure réorganisée où les passages incompréhensibles ou incohérents sont corrigés ou éliminés, ce qui correspond aussi à une pratique de la transmission. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer cela : on peut avoir intégré de la nouvelle matière au texte du *Gynaecia* à un certain point de la transmission de la tradition italienne (comme il semble avoir été le cas pour le témoin *V*), ou le texte du le témoin *B* pourrait avoir été abrégé pour une quelconque raison. En raison de l'absence de nombreux passages descriptifs et de la correction et de la réorganisation du texte de *F*, la dernière hypothèse nous semble la plus probable : le texte de *B* présente probablement une version moins altérée du texte. Cela dit, *F* a déjà été analysé par des chercheurs modernes<sup>243</sup>, et l'édition du texte de *B*, avec ses variations offre une version différente du *Gynaecia*. Les passages théoriques propres à ce témoin montrent une plus grande connaissance de l'anatomie chez l'auteur et offrent au lecteur des éléments de compréhension supplémentaires en ce qui a trait à la gynécologie antique. Pour cette raison, nous avons choisi de fonder notre édition sur le texte du témoin *B* et d'utiliser les corrections de *F*, *C* et *V* au besoin, et des corrections personnelles en dernier recours. L'objectif de cette édition est de présenter une œuvre compréhensible pour le lecteur moderne mais aussi fidèle au texte de *B*.

Dans cette optique, nous avons choisi de garder l'orthographe du témoin *B* dans les cas où celle-ci ne posait pas de problème de compréhension, bien que nous devions dans le cas de

---

243 En particulier par Monica Green, voir « *Genecia Cleopatre* ».

certaines mots ou de certains passages nous fier aux leçons des autres témoins. Lorsqu'aucune leçon ne permettait une traduction cohérente ou lorsque le passage ne figurait pas dans les témoins de la tradition italienne, on a conjecturé en prenant compte des types de corrections effectuées dans les témoins *F*, *C* et *V* (dans cet ordre). Puisque certains mots ou passages dans *B* ont été corrompus ou effacés par un ou des copistes subséquents, nous avons utilisé les témoins *F*, *C* et *V* pour combler les lacunes : par exemple, aux chapitres IX et X, où différents types de pessaires sont introduits et décrits sous une forme de liste<sup>244</sup>, le pessaire nommé *coeres*, dans le chapitre IX de *B*<sup>245</sup>, est appelé *cocox* dans le chapitre suivant. Cette leçon elle-même est une correction sous laquelle il est possible de distinguer le mot *croco*\*. Pour éviter les incohérences dans la version éditée du texte, la leçon *croceos* présentée dans *F* et dans *C* a été retenue dans l'édition pour les deux chapitres. Dans certains cas, aussi, des mots n'ont pas de sens connu, et ils ne sont pas répétés ou changés dans les autres manuscrits de façon à ce qu'on puisse en distinguer le sens : nous avons dû nous fier à leur contexte ou à des mots semblables connus pour les traduire. C'est le cas du mot *prostesehia* au chapitre XI, un passage propre au témoin *B* : dans l'impossibilité de trouver une traduction connue en latin ou un mot semblable en grec, nous avons corrigé par la conjecture et l'avons remplacé par le mot *prothesibus*, l'ablatif au pluriel du mot *prothesis*, que nous avons traduit par « excroissances ». Un recours aux autres témoins a été aussi nécessaire pour corriger la grammaire du texte lorsque cela se montrait nécessaire pour la compréhension et dans les cas où le passage était propre à *B*, les corrections ont été effectuées selon le contexte de la phrase. Dans les cas où les passages difficiles étaient présents dans les autres témoins, nous nous sommes appuyée autant que possible sur les leçons données dans *F*, et lorsque celles-ci ne suffisaient pas, les leçons de *C* et de *V*.

Pour la traduction, la correction du texte ainsi que les notes qui y sont associées, nous nous sommes appuyée principalement sur *Le grand Gaffiot*, les *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens* et *Dictionnaire latin-français des auteurs du Moyen Âge* d'Albert Blaise et le dictionnaire latin-français médiéval de Le Talleur. Le glossaire Du Cange, le dictionnaire latin-anglais de Lewis-Short et le *Latinitas Italica* ont aussi été mis à contribution, et pour les mots tirés du grec, nous avons utilisé le *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly.

Le *Gynaecia* pourrait être perçu par le lecteur moderne comme une fenêtre sur un passé distant, mais pour le médecin de l'Antiquité tardive, il s'agissait d'un outil de travail et la somme du

---

244 Ceux-ci ont été préservés sous leur forme latine dans notre traduction.

245 Fol. 32v.

savoir et de l'expérience des médecins qui l'auraient précédé. À en juger par les remaniements et les corrections dont il a été l'objet ainsi que la quantité d'exemplaires préservés du *Gynaecia* et de sa version abrégée, ce traité jouissait d'une relative popularité au Moyen Âge. La célébrité de la reine Cléopâtre, à qui le texte était explicitement associé, y a certainement contribué. Il n'y a aucun doute qu'à une certaine époque la reine d'Égypte était perçue comme une autorité au même titre que Muscio, Théodore Priscien, Cassius Felix ou même Hippocrate : des auteurs qui, avec d'autres, formaient l'essentiel du corpus gynécologique préservé en Europe avant le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>246</sup> Le *Gynaecia* mêle aussi recettes, éléments anatomiques et des éléments théoriques associés à plusieurs écoles de médecine, si bien qu'il est difficile de déterminer les influences ayant contribué à sa rédaction; son caractère composite et universel a probablement contribué à sa longévité. Le *Gynaecia* est un témoin unique de la littérature de la gynécologie ainsi que de la tradition littéraire associée à Cléopâtre au Moyen Âge européen, et sa transmission révèle l'influence encore considérable de l'Antiquité dans les pratiques médicales de l'époque.

---

246 Green, « Transmission of Ancient Theories », 203-208.

# Gynaecia Cleopatrae

**I** Desideranti tibi, filia carrissima, et habere uolenti commentarium curationis mulierum, facere laboraui et elegi per carissimos libros Teodotis medico nec non Cleopatrae comentis cum quibus ego magno ac diligenti studio ex graeco in latinum sermonem tui causa transtuli et ideo encausto scripsi quia bonae rei memoriam in alterum duram eruit. Memineris autem me tibi saepius praecepisse ut iusiurandum a te exigisse nec uirum talem gloriosam facile credideris. Nam si eam perdideris, tua culpa queraris, cupiditas autem hominum non habet certam fidem. Arte medica reginarum Cleopatrae et Arsenes haec remedia medicinalia quibus semper usa et ubique sum experta conscripsi et in populo tradidi, ut posteritatis meae memoriam beneficio huius libri utique apud feminas duraret. Ante omnia ergo de his uiciis quae mulieribus accidere solent dicendum esse credidi.

**II** Si mulieri loca dolebunt aut uulua per coitum punctiones sentiat. **1** Sciat sibi uuluam esse magis tamen ab interiore parte atque a foras. Cuius rei signum erit tale. Oculorum anguli dolebunt et facies ignea erit magis quam pallida et hoc uitium suum confunditur medicis indicare. Cuius ergo rei curatio haec est. Mulierum quae masculum pepererint lac et olei rosei tantundem in se commisce bene et calefac. Deinde fac pessarium de lana molli et ex eo maceratum usque ad caput uuluae. **2** Aliud remedium ad idem. Galbani pusillum conteris et cum oleo rosacio commisce et eadem ratione ut supra demonstratum utere.

- I [B FC V] incipit prologus cleopatrae : om. B incipit prologus cleopatrae cum eiusdem capitula C incipit genecia cleopatrae reginae V || et om. BC || commentarium : comentario B || curationis mulierum : cum id non muliebrum B || facere : eleger B || laboraui : laboraui C || per carissimos libros : praeclassimos libros duos F proclarissimos libros duos C || duos : duo F<sup>a.c.</sup> || Teodotis : Theodotem FC || medico: meothicum F[\*]etheoticum C || nec non : meum quem FC || Cleopatrae correxi : Cleopatris B om. FC || comentis : om. FC || cum quibus correxi : cum quos om. FC || ego : om. FC || diligenti : diligenter F || ex graeco in latinum correxi : ex greco in latino BFC || sermonem : sermone BF<sup>a.c. manu II</sup> C || tui om. FC || causa : cauas F<sup>p.c. manu II</sup> causas F || et ideo : et lideo V || encausto : in cauto B in caustam C || quia : quod FC || bonae : bonis F bonus C || rei : om. FC || memoriam : in memoria FC || in alterum : semper FC || duram eruit : durare FC || autem om. FC || me : mei F<sup>a.c. manu II</sup> mei et C || praecepisse : praecipuisse B || ut : et FC || iusiurandum : iusiurari dum C || nec uirum talem correxi : nec uirem talem B nulli talem F nul[\*\*\*]lem C || gloriosam : gloriosam rem FC || credideris : crederis B || eam : om. B || queraris : quaeraris BF || perdideris : perdiderint C || autem : om. B || habet : habent FC || certam : certa F || arte : theodote patia[\*] F theodote pa[\*]te C || medica : medicam B || reginarum : regiarum B || cleopatrae : cleopatres FC || arsenes B : arsone FC || haec : que D || medicinalia : medicinale B || quibus : a quibus B quam quibus FC || et ubique sum : sum et ubique FC || conscripsi : scripsi FC || posteritatis : posterutatis B || memoriam : om. FC || beneficio : beneficia FC || libri : om. FC || utique : uterque F utere C || apud : quae apud C || feminas : feminis FC || duraret : durare C || ante : tantum C || ergo om. FC || his : eius FC || uiciis : duitius C || mulieribus : muliebri B || dicendum : iudicandum FC || credidi : credidi quod in matrice humores multi sunt F credidi quia in matrice humore multe sunt C || explicit prologus in osigna add. F explicit prologus add. C
- II [B FC] si mulieri loca dolebunt : si mulier loca dolebunt C || aut uulua : aut in uulua F || per om. B || coitum : totum FC || punctiones : punctionis B || sentiat : sentient F sentiant C
- 1** sciat sibi uuluam in tumore esse : sciat sibi uulua in tumore esse F || magis tamen ab interiore parte atque a foras :

# La gynécologie de Cléopâtre

**I** À toi, ma très chère fille, qui désirait et souhaitait avoir un recueil sur le soin des femmes, j'ai travaillé à le faire et j'ai trié à travers les livres du médecin de Théodote et à l'aide des traités de Cléopâtre, avec lesquels j'ai personnellement, avec grand et consciencieux empressement, traduit pour toi du grec en langue latine et pour cela, j'ai écrit à l'encre pourpre pour cette raison qu'elle révèle contre l'autre le souvenir rigoureux d'une bonne chose. Mais tu te rappelleras comme un serment que je t'ai assez souvent enseigné et que j'ai exigé de toi de ne pas croire qu'une telle gloire vient facilement à l'homme. De ce fait, si tu l'avais perdue, tu te repentirais de ta propre erreur, car l'ambition des hommes n'est pas fiable. Au moyen de la science médicale des reines Cléopâtre et Arsinoé, j'ai rédigé ces remèdes médicaux dont j'ai toujours fait l'usage et que j'ai expérimentés partout et je les ai transmis au peuple, pour qu'il reste le souvenir de ma postérité, surtout auprès des femmes, grâce au bienfait de ce livre. Avant toute chose donc, j'ai cru qu'il fallait traiter de ces maux qui ont coutume d'échoir aux femmes.

**II** Si les parties d'une femme sont douloureuses ou la vulve ressent des élancements pendant le coït. **1** Qu'elle sache que c'est sa vulve, toutefois, plus de la partie intérieure que de l'extérieur. Un symptôme de ce cas sera le suivant : les coins des yeux seront douloureux, et le visage sera plus enflammé que pâle et pour les médecins, diagnostiquer son mal porte souvent à confusion. Le soin de ce cas est donc le suivant. Mêle bien du lait de femmes qui ont accouché d'un enfant de sexe masculin avec autant d'huile de rose et fais chauffer. Ensuite, fais un pessaire à partir de petits bouts de laine souple, et, humecté du mélange, [mets-en un] jusqu'à l'extrémité de la vulve. **2** Un autre remède pour le même mal. Tu piles un peu de galbanum et mêle avec de l'huile de rose. Emploie de la même façon qu'il est montré plus haut.

---

magis tamen ab interiore parte quam a foris *FC* || cuius rei signum erit tale : cuius rei signum hoc erit *FC* || anguli dolebunt : angulibunt *B* || ignea erit magis : igneas erit magis *C* || quam : que *B* || pallida : pallidam *C* || et hoc uitium suum confunditur medicis : et hoc uicium suum confunditur medicis *B* et hoc uitium suum confunditur medici *C* || indicare : dicere *FC* || cuius ergo rei : cuius ergo ei *F* || mulierum *correx* : mulieres *B* mulieris lacte *FC* || peperint : peperit *FC* || lac *om. FC* || et : cum *FC* || olei : oleo *FC* || rosei : rosacium *F* rosacio *C* || tantundem : tantudem *B<sup>a.c.</sup>* tantumde *F* || in se *om. FC* || commisce : commisce *F* || calefac : calefacies *FC* || fac : *om. C* || pessarium : pissarium *B* || lana : lanula *F* || molli : molle *FC* || ex : *om. C* || maceratum : maceratum inducis *FC* || caput : capud *F* || uuluam : uuluam *B*

**2** aliud : item alium *FC* || galbani : galbanum *FC* || conteris : contunde *F* intunde *C* || rosacio *correx* : rosatio *B* rasaceo *F* rosaceo *C* || ratione *correx* : rationem *B* rationes *F om. C* || utere : est utere *FC*

**III** Ad uuluae dolores et perfrictionis. Adeps anserinus et medulla ceruuna pari pondere et oui cocti uicellum in unum contere in mortario marmorio et admisce oleum rosatum donec fiat mellis grassitudo. Facis pessarium de lana molle. Exumeratum subice.

**IV** Mulier cum peperit si uenter eius solutus erit ut cum purgata fuerit aut si uenter illi intumuerit ac scias aquam frigidam bibisse et huius curatio haec est. Lentem et betaceum minuis et cum adhuc semen crudum fuerint, adde apium et feniculum, sed concisum, et porrus et cauliculos brasice teneros sed et caseum bonum, melius si caprinum. In carbonibus coquis et in eadem olla mittis. Et cum percocta fuerint omnia, ex aqua bibant in qua uoles uinum prae etiam transmarinum. Reliqua deinde olera quae remanent condis et dabis manducare quamdiu ei iocundum sit sed uide ut minimum salsum sit.

**V** Si uuluae ipsius caput dolebit, hanc scias lumbricos rotundos habere qui frequenter ad ipsam uuluam per intestinum decurrunt, harum ergo uulua maxime prurigo fit, et uenter et corpus ipsut, et humor de corpore multum decurrit, ita ut mulier putet se reumaticam factam esse. Huius rei curatio haec est : yrisilliricae radices tundis et cribellas, et mali granati sucum commiscebis et eodem medicamento pessarium maceratum supponis sed antea fumentabis.

---

III [B] pondere *correxi* : pondus

IV [B] venter *correxi* : ventur || betaceum *correxi* : betace || munuis *correxi* : minutis || percocta *correxi* : percocte || qua *correxi* : quo

V [B FC] de dolore brachioli uuluae *add. FC* || caput : brachiolus doluerit *FC* || hanc scias : haec scias *B* sanc scias *F<sup>a.c</sup>* sanc scias *F* || lumbricos rotundos : lumbricus rotundus *B* rotundos *C* || qui : et *FC* || ad ipsam uuluam — ipsut et : *om. FC* || intestinum *correxi* : intestino *B* || humor : humor ei *F* humore *C* || de corpore multum *om. FC* || decurrit : decurrere *FC* || mulier : mulierem *C* || reumaticam factam : reumatica facta *FC* || esse : *om. FC* || yrisilliricae : iresillipice *B<sup>a.c</sup>* hi[...]rica *F* || radices : radis *B* radices *F* || cribellas : criblabis *B* || mali : male *B* rubi uel mali *FC* || granati : granate *B* || commiscebis : commisces *FC* || et : ex *FC* || medicamento : medicamini *B* || sed *om. FC* || antea : antea uero *FC* || fumentabis : fumentabis et sic subiciet sibi *F* fumentabis et sic subicies sibi *C*

**III** Pour les douleurs de la vulve et les écorchures. De la graisse d'oie et de la moelle de cerf en masse égale et le jaune d'un œuf cuit, broie ensemble dans un mortier de marbre et ajoute en mêlant de l'huile rosat jusqu'à obtenir la consistance du miel. Tu fais un pessaire de laine douce. Applique pour enlever l'humidité.

**IV** Lorsqu'une femme a accouché, si son ventre est distendu comme lorsqu'elle a été délivrée, ou si le ventre lui a gonflé et que tu savais qu'elle a bu de l'eau froide, le remède à cela aussi est le suivant. Coupe de la lentille et de la bette en morceaux et lorsqu'à ce point elles ont pris une consistance granulée grossière, ajoute de l'ache et du fenouil, mais haché, et des poireaux et des petites feuilles tendres de choux, mais aussi du bon fromage, c'est mieux s'il s'agit de fromage de chèvre. Tu fais cuire dans des charbons et tu mets dans la même marmite. Et lorsque tout cela sera complètement cuit, qu'elles boivent de l'eau dans laquelle auparavant tu voudras aussi du vin d'outremer. Tu gardes ensuite les légumes restants qui demeurent et tu les lui donneras à mâcher aussi longtemps qu'il lui sera agréable, mais vois à ce que ce soit très peu salé.

**V** Si la tête de la vulve elle-même souffre, sache qu'elle a des vers ronds qui fréquemment se déplacent vers la vulve-même à travers l'intestin, il se produit donc de la démangeaison à la vulve surtout, au ventre et au corps lui-même, et du liquide coule beaucoup du corps, de sorte que la femme pense qu'elle est atteinte de gonorrhée. Le remède à ce cas est celui-ci : tu broies des racines d'iris d'Illyrie et tu passes au tamis, tu mêleras aussi du jus de grenade et tu places un pessaire imbibé de ce même médicament, mais auparavant tu le feras chauffer.

**VI** Mulier quae concipit et iterum constringit non concipiat. **1** Mulieri, quae consuevit integrum partum perferre, et post ea, continget ut perferre non possit et ipsum quoque semen masculi eicit. Signum hoc est : ex ipsa uulua humor maximus et crassus decurrit. Impeditur ergo ab humoribus propter, quod non potest semen hominis continere. Uulua nec enim haberit, sed diffunditur, et per hoc plurimae masculos accusant, quasi desierint idoneum habere semen, cum uitio mulieris fiat. Ille humor qui ab ea decurrit et est quasi puri similis auertit masculinum semen et exinde confirmari conceptio non potest. Huius ergo curatio est : equi lucium et uirile conmiscis ex aequo, fac ut satis habeas. Mittis in scafio aneano, deinde fac lapides candentes sed si firei potest molinum. Deinde facito mulier super scafio ut sedeat et uestimentis eam diligenter undique circumtege. Ne vapor ullo modo foras exeat ut corpus eius calorem totum capere possit et, cum pusillum refrigerare coeperit, ita ut manum coire possis, inde ea quomodo erit circumtecta donec calidum est. Foueto, sed nec uentum sentiat et cum iam tepidum esse coeperit, recipiat se calide in lecto et rebus maxime glutinosis cibetur. **2** Aliud ad idem. Lucium equae copiosum collige et calefac bene uel ad ignem uel de lapidibus candentibus et inde eam foue donec corpus eius et uulua bene calefiat et expurget, sed deinde, cum hoc faceris in scafio igne adicito uini nigri quantum uolueris et lapides facito feruescere, qui dum caluerint in eodem scafio in quo uinum mittatur, ita ut unum calefiat et iubebis ut supra consedeat et diligenter eam uestimentis circumclusam fouebis, sic ne uapor exeat.

VI [B FC V] mulier quae concipit et iterum constringit : ad retinendum partum aut semen uiri ne foris (foras V) eiciat (eiciatur CV) FCV

**1** mulieri *correx* : mulier B si qua uiro mulier FC si qua uero mulier V || quae *correx* : qui B om. FCV || consuevit integrum partum perferre et post ea : om. FCV || conginget ut : conceptum FCV || perferre : pepere F ferre CV || possit : poterit V || ipsum : ipso F ipso C || quoque : om. FCV || semen : semine F || masculi : uiri foris FC uiris foras V || eicit : eiciat V || signum hoc est : hoc erit in eis signum F hoc erit ei signum CV || crassus : emissus V<sup>a.c.</sup> erassus V<sup>p.c.</sup> || decurrit : adcurrit FV adcurrat C || ergo : autem FC om. V || ab : ad C || humoribus : omnibus V<sup>a.c.</sup> || propter : et propter V || quod : ea FCV || potest : potes C || hominis : om. FCV || continere : est continere est B<sup>sup.l.</sup> retinere V || uulua nec enim haberit : om. FCV || diffunditur : diffundit illum F diffundit illud CV || per : om. FCV || hoc : hoc causam F hec causam C hac causa V || plurimae *correx* : plurime B plurimi FC || masculos accusant : accusant masculis B masculum accusant CV || quasi : quasi eis FCV || desierint : deerit F dederit C non deditur V || idoneum : idoneus FC || habere *correx* : haberet B om. FCV || cum : et cum V || uitio : hoc uitio FV hoc uitium C || ille : ille enim FCV || qui : quod B || ab ea : ab eadem FC || et est quasi : et est quas F || puri similis *correx* : purus similis B purissimus FCV || masculinum : masculi FCV || et exinde : et ideo FCV || confirmari : confirmare FCV || conceptio : partum FCV || huius ergo : huius rei FCV || est : haec est FC || equi : equinum FCV || lucium : lotium id est urina F<sup>sup.l.manu II</sup> || uirile : uirilem FC || in unum : in uino FCV || conmiscis : commiscebis FCV || ex aequo : equis mensuris FCV || fac ut satis : sed nec satis FCV || habeas : sit FCV || mittis in scafio aneano : om. FCV || deinde : om. FCV || fac : calefacies autem FCV || lapides : lapides molares FCV || candentes : cadentes F ardentis C || sed si fieri potest : et ipsa FCV || molinum *correx* : molinus B om. FCV || deinde facito : om. FCV || mulier : mulierem B || super : supra F || scafio ut : om. FCV || et uestimentis : et uestes F et uestis C et uestibus V || ullo modo : ille FCV || foras exeat : foris exeat FC || cum pusillum : cum illum V || coeperit : ceperit CV || manum : manus FCV || coire : conice F coicere C in ea pati V || possis : possit FCV || inde : unde V || ea : eam BFV || quomodo : arno modo B quando V || erit : fuerit FCV || circum : om. FCV || donec calidum est : om. FCV || foueto : foueat C || calide : cale V<sup>a.c.</sup> || lecto : lectum CV || rebus : rebus C<sup>a.c.</sup> || maxime : maximis FC<sup>p.c.</sup> V || cibetur : om. V

**2** aliud ad idem : item aliud FCV || lucium : lotium id est urina F<sup>sup.l.manu II</sup> || equae : equis V || copiosum om. FCV || calefac : calefac V<sup>a.c.</sup> || uel : aut FCV || ad : ab F || ignem : igne F || uel : aut FCV || de : a FC ad V || lapidibus : om. V || candentibus : candentis B candentes CV || et inde eam : et unde eam B || foue : fouebis F fobis C || donec : usque

**VI** [S'il arrive] qu'une femme qui conçoit et qui s'unit à nouveau ne conçoit pas. **1** À une femme, qui a l'habitude de porter une grossesse en entier, après cela il arrivera qu'elle ne puisse plus la porter jusqu'au bout et elle rejette aussi la semence-même du mâle. Le signe est celui-ci : un liquide très abondant et dense s'échappe de la vulve elle-même. Elle est donc gênée par le liquide, pour cette raison elle ne peut pas retenir la semence de l'homme. La vulve de fait n'aura rien retenu, mais elle est dilatée, et à cause de cela un très grand nombre [de femmes] accusent les mâles comme s'ils avaient cessé d'avoir une semence convenable, tandis que cela se produit en raison d'un défaut de la femme. Ce liquide, qui se précipite d'elle et est un peu semblable à du pus détourne la semence masculine et en conséquence la conception ne peut pas être garantie. Donc le remède à ceci est : tu mélanges de l'urine de cheval et d'homme en parts égales, fais en sorte d'en avoir assez. Tu mets dans un vase en cuivre, ensuite tu produis des pierres ardentes, mais [choisis] une pierre à meule si cela peut être fait. Ensuite fais en sorte que la femme s'assoie au-dessus du vase et enveloppe-la consciencieusement de toutes parts avec ses vêtements. Que la vapeur ne sorte d'aucune façon à l'extérieur pour que son corps puisse prendre toute la chaleur et, lorsqu'il aura légèrement commencé à refroidir, de sorte que tu puisses joindre sa main, alors elle sera couverte ainsi de toutes parts tant qu'il y aura de la chaleur. Réchauffe-la, mais qu'elle ne ressente pas de vent et lorsqu'enfin elle aura commencé à être tiède, qu'elle se retire au chaud au lit et qu'elle soit nourrie surtout d'aliments visqueux. **2** Un autre remède pour la même chose. Recueille de l'urine de jument en abondance et fais bien chauffer soit près d'un feu, soit à l'aide de pierres ardentes, et réchauffe-la à l'aide de ce remède jusqu'à ce que son corps et sa vulve devienne bien chaude et se nettoie, mais ensuite, lorsque tu auras fait cela ajoute dans un vase sur le feu autant de vin noir que tu voudras et fais bouillir les pierres, qui seront alors chauffées dans le même vase dans lequel le vin serait placé, de sorte qu'il réchauffe le sol, et tu ordonneras à la femme de s'asseoir dessus et tu la réchaufferas, soigneusement entourée par ses vêtements, de sorte que la vapeur ne sorte pas.

---

dum *FCV* || et uulua : om. *FCV* || bene : ab acre *B* || calefiat : calefiaciatur *F* caleficetur *C* || sed deinde : sed inde *FCV* || cum : dum *FCV* || hoc : haec *F* om. *CV* || faceris : feceris *FCV* || in scafio : colligis in cacabo nouo *F* colliges in caccabo nouo *C* colligens in cacabo nouo *V* || igne *correx*i : ignem *B* acreo *F* ereo *C* ex eo *V* || adicito : et adicies *FC* et adities *V* || uini *correx*i : uino *B* uinum *FCV* || nigri *correx*i : nigro *B* om. *FCV* || facito : facies *FCV* || feruescere : candentes *FCV* || qui dum caluerint : deinde mittis eam *F* deinde facies eam *C* om. *V* || in eodem scafio : in ipso uaso *FC* om. *V* || in quo : ubi erit *FC* om. *V* || uinum : uino *B* om. *V* || mittatur : om. *FCV* || ita ut umum : et *FC* om. *V* || calefiat : calefacies eum *FC* om. *V* || et iubebis ut supra consedeat *correx*i : et iubebis ut supra consedat *B* deinde facies eam super sedere *FCV* || diligenter eam uestimentis : uestimentis diligenter *V* || clusam : cludis *FC* data *V* || fouebis : et foues *F* et fobis *C* foue *V* || sic ne *correx*i : sic nec *B* ne *F* donec *CV*

**VII** Ad humores de uulua currentes quibuscumque humor a uulua respondit. Hoc corpus frigidum habent nec possit ullo modo masculis in coitum gratum esse. Frigidus eis ab intro in extremis usque partibus decurret. Harum curatio haec est. Pinus arboris corticem et gallas contundis simul et inde corpus saepius aspargat intrinsecus; hoc inter dies datur. Deinde lentis cum et myrta coque in uino rufo congium unum, uel si plus uolueris, et inde ea foue uespertinis horis ut possit se calefacere, et protinus se in uestimentis recipiat. Sed si cum uiro fieri uolet, medicamento unde aspargere solita est illa ora non utatur.

**VIII** Si mulieri uiduae uel puellae uirgini dolor aliquis circa corpus aut punctiones saepius aut prurigines fiant, ita ut uideatur sibi totum coitum concupiscere, his periculum est ne in uitium moleste curationis incurrant. Huius rei curatio haec est. Vidua ipsa sibi manum subiciat et leuior fiat. Virgini autem succurendum est si fiat illi : similitudo naturalis de cera et nitro et cardamo secundum aetatis huius magnitudinem, sed haec in se diligenter teris et subigis ut mollia sint, et sic ad modum quousque pati potuerint quam curationem ei adhibeant applica, et uicium carebit.

---

VII [B FC] ad : de FC || humores *correxi* : umores B humorosa FC || currentes : om. FC || quibuscumque : quibuscumque uero F || humor : humoris C || a uulua : matricis FC || hoc : haec FC || habent : habet *F<sup>p.c</sup>* C || nec possit : nec possunt FC || ullo modo *correxi* : om. B nullo modo FC || masculis : masculi FC || in : om. FC || gratum : gratae B || esse : habere FC || frigidus : frigidum uero FC || eis ab intro : habent intrinsecus corpus FC || in : usque in F usque ad C || extremis : extremo B || usque om. FC || decurret : om. FC || harum curatio : curatio eorum F curatio earum C || pinus : pini FC || arboris : arbori C || corticem : cortice F cortices C || gallas : gallas parum pondere F gallas pari pondere C || et : om. C || corpus saepius : corpus suum FC || hoc inter dies : hoc die inter die F dies inter diem C || datur : utatur interius FC || deinde : deinde coques FC || myrta : myrtam B || coque *correxi* : coquam B om. FC || rufo *correxi* : rufi B rubeo FC || uel si plus uolueris : uel si plus uoluerit C om. B || et inde : exinde FC || ea : om. FC || foue : foues FC || uespertinis : uesperternis B || horis : om. B || calefacere : exalficere F || fieri : cohiere FC || uolet : uoluerit FC || medicamento : in medicamento B medicamentum FC || unde : quibus C || aspargere : se exparges F se expurgat C || solita est illa : om. FC

VIII [B FC V] de dolore aut punctione aut prurigine matricis *add. F* || de dolore et punctiones aut pruriginem matricis *add. C* dolere *C<sup>a.c.</sup>* matricis *C<sup>a.c.</sup>* || de dolore et punctione aut prurigin matricis *add. V* || mulieri : mulier C mulieribus V || uiduae : uidua B uiduis V || puellae : puellis *V<sup>a.c.</sup>* puellis V || uirgini : uirginem B uirginis C uirginibus V || aliquis : aliquid B || saepius : om. FCV || prurigines : prurigine F || fiant : fiat FC || ita : om. FCV || ut uideatur sibi : ut uiderentur sibi V || totum : om. FCV || coitum : coitum uiri FCV || his periculum est : his periculus est B || ne : nec F sin *V<sup>a.c.</sup>* si V || moleste : in C om. V || curationis : curatione V || incurrant : incurrat FC tepescat V || huius rei : om. FCV || curatio : curatio earum F curatio eorum C cura earum V || uidua : uidua autem FC || subiciat : initiat CV || leuior : leuiter F || fiat : fiet BC facta F || est si : est ita FCV || fiat : fac CV || illi : illis BF illius V || similitudo : similitudo uirgae FC similitudinem uirge V || naturalis : natura F naturaliter V || de cera : om. F de cerotu C decreta V || et : om. B || cardamo : cardamomo F cardamomum C || huius : eius FCV || magnitudinem : magnitudini fin C similitudinem V || haec : hoc BV et haec F || in se : om. CV || et subigis : et subicis C subicit V || ut : in F || mollia : molle C || et sic ad modum : et ad modum F hoc autem V || quousque : usque ad eo quo V || potuerint : potuerit FC || quam : eam FC ea V || curationem : curatione FV || ei : om. FCV || adhibeant : adhibeat FC adhibita V || applica : om. FCV || et : om. V || uicium : uitium ipsum FC uitio V || carebit : om. V

**VII** Pour les liquides coulant de la vulve et par lesquels le liquide de la vulve réagit. Elles ont un corps froid et il ne pourrait d'aucune façon être agréable aux hommes dans l'union. Le froid les parcourra de l'intérieur jusqu'à l'extrémité des membres. Leur remède est celui-ci. Tu piles ensemble de l'écorce d'arbre de pin et de la noix de galle et qu'elle s'en enduise assez souvent le corps à l'intérieur; le remède est donné pendant des jours. Ensuite, fais cuire une conge, ou plus si tu veux, de lentille avec aussi de la baie de myrte dans du vin rouge, et ensuite tiens ces choses au chaud le soir afin qu'elle puisse se réchauffer, et qu'elle se repose aussitôt dans ses vêtements. Mais si elle veut aller avec un homme, qu'elle ne se serve pas à ce moment-là du médicament dont elle a eu l'habitude de s'enduire.

**VIII** Si quelque douleur, des élancements assez fréquents ou des démangeaisons se produisent assez fréquemment au corps chez une femme veuve ou une jeune fille vierge, de sorte qu'il lui semble ainsi désirer une union complète, elles risquent de tomber dans le mal d'un remède pervers. Le remède de ce cas est celui-ci. Que la veuve se soumette elle-même à sa main, et qu'elle soit soulagée. Mais on doit aider une vierge si cela lui arrive : un semblant de partie naturelle fait de cire, de nitre et de cresson en accord avec l'avancement de son âge, mais tu frottes et tu remues ces matières délicatement de sorte qu'elles soient molles, ainsi applique de façon à ce qu'elles puissent supporter le soulagement que ces choses lui procurent et elle sera exemptée de mal.

**IX** Quatinus satis dixisse de his uideor et curationes mulierum dicam. Prius tamen quemadmodum pessaria fiant et quae uocabula habeant quae differentia et in quam quodque rem prosit demonstrabo. Primus pessus qui dicitur colops qui et yridon appellatur sed et colorion dicitur. Longi autem sed digitorum debent esse V, sequenti digitorum IIII, minimus digitorum trium. Deinde alius pessus qui uocatur splendonius, alter balanus. Alter qui uocatur hyosciamus aegyptius. Alter qui uocatur croceos. Alter est qui uocatur cotereses.

IX [B FC V] quatenus : quam V || satis : om. FC de his V || de his : de his iam FCiam V || uideor : uideor nunc remedia FCV || curationes : curationis B || mulierum : mulierum C || prius tamen quemadmodum pessaria fiant : om. V || et quae : om. V || uocabula habeant : uocabula habent C om. V || quae *correx*i : quas BFC om. V || differentia : de differentia B<sup>a.c.</sup> differentias FC om. V || et in qua : et in quam F m. V || quodque *correx*i : quisque B om. FCV || rem prosit : prodesint F prodesit C om. V || demonstrabo : om. V || primus pessus : primum pessum V || qui : om. V || qui : quod V || yridon : ri\*io[n] B *fort.* ridion tyridon C tiridon V || appellatur : appellat C || sed et : sed et quomodo F set et quomodo C sed et quo V || colorion : collyria F colliria CV || dicitur : fiant FCV || longi : longa FCV || autem sed digitorum debent esse V sequenti digitorum IV minimus : om. FCV || digitorum : dioitorum F om. CV || trium : trium uel quattuor F tribus digitis uel IIIIor C tribus digras uel IIIIor V || deinde : om. C || alius pessus : om. C alium pessum V || qui : om. C quod V || uocatur : om. CV || splendonius : splendinium B om. CV || alter balanus : alter ualanus F om. CV || alter : om. FCV || qui : om. CV || uocatur : om. FCV || hyosciamus aegyptius : egyptius collirias B hyosciamus aegyptius dicitur F om. CV || alter qui : alter uero F om. CV || uocatur croceos : uocatur coeres B om. C uocatur croceum V || alter est qui uocatur cotereses : om. FCV

**IX** Puisque je semble avoir suffisamment dit à ce sujet, j'exposerai les remèdes des femmes. Avant cependant je démontrerai la façon dont sont fabriqués les pessaires et lesquels ont des appellations qui sont différentes et dans quel cas chacun est utile. Le premier pessaire qu'on appelle le *colops*,<sup>247</sup> qui est aussi appelé *yridon*, est cependant aussi nommé *colorion*.<sup>248</sup> Ils doivent être longs de cinq doigts<sup>249</sup>, pour le suivant de quatre doigts, et le plus petit de trois doigts. Ensuite, un autre pessaire qui est appelé *splendonius*,<sup>250</sup> un autre *balanus*.<sup>251</sup> Un autre qui est aussi nommé *hyosciamus aegyptius*,<sup>252</sup> un autre qui est nommé *croceos*.<sup>253</sup> Il en existe un autre qui est nommé *cotereses*.<sup>254</sup>

---

247 Peut-être tiré du grec « κόλλοψ » (un cuir très dur ou une cheville) ou du latin *colopes/calopus* (en rapport avec le pied), ou encore une déformation de *colpus*, du grec κόλπος (« vagin »).

248 Du grec κολλούριον (« collyre »).

249 Unité de mesure romaine (1/16e de pied romain).

250 Probablement tiré du grec σπλήνιον (« bandage » ou « compresse ») ou σπληνίδιον (« petit bandage »).

251 Un gland, une sorte de suppositoire.

252 Jusquiame égyptienne, une plante médicinale.

253 Probablement tiré du latin *croceos*, « de saffran. »

254 Peut-être tiré du latin *cauter* (une cautère, un fer à cautériser).

**X 1** Colops ergo fit quasi collyrium medicinale sed longius et pusillo plenius, quod facit maxime ad eas quae abortiua facere destinant ut intrinsecus loca pertingere possit. **2** Splendonius autem ex lana et in latitudinem modicam deducitur, lateribus scilicet collectus et fit densus. Deinde medicamine inlinito parte utraque et cum subiectus est duplicatur ut capita eius foras dependeant quo facilius cum opus erit eximi possit. **3** Balanus autem qui dicitur oliuae habet magnitudinem et de quocumque medicamento oblitus est. Lanula inuoluitur, quae et ipsa cum aliquo unctionis remedio tactu in se inuoluta pariter subicitur ad os uuluae. Aliquando etiam singularis sine medicamento usque ad uicium cuiuscumque ut oportebit inlinitur. **4** Hyosciamus autem qui dicitur sicco subigis omni uuluae facit uicium ut concipere non patiatur. Formatur autem eodem modo ut balanus minor quidem sed et eadem ratione aliquando inlinitur ut balanus. Aliquando siccus subicitur ut ante dixi ad os uuluae. **5** Nam croceos, qui dicitur idem lanula mollis collecta in se ut foramen replere possit. Prodest eis quae ad suppressionem uuluae uexant. Aliquando etiam huius modi genus sane mulieres subiciunt sibi quociens in concubitu suscipere. Semen stipatum a lanula praemitur et per haec, uulua sine uulnere intumescit. Et ex hoc iam nunc loco remedia omnia subieci.

- X [B FC V] nomina collyriorum add. F || nomina coltiriorum add. C coltiriorum C<sup>a.c.</sup> || nomina cotironum add. V  
**1** collyrium : colliria B || medicinale : medicinalem FC || longius : longus B longior FC || pusillo : om. FCV || plenius : plenior FC || quod facit *correxi* : qui facit B om. FCV || quae : qui FC || abortiua : autiua B<sup>a.c.</sup> abortiti V || facere : om. V || destinant : festinant FCV || ut : om. B || pertingere : extingere FCV || possit : possint FCV  
**2** splendonius : splendon B item aliud splendus C item alius splendidus V || lana : om. V || et : fit FC om. V || in latitudinem : in latitudine FC om. V || modicam : modica FCV || deducitur : om. V || collectus : collectis B collectum V || deinde : deinde in FC || medicamine : medicamento FCV || inlinito : inlinitur F linitur C leniter V || parte utraque : partes utraque B partes utrasque C utraque parte V || subiectus : subiecens B subiectis F<sup>a.c.</sup> subiectum V || est : fuerit FCV || duplicatur : duplicantur F supplicatur C || ut : ita ut FC ita V || foras : foris FCV || dependeant : pendeat F pendat C pendeat V || quo : quae B quod C ut V || eximi *correxi* : exime B || cum opus erit eximi : om. FCV || possit : possit auferri FCV  
**3** balanus : ualanus F item aliud balanus CV || autem : uero FCV || oliuae : oliuae maioris FC maioris oliue V || habet magnitudinem : magnitudinem habet FCV || de quocumque : decocumque BF om. V || medicamento : medicamento cum B<sup>a.c.</sup> || oblitus : inlinitus FC illinit V || est : fuerit FCV || lanula : his lanula FCV || inuoluitur : inuolbitur C || quae : qui FC || ipsa cum : ipsa quoque FC ipsa quaeque V || unctionis : unctiones C || remedio tactu : om. V || in se : om. V || inuoluta : inuolutae B inuoluat C || subicitur : subiciunt B subiciatur V || os : dolum C dolorem V || singularis : singulis V || sine : eo B om. V || usque : que FC qui V || cuiuscumque : cuicumque B cuiusque C cuius quae V || ut : rei FCV || oportebit : pertinebit V  
**4** hyosciamus : iusquiamus B hy ut sciamus C hic ut sciamus V || autem : om. FCV || sicco : siccus FCV || subigis : subicitur FC subiciatur V || omni uuluae *correxi* : omnis uuluae B om. FCV || facit : faciat B facit et ad FCV || ut : qui FC quod V || non : om. C || patiatur : permittit FCV || autem : om. C<sup>a.c.</sup> || eodem : eras. C om. V || modo : om. V || balanus : balan V<sup>a.c.</sup> || quidem : om. V || et : om. FCV || ratione : rationem B || aliquando inlinitur ut balanus : om. FCV || aliquando : aliquando et F et CV || subicitur : subicitur C<sup>a.c.</sup> || os : omnis B  
**5** nam : om. FCV || croceos *correxi* : croco\* B<sup>a.c.</sup> cocox B crocus F croceus V || qui dicitur : ita est FCV || idem : om. FCV || mollis : molli FCV || collecta in se : colligendus FVC || ut : \*\*cum ut B<sup>a.c.</sup> ita ut FC || foramen : capacitate uuluae FC capacitatem uuluae V || replere : supplere FCV || prodest eis : prodest C || quae : quia FC qui V || ad : om. FC || suppressionem : suppressionibus B subpressione FC || uexant : uexantur FV uexatur C || huius modi : om. V || genus sane mulieres : om. FCV || mulieres : mulieris B mulieres huius modi V || subiciunt sibi : lana subiciunt sibi FC lanam sibi subbitiunt V<sup>a.c.</sup> lanam sibi subitiunt V<sup>p.c.</sup> || quociens : quotiens semen masculi FC quociens masculi V || in concubitu : in con[\*]cubito B in concubita F in concubitus C || suscipere : susipere B<sup>a.c.</sup> suscipere nolunt FC semen suscipere uolunt V || semen : et sepe nocent secum caput uulue F et sepe nocent sed cum caput uuluae C et sepe nocet sed cum caput uulue V || stipatum a lanula : est constipatum a lanula C est constipatum a lana V ||

**X 1** Le *colops*, donc, est fait à la manière d'un collyre médical, mais plus long et un peu plus épais, qui agit surtout chez celles qui visent à faire des substances abortives, afin qu'il puisse atteindre les endroits à l'intérieur. **2** Le *splendonius*, pour sa part, est produit à partir de laine et dans une étendue modeste, c'est-à-dire qu'il est réduit aux côtés et compact. Ensuite, après que le médicament a été enduit de part et d'autre et lorsqu'il a été mis en place il est étiré afin que ses extrémités pendent au-dehors pour qu'il puisse être enlevé plus facilement lorsqu'il sera nécessaire. **3** Quant à celui qu'on appelle *balanus*, il a la grosseur d'une olive et il est enduit de quelque médicament. Il est enroulé avec un peu de laine, qui a aussi été enroulée sur elle-même par le toucher avec un autre remède d'onguent quelconque, est également appliqué à l'entrée de la vulve. Quelquefois encore, il sera appliqué seul sans médicament et sans interruption au mal de quiconque comme il le conviendra. **4** Quant à celui qu'on appelle *hyosciamus*, tu soumets à sec le mal de la vulve entière qui fait en sorte qu'elle ne supporte pas de concevoir. Il est formé, en outre, de la même manière qu'un *balanus*, certes plus petit, mais quelquefois aussi il est enduit de la même quantité que le *balanus*. Quelquefois il est appliqué sec, comme je l'ai dit avant, sur l'entrée de la vulve. **5** De fait, celui qu'on appelle *croceos* est aussi une laine souple ramassée sur elle-même pour qu'elle puisse remplir l'ouverture. Il est utile à celles qui sont tourmentées à cause de la suffocation de la vulve. Quelquefois aussi des femmes du genre sain s'appliquent elles-mêmes un exemplaire de cette manière toutes les fois qu'elles agrément à une union. La semence refoulée est retenue par la laine et à cause de cela, la vulve gonfle sans plaie. J'ai maintenant à partir d'ici désormais soumis tous les remèdes.

---

praemittitur : praematur *FCV* || et per : *om. FCV* || haec *correx* : hac *B* hoc facto *FCV* || uulua : uuluae *C* || uulnere : uulnera *C* || intumescit : prematur *V* || et : *om. CV* || loco : *om. FCV* || remedia : re mea *B* || omnia : *om. FVC* || subici *correx* : subici *B* subiciant *F* subiciet *C* subicies *V*

**XI** Ad tumores et impetus ac dolores uuluae. Si quando uulua sine uulnere intumuerit, hac compositione uteris : picis siccae scripula III, adipis anserini aut porcini recentis arentis scripula III, remitte et ex oleo roseo et admisce opii triti scripulum I. Sed prius loca facito idem : bene foue ad spongia per lixa aqua calida in qua fenograecum decoctum est et hoc cum feceris, suppone aegrorem. Non refugienda erunt salsamenta [et] mordacitas. Multiplici in iocunda uarietate et uniuersarum acrium ciborum efficax licencia. Optine enim uacantibus post abstinentia corporibus inferacibus acerrima materia, quae uero in callo mato durata foramina ex ulcerata prothesibus transfigurare incipiat. Nam hoc genere morborum cura medeto, aut ferro recidunt, aut agrioribus tollunt medicamentis quae Graeci lorgia nommauerunt.

**XII** Si corpori mulieris porricum erit. **1** Aqua marina calefacta et, si aqua marina non fuerit, de salemoria curauimus quae calefaciat et inde se foueat. **2** Ut supra alium remedium : nitrum coctum et tritum cum lutio calido in quo adicies lapides ardentes. Lotio caleface et inde eam foue. **3** Aliud fomentum : urina uetus. Decoque in aqua et inde se mulier foueat.

XI [B FC V] tumores : humores B || ac : om. F et CV || dolores : doloris B dolorem V || uuluae : soluet F || si : om. V || uulnere : ulcere F ulcera C uulcere V || hac : hanc BFC || compositione : compositionem C || uteris : utere V || picis : pices F || siccae : siccis C || scripula III : scripula III terebentina scripula III F terebentina C terbentine V || adipis : adipis BFC || anserini : anserinus B anserinos F anserinos C || aut : an B || porcini : porcini B porcinos F porcinum C || recentis : recentes F recentem C || arentis *correxi* : arentibus B om. F ante CV || scripula III : drachmas V || remitte et ex oleo roseo : resoluis igni F resoluis ignis C resolues igne V || admisce : admisce FV admisce C || opii triti *correxi* : opi triti B<sup>a.c</sup> opio triti B oleum et opium F oleum C olei V || scripulum I : scripulum I et aceto donec se omnia soluant FC scripulum I et aceto donec se omnia soluunt C<sup>a.c</sup> drachma I et in aceto donec omnia soluant V || prius loca : loca prius FCV || facito idem : om. FCV || bene foue : calefacies FCV || ad : cum FCV || spongia : pungia B expongia F || per lixa : ex FCV || fenograecum *correxi* : fenogrecos B fenogreco F fenum graecum C frenugreci V || decoctum est *correxi* : decoctus est B prius decoxeris FCV || et : om. FCV || hoc cum feceris : medicamentum FC medicamento V || suppone : subponis FC suppones V || aegrorem *correxi* : egrorum B pessarium sicut supra dixi F pessarium sicut superius dixi CV || non refugienda – lorgia nommauerunt : om. FCV || erunt *correxi* : erit B || mordacitas *correxi* : ordacitas B || inferacibus *correxi* : inferatus B || abstinentiam *correxi* : abstenentia B || mato *correxi* : mati B || prothesibus *correxi* : prostesegia B || transfigurare *correxi* : transfigurari B || medeto *correxi* : medetus B || quae *correxi* : quos

XII [B FC V] si corpori mulieris porricum erit : de prurigine corporis facta FC de prurigine corporis V  
**1** et si : si F fit C || aqua marina : qua marina C || de : om. FCV || salemoria : moria F salmuriam V || curauimus : de sale dura facies FC de sale duro facies V || quae : et FCV || calefaciat : calefacta FCV || et inde : exinde FC grinde V || se foueat : fouebis FCV  
**2** ut supra alium remedium : item FCV || nitrum : nitro B nimum V<sup>p.c</sup> || coctum et tritum : coctum tritum C tritum et coctum V || cum lutio : loco B culutio F cum litio commisce V || calido : om. FCV || adicies lapides ardentes : adicies lapides ardentes F ardentes lapides adicies V || lotio *correxi* : loco B om. FCV || caleface : om. FCV || inde : exinde FCV || eam : se FCV || foue : foueat FC foueant V  
**3** aliud fomentum : om. F item aliud C item V || urina : iteritis frumentum F teritici frumentum C triticum V || decoque in aqua : decoquis in aqua F decoques in aqua C in aqua decoquis V || inde : exinde FCV || se : si F || foueat : foueas V || quatenus satis dixisse de his ueterius nunc deterius *add. B*

**XI** Pour les gonflements, les inflammations et les douleurs de la vulve. S'il arrive que la vulve soit gonflée sans plaie, tu utiliseras cette préparation : trois scrupules de poix sèche, trois scrupules de graisse séchée d'oie ou de jeune porc, assouplis à l'aide d'huile de rose aussi et ajoute un scrupule d'opium broyé. Mais auparavant prépare les parties de même : réchauffe-les bien à l'éponge au moyen d'eau de lessive chaude dans laquelle du fenugrec a été réduit et lorsque tu auras fait cela, applique au mal. Les salaisons [et] la saveur piquante ne devront pas être évitées. La prescription de plats âcres entiers d'une variété changeante est agréable et efficace. Conserve en effet les matières très âpres pour des corps stériles vides après abstinence, pour qu'elle commence vraiment à transformer les excroissances ulcérées sur une callosité molle en ouvertures dures. De fait, après que ce genre d'affections ait été traité par un remède, soit on le tranche par le fer, soit on l'enlève à l'aide de remèdes plus âcres que les Grecs ont nommé *lorgia*.

**XII** Si la teigne s'installe sur le corps d'une femme. **1** De l'eau de mer ayant été mise à chauffer et, s'il n'y a pas d'eau de mer, nous avons soigné à l'aide de saumure pour qu'elle la chauffe et s'en réchauffe à partir de cela. **2** Un autre remède comme ci-dessus : du nitre cuit et broyé avec de l'urine chaude dans laquelle tu ajouteras des pierres brûlantes. Fais chauffer à l'aide de l'urine et réchauffe-la ainsi. **3** Un autre topique : de la vieille urine. Fais cuire dans de l'eau et que la femme s'en réchauffe.

**XIII** Aliud pessum fortius ad tumores et impetus uuluae quod resistentia magna ab antiquis est laudatum. Papauer uiride totum cum frondibus sumens, sicut superius demonstraui, et tunsum in pila lignea, exprimis sucum usque ad sextarium I. Deinde coques ad tertiam et per linteolum colas et quicquid inde humoris expresseris repone et ibidem conteris galbani scripula III, cinnami scripula VI, casiam tritam diligentissime. Adicito apii obolum I, conteris et commiscis cum suco quem coxeras et addis supra ysopi acetabulum unum. Medullam ceruinam munda portione. Haec omnia in se commiscis diligenter dum haec leuia fiant. Superfunde per partes sucum quem coxeras. In sole terito ut siccando se suci plurimum recipiat, donec ceroti fiat crassitudo. Deinde cum uti uolueris ex eo oleo roseo mittis et pessarium inlinis et subicies. Hoc omnes impetus uuluae et tumores et suppressionem tollit. Si uulua se auerterit, emendat et mollificat et somnum facit.

**XIV** Item pessus agiliter facit ad dolores et tumores et impetus uuluae. Strucnum herba recenter tunsa in mortario marmoreo bene lene efficitur. Addis polentae aliquid et butur quod sufficiat et oleum rosacum. Haec omnia cum pariter constricta fuerint, facis pessarium et ex hoc medicamento inlinis et subicis.

XIII [B FC V] aliud *correx* : alius B *om. FCV* || pessum : pessus BF pessarium V || fortius : portior F fortior C forte V || tumores : tumore F tumorem CV || impetus : impetum CV || quod resistentia magna ab antiquis *correx* : quae resista magna ab antiquis B pessus quem erasistratus fecit qui utebatur regina F pessum quem erasistratum facit quem utebatur regina C pessum erasistratum facit quo utebatur regina V || est laudatum : et laudabat magnifice FCV || uiride : uirides F || totum : tutum F cotum V || frondibus : frontice B frotice F frontices C || sumens : sua sumes et F sua sume et C suis supie et V || sicut : et sicut FCV || superius demonstraui : demonstrabo B superius demonstratu C || et : *om. FCV* || tunsum : tunde V || pila lignea : pilo ligneo V || exprimis : et exprimis F et expremis C et exprime V || sucum : succum V || sextarium I : unum sextarium deinde adicito passi boni sextarii II inmisum in unum FC unum sestarium deinde adicito passi boni sestarii II et commisce in unum V || coques : coquis F coquis V || tertiam : tertias BF || per linteolum : per lenteo B || colas : coles F cola DV || quicquid inde : quod FC *om. V* || humoris : humorem V || expresseris : expressum V || repone : reponis FC || et ibidem : deinde FCV || conteris : teris FC *om. V* || galbani : galbano B galbanum V || cinnami scripula VI *correx* : cinamo scripula VI B *om. FCV* || casiam *correx* : casia B *om. FCV* || tritam *correx* : trita B tritum FCV || diligentissime : diligenter cum fuerit F diligenter CV || apii *correx* : apio B opii FCV oppii D || obolum : drachmam C scripulum V || conteris : et iterum contere FCV || et : deinde FCV || commiscis : commisce C commisce V || suco : sucum B || quem : quod FC || coxeras : decoxeris FCV || et : *om. FCV* || addis supra : *om. FCV* || ysopi *correx* : ysopum B *om. FCV* || acetabulum unum : *om. FCV* || medullam ceruinam *correx* : medulla ceruina B *om. FCV* || munda portione : *om. FCV* || haec omnia in se commiscis diligenter dum haec leuia : *om. FCV* || fiant : fiat B<sup>a.c.</sup> *om. FCV* || superfunde per partes sucum quem coxeras : *om. FCV* || sole : sollicite B suale F<sup>a.c.</sup> saale F || terito : recto B terendo V || ut : et CV || siccando : secundum B || se : sed B *om. V* || suci plurimum : sucum plurimum B plurimum sucum V || recipiant : recipiat CV || fiat : fiant C || crassitudo : crassitudo V || uolueris : uolues C<sup>a.c.</sup> || roseo : rosacio F rosaceo C || mittis : *om. V* || et : *om. FCV* || pessarium inlinis : pessario inlinis BC pessarium illini V || subicies : subicis FC subice V || hoc : *om. FCV* || omnes impetus : omnis impetus V || uuluae et tumores et suppressionem : *om. FCV* || si uulua se auerterit emendat : *om. FCV* || et mollificat : et commollat F et cummulat C minuit V

XIV [B FC V] item : alius F alii C *om. V* || pessum : pessus B pessus FV || agiliter facit : agilior FC agilius V || ad : as V || dolores : *om. FCV* idem C || et tumores et impetus : impetus et tumores F impetum et tumorem C tumorem et impetum V || strucnum herba *correx* : strucnum e B herba stringio F herba strignum C || herba *correx* : herbae B hoc est uua lupina F hoc est uua lupana C<sup>a.c.</sup> hoc est uba lupina C id est uuluam lupina V || recenter *correx* : recente BF recentem CV || tunsa : tunse B tunde V || marmoreo : marmore FC || bene : quae ut FCV || lene : line F bene C linus V || efficitur : efficiatur FC afficiatur V || addis : admisce aliquantum FC aliquantum admisce V || polentae : polento B<sup>a.c.</sup> pulente FC || aliquid : *om. FCV* || butur : butyrum FC butiri V || oleum : oleo BV<sup>a.c.</sup> olei V || rosacium :

**XIII** Un autre pessaire plus vigoureux pour les gonflements et les inflammations de la vulve, qui à cause de sa grande résistance est loué par les anciens. Prenant du pavot vert entier avec son feuillage, comme je l'ai démontré plus haut, et broyé dans un mortier de bois, tu extrais le jus jusqu'à un setier. Ensuite tu réduiras à un tiers et tu filtres à travers une étoffe de lin et tu mets de côté tout ce que tu auras extrait de liquide et tu piles au même endroit trois scrupules de galbanum, six scrupules de cannelle et du daphné broyé très finement. Ajoute un obole d'ache, tu piles et tu mélanges avec le jus que tu avais fait cuire et tu ajoutes en plus un acétabule d'hysope. Affine à l'aide de moelle de cerf en proportion. Tu mélanges soigneusement toutes ces choses les unes aux autres jusqu'à ce qu'elles deviennent unies. Verse en parts le jus que tu avais fait cuire. Pile au soleil afin qu'en séchant les jus se retirent en grande quantité jusqu'à ce qu'une consistance de cérat soit obtenue. Ensuite lorsque tu voudras en utiliser, tu mêles à de l'huile de rose et tu enduis un pessaire et tu appliqueras. Cela enlève toutes les inflammations de la vulve et les gonflements et la suffocation. Si la vulve s'est détournée, cela la redresse et l'assouplit et provoque le sommeil.

**XIV** À nouveau, un pessaire agit activement pour les douleurs, les gonflements et les inflammations de la vulve. On produit bien doucement de l'herbe de morelle noire récemment broyée dans un mortier de marbre. Tu ajoutes un peu de polenta<sup>255</sup> et ce qu'il faut de beurre et de l'huile de rose. Lorsque toutes ces choses ont été liées uniformément, tu fais un pessaire et tu l'enduis de ce remède et tu l'appliques.

---

roseo *B* rosaci *V* || cum : *om.* *V* || pariter : *om.* *FCV* || constricta : trita *FC* contrita *V* || fuerint : fuerit *FC* || facis : facies *FCV* || pessarium : pessario *B* || et : *om.* *C* || inlinis : inlini *C* illinies *V* || et : et sic *CV* || subicis : subicies *F*

255 Bouillie de farine d'orge.

**XV** Potiones ad eadem uicia quae suprascripta. Potio efficax ualde ad matricem et uuluam, uel omnia uicia mulieris emendat et omnem dolorem et impetus uuluae et uessicae et omnium locorum muliebrium. Oportet cum intumuerit. Castorei mundi scripula III, apii obolum I, ysopi scripulum I trita in mortario medicinali et omnia lenia fiant. Deinde adicies mel quod sufficit et iterum conteris donec ad mellis crassitudinem ueniat. Reponis in quod uis uas. Deinde cum uti uolueris sumes pilolam quasi fauae maioris magnitudinem. Dabis in uini dulcis emina una. Ad noctem hoc maxime prodest, quod si facit somno grauissimo. Tamdiu donas ut eadem hora perueniat qua de medicamento acceperit. Sic ab omni dolore liberatur.

**XVI** Alia potio ad eandem causam agilior et melior. Apii seminum scripulum I, opii scripulum I conteris. Cum uino dulci bibat cum dormire uadit.

**XVII** Alia ad tumores uuluae. Apii seminum tritum scripulum I, uini dulcis scripula II bibat.

**XVIII** Item pessarium aliud quod frigus et febres tollit. Puledii herbae radicem tunde bene et in pessario subice aut femore ei oblige et eicis febres et frigus.

XV [B FC V] potiones : pessus F pessum C || eadem uicia : om. FCV || quae suprascripta *correx* : quae suprascriptas B om. FCV || potio efficax ualde ad matricem et : om. FCV || uuluam *correx* : uuluae B om. FCV || uel omnia uicia : om. FCV || mulieris emendat et : om. FCV || omnem dolorem : omnes dolor B om. V || et : om. BV || impetus : impetum C om. V || uuluae et : uuluae et suppressiones F uuluae et suppressione C om. V || uessicae : om. V || et : om. BV || omnium locorum muliebrium : omnium locorum quae FC om. V || oportet cum : om. FCV || intumuerit : intumuerit et potio ad somnum F intumuerit potio ad somnu C potio ad somnum V || castorei mundi : castoreo mundo B || apii *correx* : apio B opii FCV || obolum I : drachma V || ysopi scripulum I *correx* : ysopo scripulum I B et scripulum I semis F et scripulum C om. V || trita : tritas F tritis C tere F || in : om. V<sup>a.c.</sup> || medicinali : medicinale BC || et : ita ut FCV || omnia lenia : lenia omnia V || fiant : sint FCV || adicies : om. V || mel : melle FC || sufficit : sufficiat F || conteris : contere V || donec : om. V || ad mellis : malagmam F malagmae C malagine V || crassitudinem : grassitudo F crassitudo CV || ueniat : efficiatur FCV || reponis : et reponis FC et reponere V || in quod uis uas *correx* : in quam uis uas B in qualem uolueris buxidem F in qualem uolueris buxide C in buxide quali uolueris V || deinde : et FCV || sumes : sumis ex eo FC sume ex eo V || pilolam : pilula FV || fauae : faba V || maioris : maior V || magnitudinem : magnitudine C om. V || dabis : om. FCV || in uini : uino BFC || dulcis : dulce BC dulci F || emina una : emina B emina I C || ad noctem : ad nocte F || hoc maxime prodest : hoc maximus prodest C || quod si facit : facit FCV || somno grauissimo : et ad somnum grauissimum FC somnum grauissimum V || donas ut *correx* : donis ut B donec FCV || perueniat : peruenia B || qua de : quam cum F quam eum C qua illud V || medicamento : medicamentum FCV || acceperit : acciperit BF accepit V || sic : et sic FCV || ab omni dolore : a dolore FCV || liberatur : liberabitur C liberaliter V

XVI [B FC V] alia : om. FCV || eandem causam *correx* : eadem causa B somnum faciendum FCV || agilior et melior *correx* : agilius et melius B om. FCV || seminum *correx* : semen BFCV || I : II FCV || opii : opio BC opiu F || I : II V || conteris : contere diligenter FCV || cum : ex FC et in V || dulci : dulce BFC || bibat : dabis bibendum FC dabis bendum C<sup>a.c.</sup> dabis bibere V || cum : dum F om. CV || dormire uadit : vadit dormitum FC ad mansionem V

XVII [B] apii *correx* : apio || seminum *correx* : semen sup. l. || uini dulcis *correx* : uino dulce

XVIII [B] pessarium aliud *correx* : pessario alio || quod *correx* : qui || puledii *correx* : puledio || herbae *correx* : herba || radicem *correx* : radis

**XV** Potions pour les mêmes maux qui sont écrits ci-dessus. Potion grandement efficace pour la matrice et la vulve, elle rectifie notamment tous les maux des femmes et toute douleur et les inflammations de la vulve et de la vessie et de toutes les parties féminines. Elle est nécessaire lorsqu'elle devient gonflée. Broie trois scrupules de castoréum pur, un obole d'ache et un scrupule d'hysope dans un mortier médical afin que toutes ces choses deviennent lisses. Ensuite, tu ajouteras ce qu'il faut de miel et une deuxième fois tu piles jusqu'à ce que la substance parvienne à la consistance du miel. Tu mets de côté dans le récipient que tu veux. Ensuite, lorsque tu voudras t'en servir, tu prendras une boulette d'environ la grosseur d'une assez grande fève. Tu [la] donneras dans une hémine de vin doux. C'est surtout utile pour la nuit, parce qu'elle agit au moyen d'un sommeil profond. Tu [lui] donnes jusqu'à ce que l'heure à laquelle elle aura reçu du médicament se présente. Elle est ainsi libérée de toute douleur.

**XVI** Une autre potion pour le même cas, plus active et meilleure. Tu piles un scrupule de semence d'ache et un scrupule d'opium. Qu'elle boive avec du vin doux lorsqu'elle va dormir.

**XVII** Une autre pour les gonflements de la vulve. Qu'elle boive un scrupule broyé de semences d'ache et deux scrupules de vin doux.

**XVIII** À nouveau, un autre pessaire qui enlève le frisson et les fièvres. Broie bien de la racine d'herbe de pouliot et applique sur un pessaire ou lie-le à elle par les organes génitaux et tu chasses les fièvres et le frisson.

**XIX** Pessarium ad dolores et humores. Fenogreci scrupulum I, ilisiricae obolus I, adipis anserini scrupulum I, cerae punicae scrupulum I, nardi asiani scripuli III. Haec omnia conficis cum diligentia et uteris.

**XX** Pessus mulieribus loca si dolent aut uulua siue matrix. Hederam oleo sparse misce et cum lana subicies intus in imo.

**XXI** Pessarium mirabile si tumor demigrus fit aut si matrix tumuerit aut certe uexauerit. Cerae punicae obolus I, medullae ceruunae obolus I, adipis porcini obolus I, adipis anserini obolus I, fenogroci farinae oboli III, croci oboli III. Fenogrecum aridum tritum et rasina frigida frigido et supermitto in mortario marmoreo et uteris.

**XXII** Pessum ad stomachi dolorem mulieribus. R[...] uiridis obolus I, cinimi obolus I, buturi obolus I. Haec omnia trita in matrice et ano inponis.

**XXIII** Pessum ad matricem mulierum si tenuerit cum dolore siue renis siue pectinis siue supra pectine siue coxas siue uentrem siue sedere non potuerit siue leuare aut dormire non potuerit et p[...]cta fuerit. Apii semen et adipis anserini uteris ita ut spissus sit et sic ac ponis uiride [...]su sit [...]

**XXIV** Autem pessarium quod factum ad matricem quae loco suo non est ut reuertatur ad locum [...]lam habeat. Medullae ceruunae oboli II, adipis anserini oboli II, cerae pumice oboli II, buterae obolus I, fenogroci suci quartarium I, lini semen suco simul oleo simul : oleum cum suco commiscis et coquis[...]e quamdiu olei mensura remaneat et, solutis illis super memoratis, oleum commiscis cum ipsis. Est hic pessarius in omnem rem utilissimus.

**XXV** Pessum ad profluuium mulieris. Libano aga[...] equae teris cum pusca et inicis.

---

XIX [B] pessarium *correxi* : pessario || fenogreci *correxi* : fenogreco || ilisiricae *correxi* : ilisirica || adipis anserini *correxi* : adipis anserinus || cerae punicae *correxi* : cera punica

XX [B] hederam *correxi* : hederam || sparse *correxi* : sparsa

XXI [B] demigrus fit *correxi* : demagrosin fit || cerae punicae *correxi* : cera pumica || medullae ceruunae *correxi* : medulla ceruuna || adipis porcini *correxi* : adipe porcino || adipis anserini *correxi* : adipe anserino || fenogroci farinae *correxi* : fenogroco farina || croci *correxi* : croco || fenogrecum *correxi* : fenogreco

XXII [B] stomachi *correxi* : stomachu || dolorem *correxi* : dolor || mulieribus : mulieribus *a.c.* || uiridis *correxi* : uiride || cinimi *correxi* : cinimo || buturi *correxi* : butur

XXIII [B] pessum *correxi* : pessu || siue uentrem : siue *conieci, non legi potest* || anserini *correxi* : anserinus

XXIV [B] quod *correxi* : qui || quae *correxi* : qui || medullae ceruunae *correxi* : medulla ceruuna || adipis anserini *correxi* : adipe anserino || cerae *correxi* : cera || buterae *correxi* : butera || fenogroci suci *correxi* : fenogroco suco || quartarium *correxi* : quartario || suco *correxi* : sucum || memoratis *correxi* : memoratis || omnem *correxi* : omni

XXV [B] inicis *correxi* : inicias

**XIX** Pessaire pour les douleurs et les écoulements. Un scrupule de fenugrec, une obole d'iris d'Ilirie, un scrupule de graisse d'oie, un scrupule de cire punique, quatre scrupules de nard asiatique : tu réduis toutes ces choses avec soin et tu [en] fais usage.

**XX** Pessaire pour les femmes si les parties, la vulve ou la matrice sont douloureuses. Mélange avec parcimonie du lierre à de l'huile et tu appliqueras à l'intérieur au fond avec de la laine.

**XXI** Pessaire admirable si un gonflement s'est déplacé ou si la matrice est gonflée ou du moins elle cause de la douleur. Une obole de cire punique, une obole de moelle de cerf, une obole de graisse de porc, une obole de graisse d'oie, quatre oboles de farine de fenugrec [et] trois oboles de safran: je refroidis aussi le fenugrec séché pilé à l'aide de résine froide et j'ajoute dans un mortier de marbre et tu utilises.

**XXII** Pessaire pour la douleur de l'estomac chez les femmes. Une obole de [...] vert, une obole de cannelle, une obole de beurre : tu places toutes ces choses pilées dans la matrice et l'an.

**XXIII** Pessaire pour la matrice des femmes si elle subsiste avec de la douleur soit du rein, soit du pubis, soit au-dessus du pubis, soit aux hanches, soit au ventre, ou si elle ne peut soit être assise, soit se lever ou elle ne peut pas dormir et elle est [...] Tu utilises de la semence d'ache et des graisses d'oie de telle sorte que le pessaire soit dense et ainsi tu poses aussi [...] vert [...]

**XXIV** D'autre part, un pessaire qui est fabriqué pour la matrice qui n'est pas à sa place pour qu'elle revienne à sa place [...] Deux oboles de moelle de cerf, deux oboles de graisse d'oie, deux oboles de cire punique, une obole de beurre, un quart de jus de fenugrec, de la semence de lin avec le jus [et] avec l'huile : tu mélanges l'huile avec le jus et tu fais cuire [...] aussi longtemps qu'une quantité d'huile demeure et, une fois les choses susmentionnées au-dessus étant déliées, tu mélanges l'huile avec elles. Ce pessaire est très utile en toute circonstance.

**XXV** Pessaire pour l'hémorragie des femmes. Tu piles [...] de jument avec de l'oxycrat et que tu appliques.

**XXVI** Pessarium ad menstrua prouocandum et ad omnia quae in matrice uacant uulnera siue et umores et dolorem. Cerae pumicae obolus I, terebentinae obolus I, adipis anserini obolus I, medullae ceruunae obolus I, mellis optimi obolus I, olei rosei obolus I, olei ueteris obolus I, oleo libationis [...] cyprini [...] Haec omnia simul super tepidos carbones resoluta et uteris ad supra dictum ca[...]

---

XXVI [B] dolorem *correx*i : dolor || cerae pumicae *correx*i : cera pumica || terebentinae *correx*i : terebentina || adipis anserini *correx*i : adipe anserino || medullae ceruunae *correx*i : medulla ceruuna, medulla *conieci*, *non legi potest* || mellis optimi *correx*i : mel optimo || olei rosei *correx*i : oleo roseo || olei ueteris *correx*i : oleo uetus || olei libationis *correx*i : oleo libatio || cyprini *correx*i : cyprino || dictum *correx*i : dictus

**XXVI** Pessaire pour provoquer les menstrues et pour toutes les blessures qui demeurent dans la matrice ou les liquides et la douleur. Une obole de cire punique, une obole de résine de térébinthe, une obole de graisse d'oie, une obole de moelle de cerf, une obole d'excellent miel, une obole d'huile de rose, une obole de vieille huile, [...] d'huile à libation [...] d'huile de troène : toutes ces choses sont diluées ensemble au-dessus de charbons tièdes et tu utilises pour [...] dit plus haut.

## Sources

- AÉTIUS D'AMIDA. *Aetii Amideni Libri medicinales V-VIII*, édité par Alexander Oliveri, Corpus Medicorum Graecorum VIII, 2. Berlin, Akademie Verlag, 1950.
- AULU-GELLE. *Les Nuits Attiques*, Livres I-IV, édité et traduit par René Marache. Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- ÉLIEN. *De la personnalité des animaux*, traduit et commenté par Arnaud Zucker. Paris, Les Belles Lettres, 2001.
- GALIEN. *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XII, Medicorum graecorum quae exstant*, édité par Karl G. Kühn. Leipzig : Car. Knoblochii, 1826.
- *Claudii Galeni opera omnia. Tomus XIX, Medicorum graecorum quae exstant*, édité par Karl G. Kühn. Leipzig, Car. Knoblochii, 1830.
- *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien. Tome II*, édité, traduit et annoté par Charles V. Daremberg. Paris, J. B. Baillière, 1856.
- HIPPOCRATE. *Œuvres complètes d'Hippocrate*, édité, traduit et commenté par Émile Littré. Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 1962.
- *Hippocrate*, Tome XI, édité et traduit par Robert Joly. Paris, Les Belles Lettres, 1970.
- PAUL D'ÉGINE. *De res medica*. Dans *Medicae artis principes, post Hippocratem et Galenum*, édité par Henri II Estienne. Genève, 1567.
- PLINE L'ANCIEN. *Histoire naturelle IX*, édité et traduit par Étienne de Saint-Denis. Paris, Les Belles Lettres, 1947.
- *Histoire naturelle XXV*, édité et traduit par Jacques André. Paris, Les Belles Lettres, 1947.
- *Histoire naturelle XXV*, édité et traduit par Jean-Michel Croisille. Paris, Les Belles Lettres, 1986.
- PLUTARQUE. *Vies, Tome XIII : Démétrios – Antoine*, édité et traduit par Robert Flacelière et Émile Chambry. Paris, les Belles Lettres, 1977.
- SORANOS. *Maladies des femmes, Livre I*, édité, traduit et annoté par Paul Burguière, Danielle Gourevitch et Yves Malinas. Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- *Maladies des femmes, Livre II*, édité, traduit et annoté par Paul Burguière, Danielle Gourevitch et Yves Malinas. Paris : Les Belles Lettres, 1990.
- *Maladies des Femmes, Livre III*, édité, traduit et annoté par Paul Burguière, Danielle Gourevitch et Yves Malinas. Paris, Les Belles Lettres, 1994.

## Ouvrages cités

- BAADER, Gerhard. « Early Medieval Latin Adaptations of Byzantine Medicine in Western Europe ». *Dumbarton Oaks Papers* 38 (1984) : 251-259.
- BANDINI, Augusto Maria. *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae. Tomus III*. Florence, Typis Regiis, 1776.
- BARRAS, Vincent. « La naissance et ses recettes en médecine antique ». Dans *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : actes du colloque de Fribourg, 28 novembre - 1<sup>er</sup> décembre 2001*, édité par Véronique Dasen, 93-102. Fribourg, Academic Press, 2004.
- BECCARIA, Augusto. *Codici di medicina del periodo presalernitano (secoli IX, X e XI)*. Edizioni di Storia e Letteratura, vol. 53. Rome, 1956.
- BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE. « [Tractatus medicinae] ; Gynaecia = [ms. 3701-15] ». Opac.kbr.be. Consulté le 11 novembre 2019.  
<https://opac.kbr.be/Library/doc/SYRACUSE/17018051/tractatus-medicinae-gynaecia-ms-3701-15>.
- BISCHOFF, Bernard. *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen) Teil 1 : Aachen-Lambach*. Wiesbaden, Harrassowitz, 1998.
- BONNET-CADILHAC, Christine. *L'anatomo-physiologie de la génération chez Galien*. Thèse pour le Doctorat, École Pratique de Hautes Études, 1997.
- BROWN, Michelle P. *A Guide to Western Historical Scripts from Antiquity to 1600*. Toronto et Buffalo, University of Toronto Press, 1990.
- CADDEN, Joan. *Meanings of Sex Difference in the Middle Ages : Medicine, Science and Culture*. Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
- CALCOEN, Roger. *Inventaire des manuscrits scientifiques de la Bibliothèque royale de Belgique. Tome 1*. Bruxelles, Bibliothèque royale, 1965.
- CARSON, Anne. « Putting Her in Her Place: Woman, Dirt, and Desire ». Dans *Before Sexuality : The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, édité par David M. Halperin, John J. Winkler et Froma I. Zeitlin, 135-170. Princeton, NJ, Princeton University Press, 1990.
- CILLIERS, Louise. « The Contribution of the 4th Century North African Physician , Helvius Vindicianus ». Dans *Medicine and Healing in the Ancient Mediterranean*, édité par Dimitrios Michaelides, 122-128. Oxford, Oxbow Books, 2014.
- « Medical Writings in the Late Roman West ». Dans *The Oxford handbook of science and and medicine in the classical world*, édité par Paul T. Keyseravec John Scarborough, 1013-1033. New York (NY), Oxford University Press, 2018.
- CRAIK, Elizabeth. « Hippocrates and Early Greek Medicine ». Dans *The Oxford handbook of science and and medicine in the classical world*, édité par Paul T. Keyser avec John Scarborough, 215-232. New York (NY), Oxford University Press, 2018.
- DEAN-JONES, Lesley. *Women's Bodies In Classical Greek Science*. Oxford, Clarendon Press, 1994.
- « *Autopsia, historia* and what women know: the authority of women in Hippocratic gynaecology ». Dans *Knowledge and the Scholarly Medical Traditions*, édité par Don

- Bates, 41-59. Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- FLEMMING, Rebecca. *Medicine and the Making of Roman Women. Gender, nature and authority from Celsus to Galen*. Oxford, Oxford University Press, 2000.
- « Women, Writing and Medicine in the Classical World ». *Classical Quarterly* 57 (2007) : 257-279.
- FREDE, Michael. « The Method of the So-called Methodical School of Medicine ». Dans *Essays in Ancient Philosophy*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1987.
- GAIDE, Françoise. « Dédicaces, préfaces et postfaces: le cas des textes médicaux latins. » Dans *Commencer et finir: débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine, actes du colloque organisé les 29 et 3 septembre 2006 par l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et l'ENS-LSH*, édité par Bruno Bureau et Christian Nicolas, 475-486. Lyon, Édition CERGR, 2007.
- GITTON-RIPOLI, Valérie. « Comment préparait-on les médicaments? Le sens et la traduction des verbes signifiant "écraser, broyer, piler" (*tundere, terere* et leurs composés: *molere, frendere, pinsare/pinsere, confringere, levigare...*) » Dans *Body, disease and treatment in a changing world: Latin texts and contexts in ancient and medieval medicine : proceedings of the ninth International Conference "Ancient Latin Medical Texts," Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007*, édité par David R. Langslow et Brigitte Maire, 319-335. Lausanne, Éditions BHMS, 2010.
- GREEN, Monica H. « The Transmission of Ancient Theories of Female Physiology and Disease Through the Early Middle Ages ». Thèse pour le Doctorat, Princeton University, 1985.
- « The *De genecia* Attributed to Constantine the African ». *Speculum* 62 (1987) : 299-323.
- « Contantinus Africanus and the Conflict Between Religion and Science. » Dans *The Human Embryo : Aristotle and the Arabic and European Traditions*, édité par Gary R. Dunstan, 47-69. Exeter, Exeter University Press, 1990.
- « Medieval Gynecological Texts : A Handlist. » Dans *Women's Healthcare in Medieval West*, édité par Monica Green, 1-36. Burlington (VT), University of Oklahoma Press, 2000.
- « From "Diseases of Women" to "Secrets of Women": The Transformation of Gynecological Literature in the Later Middle Ages ». *Journal of Medieval and Early Modern Studies* 30, 1 (Hiver 2000) : 5-39.
- *The Trotula : a medieval compendium of women's medicine*. Philadelphia (PA), University of Pennsylvania Press, 2001.
- « *Genecia Cleopatre* » (*The Gynecology of Cleopatra*) – working notes, 2015.
- HANSON, Ann Ellis. « The Medical Writer's Woman ». Dans *Before Sexuality : The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, édité par David M. Halperin, John J. Winkler et Froma I. Zeitlin, 309-338. Princeton (NJ), Princeton University Press, 1990.
- « The Logic of the gynecological prescriptions ». Dans *Tratados Hipocráticos (estudios acerca de su contenido, forma e influencia) : actas Del VIIe Colloque International Hippocratique (Madrid, 24-29 de septiembre de 1990)*, édité par López Férez et Juan Antonio, 235-250. Madrid, Universidad Nacional de Educación a

- Distancia, 1992.
- et GREEN, Monica H. « Soranus of Ephesus : Methodicorum Princeps ». *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt II*, 37, 2 (1996) : 968-1035.
- « Talking Recipes in the Gynaecological Texts of the *Hippocratic Corpus* ». Dans *Parchment of Gender: Deciphering the Body in Antiquity*, édité par Maria Wyke, 71-94. Oxford, Oxford University Press, 1998.
- JACQUART, Danielle et MICHEAU, Françoise. *La médecine arabe et l'occident médiéval*. Paris : Maisonneuve et Larose, 1990.
- JÖCHLES, Wolfgang. « Menses-Inducing Drugs : Their Role in Antique, Medieval and Renaissance Gynecology and Birth Control ». *Contraception* 10, 4 (Octobre 1974) : 425-439.
- JONES, Prudence J. *Cleopatra: A Sourcebook*. Norman, Oklahoma University Press, 2006.
- JØRGENSEN, Ellen. *Catalogus Codicum Latinorum Medii Aevi Bibliothecae Regiae Hafniensis*. Hafniae, Gyldendal, 1926.
- KING, Helen. « Medical texts as a source for women's history ». Dans *The Greek World*, édité par Anton Powell, 199-218. London, Routledge, 1995.
- « Galen and the widow: towards a history of therapeutical masturbation in ancient gynaecology ». *EuGeStA : Journal on Gender Studies in Antiquity*, 1 (2011) : 213.
- KRISTELLER, Paul Oscar. « The School of Salerno: Its Development and its Contribution to the History of Learning ». *Bulletin of the History of Medicine* 17, 2 (février, 1945) : 138-194.
- LANGSLOW, David. *Medial Latin in the Roman Empire*. Oxford, Oxford University Press, 2000.
- LLOYD, Geoffrey E. R. *Science, Folklore and Ideology : Studies in the Life Sciences in Ancient Greece*. Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- LUCCIONI, Pascal. « « Aspasia » : Une gynécologue d'époque impériale? ». *Eruditio Antiqua* 1 (2009) : 15-43.
- MAIRE, Brigitte. « *Gynaecia Muscionis*. Réincarnation des Γυναικεῖα de Soranos ou naissance d'un traité? » Dans *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : actes du colloque de Fribourg, 28 novembre - 1<sup>er</sup> décembre 2001*, édité par Véronique Dasen, 316-323. Fribourg, Academic Press, 2004.
- MARASCO, Gabriele. « Les médecins de cour à l'époque hellénistique ». *Revue des Études Grecques* 109 (juillet-décembre 1996):435-466.
- « Cléopâtre et les sciences de son temps ». Dans *Sciences exactes et sciences appliquées à Alexandrie*, édité par Gilbert Argoud et Jean-Yves Guillaumin, 39-53. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne (Centre Jean Palerne), 1998.
- MARGANNE, Marie-Hélène. « Cléopâtre et la médecine ». *Culture, le magazine culturel en ligne de l'Université de Liège*. Culture.uliege.be. Consulté le 22 mars 2020.  
[http://culture.uliege.be/jcms/prod\\_63000/fr/cleopatre-et-la-medecine](http://culture.uliege.be/jcms/prod_63000/fr/cleopatre-et-la-medecine)
- MARROU, Henri-Iréné. *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. Paris, Éditions du Seuil, 1965.
- MEEDER, Sven. « Monte Cassino's Network of Knowledge : The Earliest Manuscript Evidence ». Dans *Writing in the Early Medieval West*, édité par Elina Screen et Charles

- West, 131-145. Cambridge, Cambridge University Press, 2018.
- OLIVERI, Alexander. *Aetii Amideni Libri medicinales V-VIII*, Corpus Medicorum Graecorum VIII, 2. Berlin, Akademie Verlag, 1950.
- PARK, Katharine. « Medicine and society in medieval Europe ». Dans *Medicine in Society : Historical Essays*, édité par Andrew Wear, 59-90. Cambridge University Press, 1992.
- PARKER, Holt N. « Women Doctors in Greece, Rome, and the Byzantine Empire ». Dans *Women Healers and Physicians : Climbing a Long Hill*, édité par Lilian R. Furst, 131-150. Lexington, University Press of Kentucky, 1997.
- PAULY, August, WISSOWA, Georg, KROLL, Wilhelm et MITTELHAUS. *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft : neue Bearbeitung*, V A,2. Stuttgart : J.B. Metzler, 1934.
- PILSWORTH, Claire. « Could you just sign this for me John? Doctors, charters and occupational identity in early medieval northern and central Italy ». *Early Medieval Europe* 17, 4 (2009) : 363-388.
- PLANT, Ian M. (édition). *Women Writers of Ancient Greece and Rome : An Anthology*. Norman, University of Oklahoma Press, 2004.
- LEIGHTON, Reynolds D. (éd.) *Texts and Transmission : A Survey of the Latin Classics*. Oxford, Clarendon Press, 1983.
- RICHARDSON, William F. *Numbering and Measuring in the Classical World*, revised edition. Exeter, Bristol Phoenix Press, 2004.
- ROLLER, Duane W. *Cleopatra*. Oxford, Oxford University Press, 2010.
- ROUSSELLE, Aline. *Porneia : De la maîtrise du corps à la privation sensorielle, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne*. Paris, Presses Universitaires de France, 1983.
- SABBAH, Guy. « Notes sur les auteurs médicaux africains de l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles) ». Dans *Curiosité historique et intérêts philologiques : Hommage à Serge Lancel*, édité par Bernard Colombat et Paul Mattei, 131-150. Grenoble, Université Stendhal-Grenoble 3, 1998.
- SCARBOROUGH, John. « The pharmacy of Methodist medicine : the evidence of Soranus' Gynecology ». Dans *Les Écoles médicales à Rome : Actes du 2<sup>ème</sup> Colloque International sur les textes médicaux latins antiques, Lausanne, 1986 (Université de Lausanne, Publications de la Faculté des Lettres 33)*, édité par Philippe Mudry et Jackie Pigeaud, 204-216. Genève, Droz, 1991.
- SIGERIST, Henry E. « The Latin Medical Literature of the Early Middle Ages ». *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences* 13, 2 (Avril, 1958) : 127-146.
- STANNARD, Jerry. « Hippocratic Pharmacology ». *Bulletin of the History of Medicine* 35, 6 (Novembre-décembre 1961) : 497-518.
- STOK, Fabio. « Medical Sects : Herophilus, Erasistratus, Empiricists. » Dans *The Oxford handbook of science and medicine in the classical world*, édité par Paul T. Keyser avec John Scarborough, 359-380. New York (NY), Oxford University Press, 2018.
- TEMKIN, Owsei. « The History of Hippocratism in Late Antiquity : The Third Century and the Latin West ». Dans *The Double Face of Janus, 167-177*. Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1977.
- *Soranus' Gynecology*. Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1991.

VÁZQUEZ BUJÁN, Manuel Enrique. « De Caelius Aurelianus aux traductions du VIe siècle ».  
Dans *Le latin médical : La constitution d'un langage scientifique*, édité par Guy Sabbah,  
85-97. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1991.

**Tableau comparatif des chapitres du *Gynaecia***

<i>B</i>	<i>F</i>	<i>C</i>	<i>V</i>
I Desideranti tibi filia carissima...	Desideranti tibi filia carissima...	Desideranti tibi filia carissima...	
	I. De humoros a matricae	Incipit signa de humoros a matrice. Capitulo I	
II Si mulieri loca dolebunt aut uulua coitum punccionis sentiat.	II. Si mulieri loca dolebunt aut in uulua per totum puncciones sentient.	Si mulier loca dolebunt aut uulua. Capitulo II	
III Ad uuluae doloris et perfrictionis			
IV Mulier cum peperit si uentur eius solutus erit ut cum purgata fuerit aut si uenter illi intumuerit			
	III. Si contingat muliere dum dormit cum uiro suo oculorum dolore sustine.	Si oculorum dolorem sibi sentit. Capitulo III	
V Si uuluae ipsius caput dolebit.	IIII. De dolore brachioli uuluae.	De dolore brachioli uuluae. Capitulo IIII	
	V. De lumbricos rotundos in matrice positos	De lumbricos rotundos in matrice positos . Capitulo V	
VI Mulier quae concipit et iterum constringit non concipiat.	XXI. Ad retinendum partum aut semen uiri ne foris eiciat.	Ad retinendum partum aut semen uiri ne foris eiciatur. Capitulo XXI	Ad retinendum partum et semen uiri ne foras eiciatur.
VII Ad umores de uulua currentes quibus cumque humor a uulua respondit	VI. De humorosa uulua.	De humorosa uulua. Capitulo VI	
	VII. Ad fluxa humoris matricis et uentres.	Ad fluxum humoris. Capitulo VII	Matrica et uentri.
	VIII. Ad humores malos abstinendos et libidine mulieres tollet.	Ad humores malos abstinendos et libidinem mulieris. Capitulo VIII	Ad humores malos abstinendos.
VIII Si mulieri uidua uel puellae uirginem dolor aliquid circa corpus aut puncciones sepius aut prorigines fiant.	VIIII. De dolore aut punccione aut prurigine matricis.	De dolore et puncciones aut pruriginem matricis. Capitulo VIIII	De dolore et punccione aut prurigine matricis.

		Ad profluuium sanguinis.	Ad profluuium sanguinis ipso carebit.
	X. De ulcere in corpore nata aut prurigo.	De ulcera in corpore nata aut progon. Capitulo X	Ad ulcera in corpore nata aut progon.
Si corpori mulieris porricum erit.	XI. De prurigine corporis facta.	De prurigine corporis facta. Capitulo XI	De prurigine corporis.
IX Quatinus satis dixisse...	Quatenus dixisse...	Quatinus dixisse...	Quam de his dixisse...
X Primus pessus qui dicitur colops...	XII. Nomina collyriorum.	Nomina coltiriorum colops. Capitulo XII	Nomina cotironum colops.
XI Ad humores et impetus ac doloris uuluae	XIII. Ad tumores et impetus dolores soluet	Ad tumores et impetus et dolores uuluae . Capitulo XIII	Ad tumores et impetus et dolorem uuluae.
	XIII. Pessum a lacricus qui facit ad duritias et tumores uuluae	Pessum malacticus qui facit ad duritium et humorem uuluae . Capitulo XIII	Pessarium malasticum ad duriciem et tumorem uuluae.
XII Si corpori mulieris porricum erit.	XI. De prurigine corporis facta.	De prurigine corporis facta. Capitulo XI	De prurigine corporis.
XIII Alius pessus fortius ad tumores et impetus uuluae quae resista magna ab antiquis est laudatum.	XV. Pessus portior ad tumore et impetus uuluae.	Pessum fortior ad tumorem et impetum uuluae. Capitulo XV	Pessarium forte ad tumorem et impetum uuluae.
XIV Item pessus agiliter facit ad dolores et tumores et impetus uuluae	XVI. Alius pessus agilior ad impetus et tumores uuluae	Alii pessum agilior ad impetum et tumorem uuluae . Capitulo XVI	Pessus agilius as tumorem et impetum uuluae.
XV Potiones ad eadem uicia quae supra scriptas.	XVII. Pessus ad omnem dolorem et impetus uuluae et suppressiones uessice et omnium locorum quae intumuerit et potio ad somnum.	Pessum ad omnem dolorem et impetum uuluae et suppressione uessice et omnium locorum que intumuerit. Capitulo XVII	Potio ad somnum.
XVI Alia potio ad eadem causa agilius et melius.	XVIII. Potio ad somnum faciendum	Potio ad somnum faciendum . Capitulo XVIII	Potio ad somnum faciendum.
	XVIII. Pessu ad tumore et impetus uuluae	Pessum ad tumorem et impetum uuluae . Capitulo XVIII	Ad tumorem et impetum uuluae
	XX. Potio ad tumorem uuluae et uessice et menstrua deducenda.	Potio ad tumorem uuluae et uessice et menstrua deducenda. Capitulo XX	Potio ad tumorem uuluae et uessice et menstrua deducenda.
Mulier quae concipit et iterum constringit non	XXI. Ad retinendum partum aut semen uiri ne	Ad retinendum partum aut semen uiri ne foris	Ad retinendum partum et semen uiri ne foras

concipiat.	foris eiciat.	eiciatur . Capitulo XXI	eiciatur.
	XXII. Suppositorium ad sanguinem de menstruis deducendum. ·	Suppositorium ad sanguinem ex menstruum prouocandam. Capitulo XXII	Suppositorium ad sanguinem menstruum prouocadum.
	XXIII. Potio ad idem probata.	Potio ad idem prouocandam prouatam. Capitulo XXIII	Potio ad idem probata.
	XXIII. Pessus magnus.	Capitulo XXIII. Pessum magnum.	Pessarium ad aborsum.
	XXV. Potiones ad aborsum	Potione ad aborsum. Capitulo XXIII	
	XXVI. Sufficiones necessarias qui omnes reliquias purgat	Capitulo XXV. Sufficio necessaria qui omnis reliquias purgat.	Suffumigatio necessaria qua omnes reliquias purgat.
	XXVII. Potio ad menstrua producenda.	XXVI . Potio ad menstruum prouocandam.	
	XXVIII. Ut mulier non concipiat		
	XXVIII. Ut mulier concipiat quamuis sterilis sit.		
	XXX. Vt conceptum perferat		
	XXXI Ad partum mulieris ut pariat		
	XXXII. Ad dolore et tumore mamillis		
	XXXIII. Ad ulcera et pruriginem in corpore mulieris natas		
	XXXIII. Ad ulcera matricis et ad tumore et inflatione et si urina non fecerit		
	XXXV. Ad suppressiones uulae		
	XXXVI. Ad prefluum sanguinis		
	XXXVII. Ad ulcera et uitia quae in uulua solida		

	sunt et potuerit.		
	XXXVIII. Ad uitia que iuxta ano nascuntur ·		
	XXXVIII. Ad condolemata quae in ano nascuntur		
	XL. Si ad sellare non potuerit		
	XLI. Cerotum ad mamillarum dolore uel si ad partu doluerit		
	XLII. Pessum ad concipiendum		
	XLIII. Cerotum ad dolore uel uulnus		
XVII	Alia ad tumores uuluae.		
XVIII	Item pessario alio qui frigus et febres tollit.		
XIX	Pessario ad dolores et humores.		
XX	Pessus mulieribus loca si dolent aut uulua siue matrix.		
XXI	Pessarium mirabile si tumor demagrosin fit aut si matrix tumuerit aut certe uexauerit.		
XXII	Pessum ad stomachu dolor mulieribus.		
XXIII	Pessu ad matricem mulierum si tenuerit cum dolore siue renis siue pectinis siue supra pectine siue coxas [...] uentrem siue sedere non potuerit siue leuare aut dormire non potuerit et p[...][*]cta fuer[...]		
XXIV	Autem pessarium qui factum ad matricem qui loco suo non est ut		

reuertatur ad locum et[...]ulam habeat.			
XXV Pessum ad profluuium mulieris.			
XXVI Pessarium ad menstrua prouocat et ad omnia quae in matrice uacant uulnera siue et umores et dolor.			
			Ad menstrua prouocanda.
			Pessum ad menstrua prouocanda.
			Pessum ad menstrua prouocanda.
			Pessum ad menstrua prouocanda.
			Pessum quando matrix exit foras.
			Pessum ad feminam quae non potest concipere et quae matricem habet inuersam.